N° 18

Janvier 2003

DEBOUT

La Tête Haute

Journal de l'Union Locale C.G.T. d'Aubenas et Région

UL CGT AUBENAS ET REGION

Tél 04 75 35 17 33

Fax 04 75 35 21 91

Courrier électronique: lacgtaubenas@wanadoo.fr

Combegayre - Av de Sierre 07200 AUBENAS

EDITORIAL

L'année 2002 se termine avec les élections prud'homales où, après la tentative de casse de la CGT, tant par les pouvoirs publics que le Médef, voire des organisations syndicales, la CGT n'a pas craqué, au contraire, les salariés l'ont confortée comme première organisation syndicale, loin devant les autres.

Cela s'avère encore plus vrai en Ardèche où la CGT dépasse la barre des 40 %.
Sur le territoire de l'Union Locale d'Aubenas, la CGT ne fléchit pas non plus malgré la casse industrielle défavorable au vote CGT et la présence pour la première fois des listes UNSA et FSU qui obtiennent plus de 4 % des voix.
La CGT chipe même au passage un siège à FO en section agriculture et obtient 10 sièges sur 20.

L'actualité de cette fin 2002, c'est aussi malheureusement la menace de guerre en Irak.
L'Union Locale CGT affirme son rejet de toute guerre qu'elle soit en Irak, en Tchétchénie, en Palestine ou en Côte d'Ivoire où c'est l'armée française qui intervient.
Nous étions nombreux de l'Union Locale d'Aubenas et région le 14 décembre dans les rues d'Aubenas avec 15 autres organisations ou associations à dire NON A LA GUERRE.

Nous vous appelons à une nouvelle manifestation **le samedi 18 janvier à AUBENAS, 10h00 à Combegayre, et 11h00, Champ de Mars.**

Le 1er février, la CGT, avec l'ensemble des organisations syndicales appelle à une journée nationale d'actions décentralisées pour la retraite.

Ce début 2003 s'annonce riche d'événement dans la CGT puisque la semaine du 13 au 17 janvier aura lieu le congrès national de l'Union Nationale des Fédérations de Fonctionnaires CGT à Vogüé, s'ensuivront le congrès confédéral à Montpellier du 24 au 28 mars, puis le congrès de l'Union Locale les 17 et 18 avril.

C'est donc des vœux de paix et de bonheur que toute l'équipe de l'Union Locale : Commission exécutive, élus et mandatés, vous souhaite à vous et votre famille.

SOMMAIRE

1. EDITO
2. Elections prud'homales: les résultats
3. Elections prud'homales: Analyse et commentaires
4. Elus Prud'hommes INDECOSA-CGT
5. RETRAITE: Déclaration des O.S.
6. Les Retraites ! Danger !
7. EDF-GDF Consultation du 9 janvier
8. Compte-rendu C.E. de l'UL du 10 janvier
9. EN BREF
10. REPAS DE L'UL

UL CGT D'AUBENAS ET REGION

RESULTATS ELECTIONS PRUD'HOMALES

	1997			2002		
	Exprimés	CGT	%	Exprimés	CGT	%
BURZET	39	15	38,46	40	13	32,50
COUCOURON	48	9	18,75	48	17	35,41
LANARCE	3	0	0	0	0	
GROSPIERRE	28	18	64,29	0	0	
JOYEUSE	90	32	35,56	190	71	37,37
LABLACHERE	34	12	35,29	71	22	30,99
PAYZAC	28	7	25	0	0	
ROSIERES	26	5	19,23	26	11	42,31
CHASSIERS	136	24	17,65	183	31	16,94
LARGENTIERE	153	45	29,41	171	59	34,50
VINEZAC	42	10	23,81	33	13	39,39
LE BEAGE	15	4	26,67	13	6	46,15
MONTPEZAT	31	20	64,52	38	21	55,26
St Et de Lugdar	14	2	14,29	20	10	50
JAUJAC	31	19	61,29	21	8	38,10
LALEVADE	61	23	37,7	71	30	42,25
MEYRAS	101	36	35,64	84	29	34,52
PRADES	95	53	55,79	50	9	18
THUEYTS	60	18	30	71	25	35,21
VALGORGE	55	10	18,18	47	5	10,64
RUOMS	206	68	33,01	270	111	41,11
VALLON	185	79	42,7	220	108	49,10
BERRIAS	115	60	52,17	81	59	72,84
St Paul le Jeune	46	28	60,87	39	21	53,85
LES VANS	185	76	41,08	186	69	37,10
ANTRAIGUES	38	20	52,63	42	18	42,86
ASPERJOC	100	53	53	39	19	48,72
AUBENAS I	1140	365	32,02	834	263	31,53
AUBENAS II	458	166	36,24	390	127	32,57
AUBENAS III	0	0		586	159	27,13
LACHAPELLE	100	18	18	101	22	21,78
MERCUER	29	13	44,83	33	13	39,39
ST DIDIER	45	2	26,67	54	27	50
ST Etienne de F	109	46	42,2	125	56	44,8
ST SERNIN	59	19	32,2	33	13	39,40
LABEGUDE	181	104	57,46	111	60	54,05
ST PRIVAT	110	31	28,18	98	33	33,67
UCEL	74	36	48,65	61	32	52,46
VALS	236	94	39,83	221	84	38,01
LAVILLEDIEU	81	44	54,32	132	68	51,52
LUSSAS	22	13	59,09	21	5	23,81
St Jean le Cent	21	12	57,14	17	7	41,18
VILLENEUVE	147	54	36,73	97	28	28,87
VOGUE	67	20	29,85	64	21	32,81
TOTAL	**4844**	**1783**	**36,80**	**5032**	**1803**	**35,83**

Elections prud'homales 2002

ANALYSE ET COMMENTAIRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE

Les résultats de l'UL CGT d'Aubenas et région connaissent un léger tassement par rapport à 1997 : 0,97 % correspondant au tassement national.

Si on regarde plus en détail, la CGT gagne 20 voix pour 188 suffrages exprimés supplémentaires.

C'est sur la ville d'Aubenas qu'augmentent les suffrages exprimés, et sur cette même ville qui est de loin le bureau le plus important, la CGT baisse de 33,23 % à 30,33 %, soit – 1,90 %.

Si on fait un tableau des résultats sans AUBENAS, on assiste à une stabilité des suffrages exprimés et une légère progression de la CGT : + 0,35 % pour arriver à 38,92 %.

Le manque de syndicats CGT organisés dans l'industrie à AUBENAS semble expliquer ce résultat (la CFDT est organisée dans les deux principales boites : Schneider et Chauvin).

Dans le même d'ordre d'idées, la casse industrielle dans le sud Ardèche, et en particulier dans la région d'Aubenas coûte à la CGT;
Par exemple, à PRADES la SATEX a fermé.
Si on avait obtenu sur ce bureau les mêmes résultats qu'en 1995, malgré que ce soit un petit bureau, le résultat CGT remonterait à 36,38 % au lieu de 35,83 %.

Et sans le bureau d'Aubenas, ça nous monterait à 39,73 %, soit une progression de 1,16 %.
C'est sans doute du même acabit partout ailleurs où il y a eu de la casse (on perd des voix à LABEGUDE suite aux suppressions d'emploi à BSN).

Par contre, là où nous sommes présents, nous enregistrons une progression importante (BERRIAS – Payen ; RUOMS – Super U), il en va de même là où nous avons eu une activité ou une présence importante (VALLON – Savonnerie Lagorce ; bureaux de la périphérie d'Aubenas).

Nous enregistrons une très forte hausse peu sensible sur le résultat parce qu'il y a peu de votants sur le plateau qui a placé la CGT première, là où en 1992, nous faisions moins de 10 %, il est vrai aussi que nous avons été les seuls, comme en 1997 à y faire des collages, c'est certainement apprécié...

Au delà de la conjoncture socio-économique, il y a la conjoncture électorale :
En 1997, en dehors des confédération, seule la CSL présentait une liste qui obtenait seulement 1,05 % des voix ; outre le fait que la CSL n'a pas représenté de liste et a appelé à voter FO (ce qui n'a certainement pas été très suivi), il y avait en 2002 l'UNSA et la FSU qui totalisent à elles deux 4,36 % des voix, soit 3,31 % de plus que la CSL.

Il est clair que sans la présence de ces deux listes « autonomes », la CGT première organisation aurait progressé d'au moins 2%.

Nous ne pouvons pas nous contenter du résultat puisque nous subissons une légère baisse, mais au vu de la situation tant économique qu'électorale, nous pouvons garder la tête haute et considérer ce résultat comme positif, et la reconnaissance d'un travail.

Nous devons en tirer les conclusions, c'est ce que nous ferons lors de notre congrès les 17 et 18 avril 2003.

LES ELUS PRUD'HOMAUX D'AUBENAS ET REGION

La CGT gagne un siège en agriculture au détriment de F.O., nous obtenons deux sièges sur quatre dans toutes les sections, soit dix sièges au total sur vingt.

L'Union Locale d'Aubenas et région est bien représentée puisqu'elle compte pas moins de 6 élus dont 4 nouveaux :

Section Industrie : Denise BARTHELEMY - Cartonnages Vincent Jouret, Aubenas, Conseillère sortante, vice-présidente générale, présidente Industrie.

Section Commerce : Nicole PY - Super U Ruoms, vice-présidente.
Isabelle DEL RIO - La Poste Aubenas.

Section Activités Diverses : Geneviève RIEU - ADMR Ruoms.

Section Agriculture : Eric TYLMAN - Distillerie Vallon, Conseiller sortant

Section Encadrement : Jacques BOUVIER - Privé d'emploi, ancien salarié de CARA Aubenas

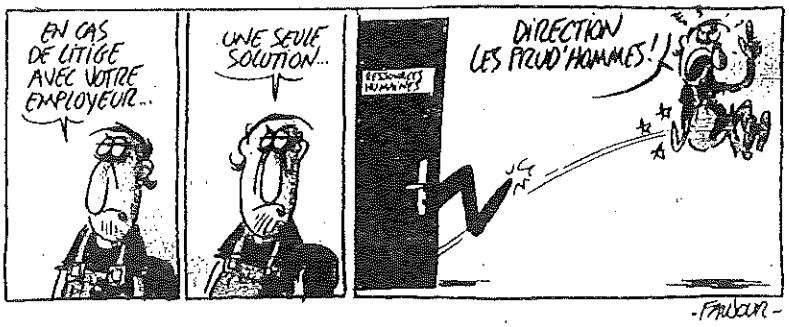

Création d'une antenne
INDECOSA CGT à Aubenas

La nécessité d'être présent sur tous les fronts ou sont attaqués les intérêts des salariés ; la défense d'un pouvoir d'achat remis en cause par les deux bouts, stagnation des salaires et augmentation des prix ; la représentativité du monde du travail face à ceux qui détiennent le pouvoir de lui nuire et qui font preuve dans ce domaine d'une imagination sans bornes, ont conduits la CGT depuis de nombreuses années à se doter d'une structure d'information et de défense des consommateurs salariés.

Cette structure est ouverte à tous les salariés sans exclusive d'appartenance syndicale. Son rôle, étudier, dénoncer, les dérapages de la distribution et des services en direction des salariés. Orienter et conseiller les salariés victimes d'agissements anormaux, délictueux, tendancieux, victimes de tromperie. Défendre le pouvoir d'achat par la pression des consommateurs salariés sur les entreprises appliquant des hausses de prix injustifiés.

Soucieux de mener ce combat l'UL CGT d'Aubenas à décider de se doter d'une antenne INDECOSA CGT (**In**formation et **d**éfense des **co**nsommateurs **sa**lariés) .
Permanences le 1er lundi de chaque mois à l'UL CGT d'Aubenas.
Tel 04 75 35 17 33 Ou 06 75 00 35 99 sur RDV.

DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, UNSA

Lundi 6 janvier 2003, l'ensemble des organisations syndicales, membres du Conseil d'orientation des retraites, réunies en intersyndicale, ont défini les principales lignes de force d'une démarche commune, afin d'aborder les négociations à venir, relatives à nos systèmes de retraites.
C'est dans cet état d'esprit qu'elles ont décidé de présenter leurs propositions communes pour consolider les systèmes de retraites des salariés des secteurs public et privé, face aux évolutions démographiques et à la baisse actuellement programmée du niveau relatif des retraites pour les salariés du secteur privé, afin de redonner confiance aux jeunes générations, dans la pérennité de la retraite par répartition.
Pour cela, les organisations syndicales affirment la nécessité d'une réforme qui ne peut ignorer la question de la répartition des richesses produites. Elles considèrent qu'il est possible, tout en tenant compte des spécificités des différents régimes, de faire converger, sur le moyen et le long terme, les intérêts des salariés des secteurs public et privé, sur un certain nombre d'objectifs:

- Viser un haut niveau de retraite, en définissant et en garantissant un taux élevé de remplacement par rapport à l'ensemble de la rémunération; améliorer les minima des pensions; garantir le pouvoir d'achat des retraites et leur niveau relatif par rapport aux rémunérations des actifs, ce qui est la clef de voûte du système par répartition.
- Garantir pour les salariés, le droit à la retraite à taux plein à 60 ans. La retraite à 60 ans doit demeurer le repère collectif, autour duquel doivent s'articuler les éléments de choix individuels, à introduire ou améliorer.
- Donner la priorité aux politiques de l'emploi, permettant aux jeunes d'accéder à un emploi stable, et aux salariés âgés, qui le désirent, de continuer à exercer une activité professionnelle, pour en finir avec l'exclusion par l'âge des jeunes et des plus de 50 ans.
- Définir des mesures spécifiques en faveur de plusieurs catégories afin de:
  - prendre en compte les travaux pénibles, insalubres, dangereux ou astreignants, afin de permettre un départ anticipé des salariés concernés;
  - valiser certaines périodes d'inactivité forcée, prendre en compte des années d'études, d'apprentissage, des périodes de travail sous contrat (quelle que soit la nature de celui-ci) ou de recherche d'un premier emploi;
  - harmoniser les avantages familiaux et les pensions de reversion;
  - supprimer les inégalités pesant sur les pluri pensionnés (salariés relevant de plusieurs régimes).
- Obtenir un droit de départ à taux plein, avant 60 ans, dès 40 ans de cotisations, pour les salariés ayant, aujourd'hui, commencé à travailler très tôt.
- Réformer le système de compensation entre régimes, afin de le rendre plus transparent et plus solidaire, entraînant la suppression de la surcompensation.
- Garantir des ressources financières suffisantes, assurer des retraites régulières et identifiées au « fonds de réserve des retraites », permettant à celui-ci de remplir son rôle de lissage à partir de 2020

Pour les organisations syndicales, la prise en compte de ces principes de base nécessite la mobilisation de tous les salariés et des retraités, à la veille de l'ouverture des discussions sur les retraites.
Il s'agit d'une première expression forte et unitaire.

Les syndicats CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, UNSA décident une journée nationale de manifestations décentralisées, régionales ou départementales, le samedi 1er février 2003

Le 7 janvier 2003

A l'heure où nous publions ce journal, nous ne connaissons pas encore les dispositions prises par les Unions Départementales pour la journée du 1er février.
Une chose est sûre, il faut se mobiliser, être des milliers d'ardéchois dans la rue.
Tenez-vous au courant et inscrivez-vous pour cette mobilisation.
N'hésitez pas à nous joindre.

LE 1ER FEVRIER 2002, NOUS SERONS DES MILLIERS D'ARDECHOIS DANS LA RUE POUR LA RETRAITE

LES RETRAITES ! DANGER !!!

Le dossier des retraites va occuper le devant de la scène en ce début 2003.

Depuis quelques années le F M I (fond monétaire international) , sous contrôle des capitalistes Américains, exige que les États modifient les garanties acquises par les travailleurs dans le cadre des régimes de retraite par répartition. Il demande la mise en place de système par capitalisation, fonds de pension, épargne salariale selon les appellations.

L'objectif est de permettre aux capitalistes de mettre la main sur l'argent qui jusqu'à présent transite directement des cotisations des salariés aux pensions des retraités. Ces sommes considérables seraient plus utile pour spéculer, exemple: ENRON aux États Unis.

Il faut le reconnaître, ce n'est pas de cette façon que l'on nous présente les choses.

Il y aurait danger pour les retraites car dans les années qui viennent 10, 20 ans, les retraités seraient trop nombreux par rapport aux actifs , il ne serait pas possible de payer les retraites ou alors avec des pensions dévalorisées.

Ces gens du MEDEF , du gouvernement ou autre tous bien intentionnés, tous le cœur sur la main pour défendre les intérêts des salariés - eux qui sont incapables de prévoir une situation économique à plus d'un ou deux ans - seraient là capables de nous dire l'avenir à dix ou vingt ans !!! Mensonge!!!

Au nom de l'Europe de Maastricht les gouvernements ont pris la décision d'allonger la durée de cotisation de quatre à cinq ans pour tous, public et privé. 40 annuités de suite pour le public et comme le précisent certains articles de journaux, 42, voire 44 annuités pour tous très rapidement.

Mais pour pouvoir aller jusqu'au bout, ils ont besoin d'intégrer à leur dispositif, les organisations syndicales.

Face à cette offensive nous avons besoin d'une CGT forte et unie sur des mots d'ordres clairs, rassemblant l'ensemble des travailleurs du privé et du public:

-37,5 annuités de cotisation pour le privé et le public .

-Abrogation des lois Balladur-Veil de 1993

-Maintien du régime de retraite par répartition.

-Maintien des régimes spéciaux et du code des pensions.

-Calcul de la retraite sur les 10 meilleures années pour le privé.

Un appel à la mobilisation générale dans l'unité, sur ces mots d'ordre, serait bienvenu, et, nous en sommes sûr, correspondrait aux désirs de tous.

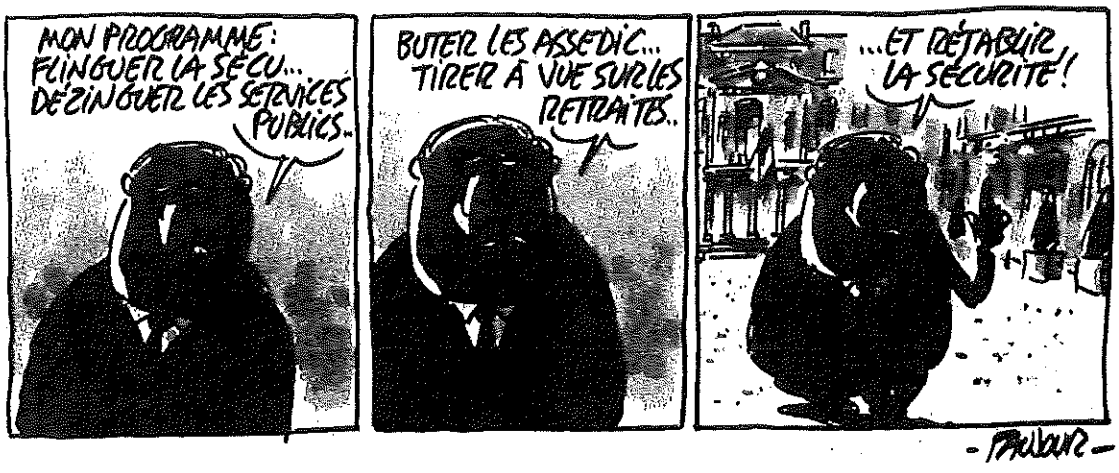

CONSULTATION DU 9 JANVIER

Les syndicats CGT et UFICT de l'Energie Drôme et Ardèche, ont multiplié ces derniers jours les rencontres et contacts avec le personnel, leurs adhérents, actifs et en inactivité de service.

Il en ressort :

- une forte inquiétude quant à l'avenir de notre régime de retraite, le relevé de conclusions n'est pas de nature à répondre à l'attente des agents.

- des incertitudes très fortes demeurent concernant les évolutions qui pourraient être décidées par le gouvernement dans les semaines à venir.(Paragraphe précisant : *"Celles - ci (les prestations du régimes) évolueront dans le cadre de la négociation de branche, à l'initiative des partenaires sociaux* ***ou des pouvoirs publics au regard des évolutions des régimes de retraite."***

- qu'une signature de ce relevé de conclusions par la CGT, risque de démobiliser les agents pour les luttes futures dans lesquelles nous devrons nous inscrire pour la préservation et l'amélioration de notre régime de retraite.

- une absence de confiance en nos directions lorsqu'elles annoncent le maintien de notre pouvoir d'achat. Au regard des pertes cumulées ces dernières années, des engagements non tenus en matière de participation à l'amélioration de notre régime mutualiste, de création d'emplois, du non respect de l'accord des 35 h, du développement de discriminations, harcèlements et pressions à l'encontre des salariés, **le doute est très fort.**

- de plus, la bienveillance que porte la direction sur ce dossier, l'empressement à recueillir la signature de toutes les OS, soulèvent le doute dans la tête du personnel : cela ne ressemble pas à nos directions de soigner les intérêts des agents !

Les résultats de la consultation des syndiqués CGT et UFICT de l'Energie Drôme et Ardèche reflètent un un avis majoritaire pour le NON (résultat partiel : plus de 80 % de NON)

CONSULTATION DU PERSONNEL
"REFONTE DU REGIME DE RETRAITE DES IEG"

9 JANVIER 2003

	INSC	VOT	BL/N	EXP	%	OUI	%	NON	%
cruas CNPE	1271	1048	21	1027	80.80	396	38.56	631	61.44
tricastin CNPE	1293	915	19	896	69.30	522	58.26	374	41.74
territoire CMCAS	7754	5028	121	**4907**	63.28	**1990**	40.55	**2917**	59.45

Compte rendu de la CE du 10 janvier 2003

Excusés : C. Mesure, V. Mervellet, L. Levastre, J-P. Clairay , N. Planche , A. Guillaume.

- calendrier CE : 6 février 2003 (ordre du jour portant sur le congrès de la Confédé et celui de l'UL), les 4 résolutions prévues (documents parus dans la NVO) seront travaillées pour être présentées au congrés (la 1 par JM Digny, la 2 par M Sabatier, la 3 par JJ Gardant, la 4 par P Savin.:
-50 VO Impôts seront commandés
-la CE maintient le taux de cotisation à 1 euro pour l'UL, le congrès confédéral règlera le problème de la cotisation au pourcentage. L'UL doit faire face à de futurs investissements : renouvellement du copieur, achat et réparation d'ordinateurs. Les achats pour le moment sont gelés et il nous faut attendre le 1er mai. Une réorganisation des locaux est prévu pour permettre une meilleur utilisation, J-M. Digny précise qu'il faut définir les besoins avant de vouloir réorganiser les locaux. Ce sera l'objet du congrès de l'UL.
-P. Savin propose de décentraliser la CE, la prochaine Ce (6 février) se tiendra à EDF sur Aubenas ; Pascal fait la demande auprès de sa direction.
-Il serait bon que tous les syndicats qui organise leur congrès, le fasse savoir aux UL et à l'UD.
-le congrès de l'UGFF se tient à Vogué du 12 janvier au vendredi 16 janvier : présentation du département par le secrétaire de l'UL et la secrétaire de l'UD.
-Halte à la guerre en Irak et aux menaces Vénézuéla et Amérique du Sud, M Sabatier note que pour nos dirigeants, c'est la posibilité de diminuer les budgets sociaux au détriment des travailleurs
-manifestation à Aubenas le 18 janvier à 10 heures pour la paix, contre les guerres
-dans la même logique débat le 27 janvier au Centre Lebournod à 20 heures 30
-le 23 janvier 2003 réunion de travail sur les retraites à l'UL, pour préparer l'Action du 1er février.
-préparation du 1er mai, P. Chabalier propose une pièce de théâtre à la place du traditionnel film qui marquait les festivités du 1er mai, une date retenue si accord avec la troupe « l'atelier du désordre »: le 25 avril.
-la formation informatique sera assurée par JM Digny et JJ Gardant doit en préciser la date (la cité Astier étant le lieu de formation)
-Stage « faire face aux handicaps » les 3 et 4 mars sur Aubenas
-le congrès de l'UL est envisagé sur Lavilledieu, P Savin doit confirmer ; une première réunion de préparation se tiendra le 21 janvier à 18 heures à l'UL, elle réunira la commission congrès composée de JP Clairay, P Chabalier, M Sabatier, P Savin , C Fargier et JJ Gardant.
-réunion prévue en février (il faut fixer la date) concernant toutes les personnes qui ont un lien avec les prud'hommes et le juridique.
-repas de l'UL le 22 mars, c'est confirmé
-l'UL décidera d'une date pour débvattre autour des thèmes Aménagement du territoire et Formations

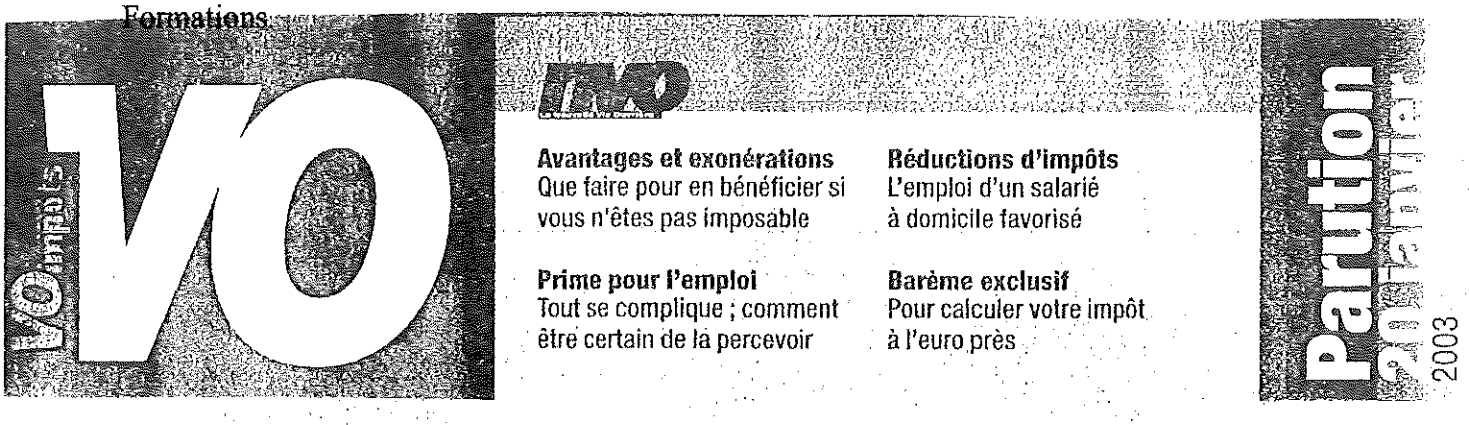

EN BREF

Stage « Faire face à l'inaptitude » À Combegayre les 3 et 4 avril.

Les « conséquences » d'une maladie, d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle entraînant des restrictions d'aptitude, partielles ou totales au poste de travail se soldent très souvent par le licenciement du salarié.

Comment faire face à de telles situations ? A quels textes se référer ? Comment agir, avec qui ? Quel est le rôle et la responsabilité du médecin du travail ? Sur quelle jurisprudence s'appuyer ? Comment garantir le pouvoir d'achat ?

Journées de formations organisées en collaboration avec le comité régional CGT.
Elles s'adressent surtout aux élus C.E.-D.P- CHSCT

Renseignez-vous à l'UL

Libertés syndicales

Le 29 janvier, à 20 heures 30, au Cinéma Le Navire, diffusion du film:
« Le procès du faucheur »
Suivi d'un débat sur les libertés syndicales

Venez nombreux

A RETENIR

CONGRES DE L'UL

17 & 18 AVRIL 2003

Lieu à déterminer

Un prochain journal sera consacré exclusivement à cet événement.

Pensez à noter sur votre agenda.

Tous ensemble, empêchons la guerre, luttons contre les inégalités sociales

DEBAT PUBLIC AU CENTRE LEBOURNOT D'AUBENAS
Lundi 27 janvier à 20 h 30

MANIFESTATION
Samedi 18 janvier à AUBENAS
Départ 10 heures, Maison de Quartier de Combegayre
Rassemblement au champ de mars à 11 heures, poursuite de la manif en ville

L'actualité en images

« **PAS LA GUERRE MAIS LA VIE** ». « *Non à la guerre contre l'Irak, justice paix et démocratie au Moyen Orient et dans le monde* ».
Une manifestation "unitaire" avait lieu au kiosque à musique place du Champ-de-mars samedi.
Pas moins de 16 organisations avaient soussigné cet appel à manifester. « *Nous pouvons empêcher cette guerre* », assurent-ils.

22 mars 2003

UNION LOCALE CGT

ASSIETTE DE CRUDITES

DAUBE A L'ANCIENNE
POMMES DE TERRE

FROMAGE

TARTE AUX POMMES

Salle polyvalente
VALLON PONT
D'ARC

VENEZ NOMBREUX

A PARTIR
DE 19 H

Tarifs :
Adultes : 15 €
Enfants : 6 €

RESERVATION : CONTACTER L'UL au 04 75 35 17 33

N° 19

Mars 2003

DEBOUT

La Tête Haute

Journal de l'Union Locale C.G.T. d'Aubenas et Région

EDITORIAL

UN PRINTEMPS DYNAMIQUE

Après le succès des manifestations sur la retraites le 1er février (10 000 manifestants à Valence, deux cars et des dizaines de voitures au départ d'Aubenas), il faut maintenir le cap, poursuivre le débat avec les salariés.
Le 25 février, une dizaine de militants ont participé à une journée d'étude sur la retraite, il nous appartient de poursuivre cette information auprès de nos adhérents et des salariés.

Le gouvernement a infléchi un peu ses propos, il consulte mais sans véritable concertation et ses dernières déclarations ne sont pas rassurantes et nous poussent à nous tenir prêts à dynamiser l'action.

L'actualité, c'est malheureusement aussi les dangers de guerre que font planer les USA envers l'Irak.
La CGT a tenu toute sa place dans les manifestations qui ont eu lieu, notamment le 14 février où plus de 800 personnes manifestaient pour dire non à la guerre dans les rues d'Aubenas.
Il faut maintenir la mobilisation, et avec le collectif contre la guerre, nous vous proposons de nous réunir tous les vendredis à 18 heures au rond-point de la fontaine à Aubenas, avec nos drapeaux et banderoles.

Les **17 & 18 avril** se tiendra à Mercuer (salle polyvalente) le congrès de notre Union Locale CGT.
Chaque syndicat, chaque syndiqué se doit de préparer cet événement important.
Durant deux jours, nous débattrons de la CGT dont les salariés ont besoin sur le territoire d'Aubenas et région.
C'est une étape primordiale dans la vie démocratique de la CGT, nous avons la responsabilité commune de réussir ce rendez-vous.

Dès aujourd'hui, réunissez-vous dans vos syndicats, préparez vos interventions, organisez votre participations.
Une documentation préparatrice pour ce congrès vous parviendra ultérieurement.
Inscrivez-vous à l'UL par courrier, téléphone, fax ou courriel.

Auparavant, nous vous proposons de nous rencontrer lors de notre soirée fraternelles à Vallon Pont d'Arc (salle polyvalente) **le 22 mars**.
Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire rapidement.

C'est dans cette dynamique que nous préparons notre traditionnelle fête des travailleurs **le 1er mai** à JAUJAC .

SOMMAIRE :

1. Edito
2. Congrès de l'UL
3. Brèves
4. Soirée fraternelle

CONGRES DE L'UNION LOCALE CGT D'AUBENAS ET REGION

17 & 18 AVRIL 2003 - MERCUER

Un congrès est une étape importante dans la vie d'une structure, c'est là que se décident les orientations pour les années à venir; c'est également là qu'est élue la direction.

Vous êtes tous concernés par le congrès de l'Union Locale des syndicats CGT d'Aubenas et région, c'est avant tout l'UL des syndicats, mais aussi des syndiqués isolés, chaque année plus nombreux.

L'UL C'est qui ?

Des syndicats
Des syndiqués actifs, privés d'emploi, retraités.

L'UL c'est quoi ?
Comment elle met en œuvre les orientations ?

DES OBJECTIFS:

Le renforcement, l'organisation des salariés privés de syndicat, des salariés précaires, saisonniers, privés d'emplois, des retraités.
Oeuvrer tous ensemble, dans l'intérêt de chacun

Un fonctionnement:
Une équipe, des commissions

Un environnement:
Mon entreprise, celles autour.
La vie sociale, le service public, la culture, le transport, le logement, etc.

Dès à présent, inscrivez-vous, prenez contact avec les militants de l'Union Locale pour préparer le congrès dans votre syndicat.
Pensez aux candidatures à la commission exécutive.
Déposez vos mandats pour participer aux travaux.

Un prochain debout « spécial congrès » vous parviendra prochainement.

Henri KRAZUCKI nous a quittés.

Henri était un homme droit attaché aux valeurs démocratiques, résistant, déporté, il a été secrétaire général de la CGT pendant deux mandats.
Reconnu comme homme de culture et en avance sur son temps.

L'Union Locale CGT d'Aubenas et région salue ce valeureux militant qui aura marqué l'histoire de la CGT.

STAGE PRUD'HOMME

Tous les nouveaux conseillers prud'homme d'Aubenas assistent à un stage pour leur permettre de mieux défendre les salariés la semaine du 24 au 28 mars 2003 à SAVASSE.

RAPPEL

Dans le cadre de la préparation du congrès, nous demandons aux syndicats de régler les structures de la CGT (UL - UD - Fédération)

Le taux du timbre pour l'Union Locale d'Aubenas et région est de 1 €.

3 & 4 avril 2003 dans nos locaux
Stage « faire face à l'inaptitude »
Ce stage s'adresse à tous les militants qui siègent dans les commissions (CE - CHSCT, ou à défaut, DP.)
Il est entièrement pris en compte financièrement (frais de repas, pertes de salaires, etc.) Inscrivez-vous, n'oubliez pas de faire la demande à votre employeur avant le 3 mars (imprimés disponibles à l'UL°

SALOMON RUOMS

Dans cette entreprise de distribution alimentaire de gros, est né un syndicat CGT .
Ceci confirme notre renforcement dans le secteur Vallon-Ruoms, après notre progression aux récentes élections prud'homales.

47ème congrès Confédéral Montpellier 24 au 28 mars.

Pascal CHABALIER, secrétaire général de l'UL est mandaté par sa fédération pour participer aux travaux.
Celle-ci tenait à mandater un camarade fortement impliqué dans l'activité interpro.

Union Locale CGT d'Aubenas et région
Avenue de Sierre - Combegayre - 07200 AUBENAS
Tel. 04 75 35 17 33
Fax. 04 75 35 21 91
Courriel. Lacgtaubenas@wanadoo.fr

NOUVEAU: un site électronique
Www.ulcgtaubenas.fr.st

Permanence juridique tous les vendredis après-midi
Permanence INDECOSA tous les premiers lundis du mois

22 mars 2003

La CGT fait la fête

Repas fraternel
Union Locale
CGT

Menu

Buffet de crudités

Daube à l'ancienne

Fromage

Tarte aux pommes

Salle polyvalente

Vallon Pont d'Arc

à partir de 19h

Réservation ☎04 75 35 17 33 ☎04 75 35 21 13

Et auprès de vos délégués

N° 19

Mars 2003

DEBOUT

La Tête Haute

Journal de l'Union Locale C.G.T. d'Aubenas et Région

SPECIAL CONGRES UNION LOCALE

17 & 18 Avril - MERCUER

Comme nous l'avons déjà annoncé, le congrès de l'Union Locale des syndicats et région se tiendra à MERCUER (salle polyvalente) les 17 et 18 avril 2003.

Il est important que tous les syndicats soient représentés pour ce moment important de la vie syndicale.
L'Union Locale regroupe les syndicats d'Aubenas et région, ainsi que les retraités et les sections de retraités, qui doivent être également présents.
De plus, l'UL a vocation à syndiquer des salariés de façon isolée, lorsque leur entreprise est dépourvue de syndicat.
C'est pourquoi nous invitons tous les syndiqués isolés à participer aux travaux de notre congrès.

Vous trouverez dans ce numéro :

1. La convocation au congrès
2. L'ordre du jour du congrès
3. Fiche de participation au congrès
4. Fiche de candidature à la Commission Exécutive.

✂ -

CONVOCATION

Cher(e) camarade,

Tu es prié(e) de participer aux travaux du congrès de l'Union Locale CGT d'Aubenas et région qui aura lieu à MERCUER (salle polyvalente) les 17 et 18 avril 2003.

Pour la commission exécutive,
Le secrétaire général

Pascal CHABALIER

ORDRE DU JOUR

- Jeudi 17 avril 2003

9 h 00 : Accueil des délégués
9 h 30 : Rapport d'activité
9 h 45 : Discussion et vote
10 h 30 : Rapport financier
10 h 40 : Discussion et vote
11 h 00 : Rapport d'orientation :

1. Objectifs de vie syndicale :
   - Le renforcement
   - Suivi des syndicats
   - Organisation des syndiqués isolés
2. Objectifs revendicatifs :
   - Selon l'actualité sociale (retraite – sécu – salaire - paix – etc.)
   - Objectifs locaux : Quelle développement économique sur le territoire de l'UL ? Activité envers les saisonniers, l'activité juridique, etc.
3. Quelle Union locale pour ces objectifs ?
   - UL = Maison des syndicats.
   - Une antenne de l'UL pour le Sud
   - Structuration de l'UL

REPAS DE MIDI pris sur place

14 h 00 : Discussion sur les orientations.

Vendredi 18 avril 2003

8 h 30 : Discussion sur les orientations (suite)

REPAS DE MIDI pris sur place

14 h 00 : Discussion sur les orientations (suite)
15 h 00 : Vote
15 h 15 : Présentation de la modification des statuts
15 h 30 : discussion et vote
16 h 00 : Election de la commission exécutive
16 h 30 : Réunion de la nouvelle C.E. qui élit le ou la nouvelle secrétaire général(e).
17 h 00 : Fin des travaux

a vos agendas

21 mars:
Journée européenne décentralisée.
Manif à LYON, 11 h 00, Pce J macé

5 avril, PRIVAS, 14 h 00

Manifestation devant la Préfecture à l'appel du Collectif ardéchois pour le Service Public.
Contre la logique ultra libérale
Pour le développement du service public en milieu rural.

3 avril:

Journée nationale d'action pour la retraite à l'appel de CGT - FO - FSU - UNSA.

Action départementale à déterminer

NON A LA GUERRE

Mobilisation tous les vendredis, 18h00 à AUBENAS, Ch. de Mars.

En cas d'attaque des Etats Unis, rassemblement le jour même à 17h00 devant l'Hôtel de Ville d'Aubenas.

Jaujac 2003

1er mai 2003

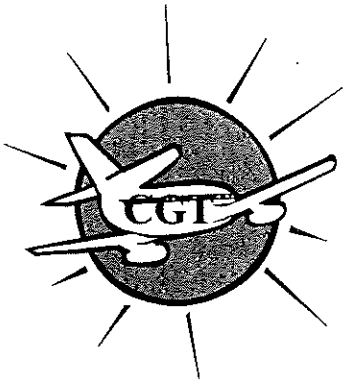

Fête champêtre
de l'Union Locale CGT
d'Aubenas et région

SYNDICAT : ....

NOM, Prénom :...

Participera au congrès de l'Union Locale CGT d'Aubenas et région :

☐ jeudi 17 avril 2003 ☐ Vendredi 18 avril 2003
(cocher la ou les cases correspondantes)

prendrai le repas de midi en commun :

☐ jeudi 17 avril 2003 ☐ Vendredi 18 avril 2003
(cocher la ou les cases correspondantes)

Bulletin à renvoyer au plus tôt à l'UL

✂ -

CANDIDATURE A LA COMMISSION EXECUTIVE
DE L'UNION LOCALE CGT D'AUBENAS ET REGION

SYNDICAT : ....

NOM, Prénom : ....

Suis candidat à la commission exécutive de l'Union Locale des syndicats CGT d'Aubenas et région.

Signature

Bulletin à renvoyer au plus tôt à l'UL.

✂ -

Union Locale CGT d'Aubenas et région
Combegayre – Avenue de Sierre – 07200 AUBENAS
☎ 04/75/35/17/33 - Fax. 04/75/35/21/91 – Courriel : lacgtaubenas@wanadoo.fr

N° 20

Juin 2003

DEBOUT

La Tête Haute

Journal de l'Union Locale C.G.T. d'Aubenas et Région

EDITORIAL

CONTINUER ET AMPLIFIER L'ACTION

Derrière la réforme des retraites, c'est un véritable recul de société sans précédent qu'engagent le gouvernement et le Médef..

Les plans de licenciements se multiplient sans qu'on n'ait rien à dire, le chômage progresse, les cadeaux fiscaux pour les plus riches abondent ainsi que les allégements de charges sociales pour les entreprises.

Si nous laissons faire, il faudra travailler plus longtemps pour gagner moins !!!

De surcroît, il nous faut rester jeunes et en bonne santé, car bon nombre de médicaments ne sont plus ou peu remboursés, se soigner devient un luxe.

Pour la première fois de l'histoire de l'humanité, nos enfants seraient moins bien lotis que nous.
La CFDT et la CGC qui ont signé le texte des retraites, signature sur laquelle s'appuie le gouvernement, portent une lourde responsabilité et auront des comptes à rendre à l'ensemble du monde du travail.

Nous nous trouvons face à un véritable enjeu de société.
Le gouvernement et le Médef veulent imposer une société ultra-libérale ou l'individualisme primerait sur le collectif.
Pour cela, il joue le pourrissement en refusant de négocier malgré l'opposition à son projet de deux français sur trois.

Face à cette situation, la CGT reste combattive, et la détermination des salariés du privé comme du public ne fléchit pas.

Les médias ont beau vouloir tenter de minimiser et ignorer l'action, la rue continue de s'exprimer de belle manière.
Ces mêmes médias refusent de relayer l'alternative à la réforme des retraites que propose la CGT.
Au delà de la Fonction Publique largement mobilisée de nombreuses entreprises du privé ardéchoises sont dans l'action à l'appel de la CGT.

Les manifestations connaissent un succès considérable :
20 000 à 35 000 dans les rues de Valence.
1500 dans les rues d'Aubenas.
Ce 19 juin, nous étions encore 700 à Aubenas dans un cortège très coloré et animé où la CGT tenait une place plus que respectable avec ses banderoles, drapeaux et casquettes.

L'heure est à la continuité de l'action !

Raffarin qui craint la montée du mouvement social va vous écrire pour tenter de justifier son projet.

La CGT vous propose de retourner ce courrier avec la mention « refusé ».
Dans le même temps, nous organisons avec les organisations syndicales non signataires, une consultation de masse des salariés qui vont se prononcer sur le projet de réforme.

OUI, DECIDEMENT, CONTINUONS A AMPLIFIER L'ACTION, CONSTRUISONS LA MOBILISATION GENERALE !

DANS CE NUMERO

1. Edito
2 & 3. Mobilisation Générale pour les retraites
4. Retraites : les propositions de la CGT.
5. Retraites complémentaires : déclaration de la cgt
Animation Sociale d'Aubenas
6. Répression antisyndicale
Brèves
7. Retour à l'envoyeur.
Les mensonges de Raffarin
8. Hôpital d'Aubenas
9. Sommes-nous déjà cuits !!
10. Indécosa CGT

MOBILISATION GENERALE POUR LES RETRAITES

Malgré l'ampleur des mobilisations, le gouvernement a décidé de passer en force son projet de loi de réforme des retraites.

La CGT n'a eu de cesse d'appeler à l'ouverture de nouvelles négociations, ce qui a été systématiquement refusé. Ainsi, le gouvernement reste sourd à l'expression de plusieurs millions de salariés tout au long de ces dernières semaines. Il rejette avec suffisance et mépris toute autre proposition qui s'écarterait de ses orientations néfastes.

Travailler plus pour une retraite moindre

Si les dispositions actuelles étaient maintenues, nous irions vers un effondrement du niveau des retraites des salariés du privé comme du public, doublé d'un allongement sensible de la durée du travail. « travailler plus pour une retraite moindre » est inacceptable ! De fait, un tel choix ouvrirait la porte à des systèmes par capitalisation creusant les inégalités et approfondissant l'insécurité sociale dans notre pays.

Les salariés ont beaucoup donné ces dernières années. Ce sont eux qui une nouvelle fois financeront à 90% le plan « Fillon-Balladur ».
Il y a des dogmes auquel le gouvernement ne veut pas toucher au nom de la préservation des intérêts des actionnaires. Nous ne plierons pas à ce type de diktat qui remet en cause les fondements de l'efficacité sociale de notre pays, notre système solidaire de retraites.

Ce qui est juste équitable et nécessaire, c'est d'assurer un haut niveau de retraite par rapport aux salaires (72% et 100% au niveau du SMIC), de garantir un droit effectif à la retraite à taux plein à 60 ans, de reconnaître un droit au départ anticipé pour les salariés exerçant des travaux pénibles ou ayant connu des carrières longues, d'intégrer les périodes d'études, d'apprentissage et de recherche d'emploi.

Pour cela, l'argent existe :
Dans les années 1980, 70 % des richesses nationales étaient consacrées aux salaires directs ou indirects (protection sociale, retraite, ...).
Aujourd'hui, ce taux est passé à 60 % au détriment des profits de quelques-uns.
Inversons la tendance et nous pourrons même revendiquer la retraite à 55 ans pour tous.

La CGT assume ses responsabilité dans l'animation et l'élargissement de l'action.
Dès l'automne, la CGT appelait, hélas seule au rassemblement des salariés.
Nous n'avons pas baissé les bras et avons toujours recherché l'unité la plus large.
Depuis l'automne, nous multiplions les rencontres, les forums d'information.

Nous ne pouvons que déplorer la signature de la CFDT et de la CGC, mais aussi de certaines organisations syndicales corporatistes qui passent parfois plus de temps à essayer de « casser » la CGT plutôt que mobiliser les salariés ; nous préférons passer notre temps à rassembler.

Amplifier et généraliser le conflit

Malgré ce qui a pu être écrit par ces organisations syndicales corporatistes qui se cherchent, la CGT n'a jamais freiné le mouvement et a toujours appelé clairement à amplifier et généraliser le conflit, comme l'ont fait FO, la FSU et l'UNSA.
La grève générale malheureusement ne se décrète pas, elle se décide à la base, c'est dans ce sens qu'œuvre la CGT à tous les niveaux.
Et c'est grâce à un travail de fourmis que de nombreuses entreprises du privé sont entrées dans une action longue et déterminée.
En Ardèche, seules dans les entreprises du privé où la CGT est présente, cette action a été lancée.

Pour cela, l'Union Locale CGT d'Aubenas et région a édité et distribué pas moins de 100 000 tracts.
La mobilisation de la CGT se remarque dans la rue, dans les manifestations où les cortèges CGT représentent près de voire plus de la moitié.
Les salariés ne se trompent pas, même non syndiqués, ils demandent des badges ou des drapeaux CGT.

La question de la syndicalisation se pose donc ; trop peu de salariés sont syndiqués : 9% tous syndicats confondus, et seulement 3% dans le privé.

Les enjeux de société que posent le conflit nécessitent un rapport de force de très haut niveau.

Les convergences syndicales que nous avons constatées à tous les niveaux, et en particulier dans les assemblées générales locales montrent la nécessité de réfléchir sur le syndicalisme.

Un syndicalisme interprofessionnel, confédéré et rassembleur

Nous le voyons bien, le champ revendicatif ne se limite pas à l'entreprise ou à l'administration.

La question qui se pose est donc celle d'un syndicalisme interprofessionnel confédéré et rassembleur.

Les salariés l'expriment tant dans les assemblées générales que dans la rue, ils ne veulent plus se contenter ni d'un syndicalisme corporatif qui ne sort pas de l'entreprise, ni d'un syndicalisme confédéré au service du Médef et du gouvernement.

Malgré l'été qui arrive, l'action continue sous différentes formes, et dès la rentrée, le gouvernement veut s'en prendre à la SECU.

Dores et déjà, il convient de répondre à la consultation lancée par la CGT, FO, la FSU et l'UNSA dont vous trouverez ci-dessous un bulletin à nous retourner.

Nous vous appelons également à retourner la pub que Raffarin va adresser à tous les électeurs pour tenter de convaincre que sa réforme est bonne.

Nous appelons à participer à toutes les initiatives qui font avancer nos revendications et encore et toujours à amplifier et généraliser le conflit.

De plus, l'Union Départementale CGT propose une **Assemblée Générale des syndicats** le mardi 1er juillet à 9 h 00, à PRIVAS, maison des syndicats, afin de voir ensemble les dispositions pour continuer l'action.

✂ -

Bulletin de vote

- Je suis opposé(e) à l'actuel projet de loi du gouvernement sur les retraites,
- Je réclame des mesure permettant d'accroître le financement des régimes de retraite,
- J'exige de vraies négociations avec les organisations syndicales. Pour cela, je demande aux députés et sénateurs de surseoir au vote du projet de loi.

Nom : .... Prénom : ....

Signature :

Propositions – Opinion : ....

....

....

La cgt – 25 av. de la Gare BP 428 07000 PRIVAS Tel. 04 75 66 76 66 e.mail ud7@cgt.fr

RETRAITES:
Les propositions de la Cgt

Un socle commun de garanties

La démarche de la Cgt vise à répondre aux besoins des retraités, mais également des jeunes générations pour leur retraite future.
Pour restaurer la confiance, des bases claires, qui garantissent un socle commun de solidarité et d'égalité, et harmonisent, par le haut, les différents régimes, doivent être consignées dans la loi.
Il s'agit de garantir à tous

- Le droit à la retraite à 60 ans comme repère collectif: l'abandon, de ce repère au profit de la seule durée de cotisation serait très négatif,
  Un taux de remplacement de *75 %* minimum revalorisé comme les salaires
- Une durée de cotisation exigée pour toucher une retraite à taux plein, compatible avec l'objectif du droit à la retraite *à* 60 ans : avec 37,5 années de cotisation, soit 150 trimestres dans le privé et le public. Il faut qu'à partir de 18 ans (voire 16 ans pour les apprentis), les périodes d'étude, d'apprentissage, de recherche de premier emploi soient validées
- La prise en compte des inégalités d'espérance de vie causées par les conditions de travail pénibles et astreignantes : possibilité de départ anticipé avant 60 ans. Cette reconnaissance se traduirait par l'obtention de trimestres de bonification. Les entreprises seraient incitées par une cotisation supplémentaire, type accidents du travail et maladies. professionnelles (AT - MP), à modifier les conditions de travail,
- La possibilité de départ à la retraité dès le plein des droits pour les salariés ayant commencé à travailler très jeune, dans les années 60, avec des conditions de travail dures et peu de congés.

Une réforme de financement

La Cgt porte des exigences immédiates, en lien avec le développement de l'emploi et l'augmentation des salaires

- Intégration dans l'assiette de cotisation et dans le calcul de la retraite de tous les éléments de rémunération qui n'y sont pas actuellement soumis,
- Extension de l'assiette des cotisations patronales à l'ensemble de la valeur ajoutée créée dans les entreprises (accompagnée d'une modulation du taux de la cotisation en fonction de la part plus ou moins grande des salaires dans la valeur ajoutée),
- Taxation des revenus financiers des entreprises à la hauteur de la contribution des salariés,
- Mise en place, en vue de la retraite, d'un fond de financement pour la validation dans tous les régimes des périodes de formation et de recherche d'emploi.

La Cgt n'écarte pas la perspective d'une augmentation des cotisations. Au cours de ces 10 dernières années. Depuis 1984, les salariés ont été massivement mis à contribution alors que les entreprises étaient exonérées de tout effort. Ce sont donc à elles, de financer la majorité des 0,3 % par an d'augmentation des cotisations nécessaire au bouclage des comptes des régimes de retraite.

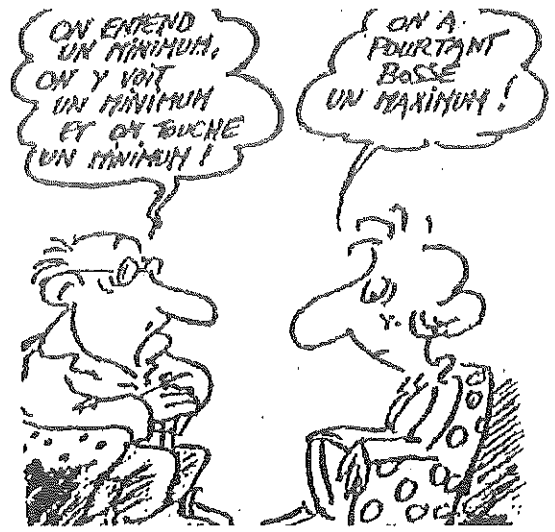

Une démarche de gestion

Les gouvernements successifs ont fait des retraites technocratiques alors qu'il relève avant tout d'un choix collectif.
Une véritable réforme des retraites doit déboucher sur l'élection des représentants des salariés dans les organismes de retraite de base et complémentaire.

DECLARATION DE LA CGT

Retraite complémentaire, le droit à la retraite à 60 ans, prolongé jusqu'en avril 2004.

Les luttes puissantes de ces dernières semaines ont pesé sur les discussions de ce vendredi 20 juin, aboutissant au prolongement du droit à la retraite à 60 ans, pour les retraites complémentaires, jusqu'en avril 2004.

C'est ce que la Cgt revendiquait.

Les salariés et les organisations syndicales étaient confrontés au projet du MEDEF de s'inscrire dans les échéances du projet Fillon et de ne prendre aucun engagement au-delà de la fin de l'année 2003.

L'échéance reportée en avril 2004 va donner plus d'espace pour de véritables négociations, au cours desquelles les salariés vont être appelés à intervenir pour garantir le contenu et le financement du droit à la retraite à 60 ans à taux plein, pour tous.

Le prochain rendez-vous de négociations pour l'avenir des retraites complémentaires est fixé au 9 septembre 2003.

Montreuil, le 20 juin 2003

Actualité

Sujets du bac

Traitez l'un des trois sujets suivants :

Premier sujet : Estimez-vous que l'obstination soit, de la part d'un dirigeant politique, une attitude apte à apporter une solution valable aux problèmes cruciaux posés à une société de type démocratique ?

Deuxième sujet : Pensez-vous que ce nouveau siècle doit être marqué, comme le préconisent nombre de penseurs de l'école libérale, par la remise en cause des acquis sociaux collectifs obtenus au long du siècle dernier ?

Troisième sujet : Rédigez une lettre félicitant Alain Juppé, ancien Premier ministre, d'avoir obtenu sa retraite à 57 ans et demi avec 75 % de son salaire, et répondant aux insinuations malveillantes qu'a suscité cet acquis chez certains de ses amis politiques.

Animation Sociale d'Aubenas : Grève pour les salaires

Le personnel du Centre Social A.S.A. (Animation Sociale d'Aubenas)
S'est mis en grève du mardi 10 juin 2003 au jeudi 19 juin 2003. Ceci pour réclamer le
Paiement des salaires du mois de mai 2003 et le versement à date régulière
Des salaires pour les mois suivants.
Les salariés du centre social ont demandé conseils à l'union locale CGT
D'Aubenas qui les a soutenus dans leur démarche notamment auprès
Du tribunal des Prud'Hommes d'Aubenas. Ils ont décidé de poursuivre
Leur action pour obtenir gain de cause.

Réflexion, interrogation, questions sur la situation.

La période actuelle mérite la réflexion, suscitée par les questions posées par le mouvement social qui vient de se produire.
Au début était le « problème » des retraites. Tout et son contraire a été dit sur le sujet : les travailleurs vivent plus longtemps, il ne sera pas possible de payer les retraites dans 20 ans, les actifs ne seront pas assez nombreux, etc. etc. etc.
Il faut donc « réformer » le système pour le sauver, dit le gouvernement ainsi que les « éminents spécialistes de la chose ». Et « tout » le monde de dire qu'il faut réformer. Mais dans quel sens ? De toute évidence ceux qui étaient dans la rue ou et en grève donnaient leur position : **RETRAITE A TAUX PLEIN A 60 ANS AVEC 37,5 ANNUITES POUR TOUS. PENSION 75% MINIMUN, SUR LES 10 MEILLEURES ANNEES.**
Ce qui signifiait retrait du projet FILLON et abrogation des mesures BALADUR. Par millions dans les rues cette exigence a été portée par les travailleurs du privé et du public. A la vue des mobilisations toujours plus importantes- malgré la pression médiatique- et du refus du gouvernement de négocier véritablement, la nécessité d'un mouvement tous ensemble en même temps prend corps.
La demande d'un appel à la grève générale interprofessionnelle dans l'unité des confédérations et des syndicats et fédérations nationales voit le jour et s'amplifie. Cela n'a pas eu lieu. Des questions multiples se posent et sont posées par de nombreux militants. L'exigence de ces travailleurs était-elle injustifiée ? Contrairement à 1968, la majorité des travailleurs du privé se trouvent dans des entreprises de moins de 50 salariés, ils ne partiront pas à la grève s'il n'y a pas un appel national clair. Y avait-il un autre moyen pour faire reculer le gouvernement ? Le privé n'était pas assez mobilisé, mais avons nous bien expliqué que tous les travailleurs étaient concernés par cette réforme, ceux du privé comme les autres, ainsi que tous les régimes spéciaux (SNCF, EDF, etc.) ? L'unité n'a pu être réalisée entre la base et le sommet, il faudra pourtant y arriver La question des retraites était la première, le résultat est de mauvaise augure pour les autres dossiers. Le prochain c'est la SECU, déjà ils préparent le terrain il ne sera pas possible de payer : « le retour du trou de la SECU en version originale » Ou « le trou imaginaire » version Chirac-Raffarin. Pendant ce temps les patrons sont exonérés de prés de 30 milliards d'euros pour 2003 (chiffre officiel).
Mais il faudra réformer !!! con se le dise !!! Aujourd'hui le projet retraite est voté par le parlement, qui exécute sans problème les exigences de l'Europe de Maastricht et du F.M.I (fond monétaire international) à la solde des multinationales des USA. Une chose est certaine il ne sera pas possible de dire que c'est à cause du manque de mobilisation des travailleurs que cela a été possible !

Déclaration de la CGT.

Montreuil, Le 22 juin 2003

Ce dimanche à l'aube, José Bové a été jeté en prison après un important déploiement de forces de police autour de son domicile.
Pourtant, de multiples voix s'étaient élevées pour dénoncer la condamnation du dirigeant de la Confédération paysanne et pour demander au gouvernement et au Président de la République de ne pas procéder à son incarcération. Au-delà des diverses appréciations portées sur les modes d'action consistant à détruire des cultures expérimentales de plantes génétiquement modifiées, la lourdeur des condamnations prononcées à l'encontre de José Bové et des autres dirigeants de la Confédération paysanne a pris de toute évidence le sens d'une volonté de répression de l'action revendicative.
La décision du gouvernement de mettre cette sanction à exécution confirme qu'il ne néglige aucune occasion de combattre le syndicalisme représentatif ne s'intègrant pas dans ses orientations politiques. Elle s'ajoute à la multiplication des sanctions et des mesures répressives à l'encontre des salariés pour faits de grève et de manifestation.
Le gouvernement a choisi d'incarcérer José Bové en plein débat parlementaire sur la loi sur les retraites, alors que les mobilisations des salariés traduisent leur volonté majoritaire que le texte ne soit pas voté et qu'une négociation s'ouvre sur un projet alternatif. Cela montre combien il craint la confrontation démocratique sur le terrain social.
La Cgt demande la libération immédiate de José Bové et la levée des sanctions frappant les autres dirigeants de la Confédération Paysanne. Elle demande l'arrêt de toutes les mesures répressives à l'encontre des salariés impliqués dans les actions revendicatives.
Elle poursuit avec plus de détermination encore l'action pour que le projet de loi gouvernemental sur les retraites ne soit pas voté, et appelle les salariés à participer massivement à la consultation nationale unitaire pour la négociation d'une autre réforme.

Smic :

Les mensonges de Raffarin

Jean-Pierre Raffarin vient d'annoncer que le Smic augmentera de 5,5% le 1er juillet prochain. C'est, d'après lui, l'une des plus fortes hausses de ces vingt dernières années. Mais, c'est surtout un mensonge éhonté. Cette hausse découle de l'obligation légale de relèvement du taux horaire du salaire minimum pour relever le Smic 35 heures sur l'ancien Smic 39 heures. Non seulement il ne s'agit pas d'une revalorisation du Smic mensuel, mais cette hausse ne permettra pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies par les salariés payés au Smic depuis leur passage aux 35 heures. Cette mesure ne concernera d'ailleurs que la moitié des Smicards. J.-P. Raffarin omet également d'indiquer que cette hausse du Smic sera plus que compensée par un nouveau système d'allègement de cotisations patronales.

RETOUR A L'ENVOYEUR

Une action à ne pas manquer !

Notre brave Premier ministre doit, dès aujourd'hui, envoyer aux 26 millions d'électeurs hexagonaux un "explicatif " de ***sa*** réforme des retraites.

Deux cas se présentent:

A/ **Vous êtes d'accord, bien, alors encadrez ce papier, il vaut de l'or, il *vous* a coûté trois millions d'euros.**

B/ **Vous n'êtes pas d'accord**, mieux, en ce cas, **n'ouvrez pas** la précieuse missive gouvernementale, **barrez** de la couleur que vous voulez votre adresse inscrite sur l'enveloppe et **écrivez** dessus :

Refusé, retour à l'envoyeur".

Remettez le courrier ainsi traité dans une boite aux lettres de la Poste.

Diffusez abondamment ce message autour de vous (par e-mail, "voie orale" ou écrite, etc... 26 millions de retours ? ? ?)

France Télécom et les syndicats (CFDT, CFTC, CGC et FO) ont signé un accord cadre *« pour l'emploi et la gestion prévisionnelle des compétences »* applicable dans tout le groupe. Objectif fixé : contrôler de manière importante les dépenses de fonctionnement (...) et accroître la productivité des opérateurs. ■

La CGT n'a pas signé cet accord et déclare qu'*« avec ce texte, France Télécom veut se donner les moyens de supprimer le maximum d'emploi et d'accroître la pression sur l'ensemble des salariés »*. ■

Le trait de la semaine

Grévistes, vous n'avez pas à rattraper le travail

Nous avons eu écho que dans des administrations (La Poste – Impôts ...), les chefs de services demandent aux personnels grévistes de rattraper le travail, avec des dates butoir.

Vous n'êtes pas payés, les retenues de grève vont être massives et en plus, on vous demanderait de faire du travail supplémentaire non rémunéré.

L'Union Locale **cgt** d'Aubenas et région vous conseille de laisser le travail non fait de côté et de faire connaître toutes initiatives.

Syndicat CGT
Centre Hospitalier Général
07200 AUBENAS

SYNDICAT C.G.T. Hôpital d'Aubenas

VISITE DU DARH A L'HOPITAL D'AUBENAS

Comme vous devez le savoir Monsieur METAIS (Directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation Rhône-Alpes) est venu au centre hospitalier le jeudi 5 juin 2003, suite à l'interpellation des syndicats CGT et FO.

Voici le déroulement d'une journée particulière :

- **Tout d'abord, bienséance oblige, repas « champêtre » à l'hôtel Ibis où étaient conviés nos élus (Madame CHAUSSABEL, Messieurs TESTON, FLORY, CONSTANT) ainsi que le Conseil d'Administration.**
- **Puis accueil devant l'entrée de l'hôpital par les agents hospitaliers et ses usagers.**
- **A 14h00, rencontre avec les représentants médicaux.**
- **A 15h00, rencontre avec les représentants syndicaux.**
- **A 16h00, réception avec beaucoup de « considération » de l'association des usagers de l'hôpital dans le couloir du sous-sol où ces derniers ont remis une motion de soutien à l'hôpital.**
- **Et pour terminer, visite de Boisvignal.**

Monsieur METAIS s'est voulu très rassurant quant à l'avenir de notre établissement. Un sixième poste de Médecin Anesthésiste Réanimateur est créé.

La lecture des chiffres de notre activité est là pour confirmer la qualité des soins qui sont délivrés à l'intérieur de notre établissement.

Monsieur METAIS, nous a appris qu'une partie du budget pour la rénovation et l'agrandissement du service de Réanimation (nous passons de six à dix lits) avait déjà été allouée au centre hospitalier.

Suite à ces déclarations nous nous posons des questions sur la crédibilité de notre direction pour défendre et développer notre hôpital :

Où est donc passé cet argent ?

A quoi a t-il servi ?

Monsieur METAIS nous a rappelé à plusieurs reprises que <u>seul le Directeur de l'Hôpital était maître de son budget et de la politique générale de son établissement.</u>

Comment peut-on croire à la volonté du maintien de l'équipe des Anesthésistes (donc du plateau technique) quand on sait que dans quelques mois il ne restera plus qu'un Anesthésiste titulaire ?

Notre rôle d'agents hospitaliers est aussi d'informer la population du danger réel découlant de la fragilisation de notre plateau technique.

Nous sommes très inquiets quant à l'avenir immédiat de notre établissement .Aussi nous vous invitons à nous soutenir dans notre démarche.

Aubenas, le 13/06 /2003

REFLEXION

SOMMES NOUS DEJA A MOITIE CUITS !!

Imaginez une marmite remplie d'eau froide dans laquelle nage tranquillement une grenouille.

Le feu est allumé sous la marmite, l'eau chauffe doucement. Elle est bientôt tiède. La grenouille trouve cela plutôt agréable et continue à nager.

La température continue à grimper. L'eau est maintenant chaude. C'est un peu plus que n'apprécie la grenouille, ça la fatigue un peu, mais elle ne s'affole pas pour autant.

L'eau est cette fois vraiment chaude. La grenouille commence à trouver cela désagréable, mais elle s'est affaiblie, alors elle supporte et ne fait rien.

La température continue à monter jusqu'au moment où la grenouille va tout simplement finir par cuire et mourir, sans jamais avoir fait quelque chose pour s'extraire de la marmite.

Si la même grenouille avait été plongée directement dans de l'eau à 50°, elle aurait immédiatement donné le coup de patte adéquat qui l'aurait éjectée aussitôt de la marmite..

Cette expérience montre que, lorsqu'un changement s'effectue d'une manière suffisamment lente il échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction, aucune opposition, aucune révolte.

Si nous regardons ce qui se passe dans notre société depuis quelques décennies, nous subissons une lente dérive à laquelle nous nous habituons.

Des tas de choses qui nous auraient horrifiées il y a 20, 30 ou 40 ans, ont été peu à peu banalisées, édulcorées, et nous dérangent mollement à ce jour, ou laissent carrément indifférents la plupart des gens.

AU NOM DU PROGRES et de la science, les pires atteintes aux libertés individuelles, à la dignité du vivant, à l'intégrité de la nature, à la beauté et au bonheur de vivre, s'effectuent lentement et inexorablement avec la complicité constante des victimes, ignorantes ou démunies.

Les noirs tableaux annoncés pour l'avenir, au lieu de susciter des réactions et des mesures préventives, ne font que préparer psychologiquement le peuple à accepter des conditions de vie décadentes, voire DRAMATIQUES.

Le GAVAGE PERMANENT d'informations de la part des médias sature les cerveaux – Serf-Veaux :0) – qui n'arrivent plus à faire la part des choses…

Lorsque j'ai annoncé ces choses pour la première fois, c'était pour demain.

REACTION

Là, C'EST POUR AUJOURD'HUI.

Alors, si vous n'êtes pas, comme la grenouille, déjà à moitié cuits, donnez le coup de patte salutaire avant qu'il ne soit trop tard.

INDECOSA la cgt CONSOM ACTION

Aubenas : une nouvelle association de commerçants est née dans notre région, Les commerçants de la zone industrielle du Ponson s'y sont regroupés pour promouvoir l'activité sur cette zone.

Jusque là, rien de bien nouveau. Après tout si c'est pour développer la zone et les ventes, cela peut être bon pour l'emploi et le pouvoir d'achat. Mais là où le bât blesse, c'est qu'encore une fois, c'est la solution de facilité et la logique mercantile qui sont reines en la demeure. Le président de cette association M Didier AUTIN, revendiquait devant le juge d'instance, il n'y a pas deux mois, le droit d'escroquer les assurances pour ne pas avoir à supporter la réparation des pannes sur les appareils sous garantie, qu'il vend sous l'enseigne CONNEXION.

M Didier AUTIN encourage ses confrères à être les « MIEUX-DISANTS » en toutes circonstances. Bien sûr, nous sommes heureux de pouvoir acheter à meilleur prix, cela est humain et logique. Mais comment ne pas réagir quand ce meilleur prix est obtenu grâce à l'appauvrissement des salariés du secteur et du plus grand nombre, la méconnaissance des droits élémentaires des consommateurs et par voie de conséquence la pression exercée sur les salaires et acquis des travailleurs employés par ce monsieur et les membres de son association. Le nombre de travailleurs du secteur qui viennent à l'UL CGT pour se tenir informés de leurs droits, voire pour instruire des dossiers prud'homme est en constante inflation.

«**Vendre de la merde, pas chère**» par des gens sous payés, ne peut pas être une politique viable à long terme. Cela est vrai dans tous les commerces dans l'hôtellerie comme dans l'électroménager.

Diminuer les marges, Augmenter les salaires des salariés, pour Augmenter le Chiffre d'Affaire.

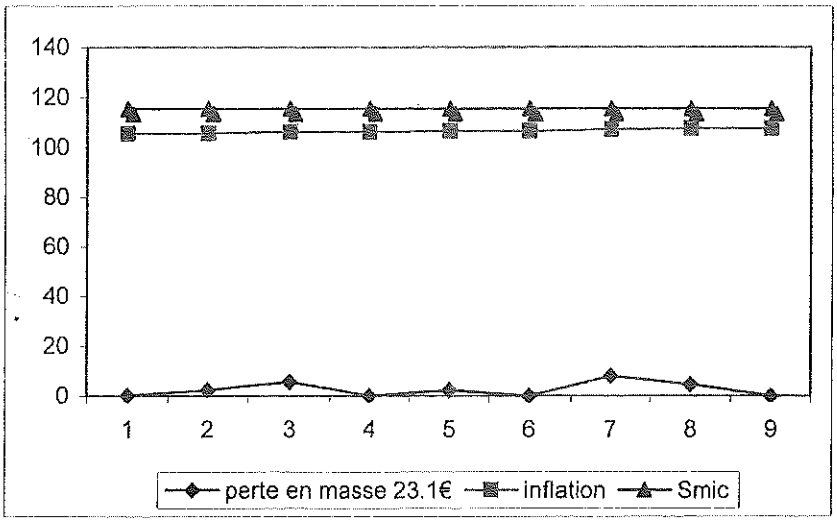

Attention !!
Après la tonte
l'équarrissage

Evolution des prix

Légère stagnation sur les prix depuis la baisse du prix des carburants. S'ils n'ont pas baissé comme ils auraient dû, suite à la déflation sur l'essence consécutive au conflit irakien en cours, ils n'ont pas non plus augmenté outre mesure. Mais, il faut s'attendre à une nouvelle inflation à l'été, comme d'habitude, le touriste entraînant la tonte générale, d'autant que l'Etat, EDF, RATP, SNCF ont donné le La; Plus 3% au 1er juillet.

Il est impossible de tondre les œufs

Pourtant à Aubenas on s'obstine. La foire commerciale d'Aubenas vient de fermer ses portes sur son concert de désillusions et de protestations des exposants, qui après avoir payé très cher le mètre carré de stand, se retrouve avec une perte sèche et un carnet insuffisant en fin de foire. Déjà, plus un seul restaurant de la région ne s'expose au salon gourmand, les professionnels de foires que l'organisation à accrochés, se sont fait rouler. Il serait intéressant de savoir quels sont les arguments qu'ils utilisent pour les faire venir. En tout cas, 15€ pour du fromage fondu sur une patate et une tranche de jambon cru, **on nous prend pour des cons**.

Cette foire qui devrait être un «booster» pour l'activité du bassin, ressemble de plus en plus à une galerie marchande d'entreprises étrangères à l'Ardèche, n'amenant aucune retombée sur l'emploi local.

Permanences INDECOSA
Lundi 07 juillet
Lundi 1er septembre
Urgences 06 75 00 35 89

N° 23

Janvier 2004

DEBOUT

La Tête Haute

Journal de l'Union Locale C.G.T. d'Aubenas et Région

EDITORIAL

En ce début d'année 2004, les sujets d'inquiétude sont nombreux pour les salariés actifs et privés d'emploi et les retraités.

Comme chaque année, 2004 a débuté avec l'assemblée générale du Conseil de Prud'hommes d'Aubenas.
Ce Conseil a la fâcheuse réputation, même loin de notre sud-Ardèche, d'être très favorable aux patrons et d'avoir un fonctionnement pour le moins anormal, c'est ce qu'y dénonce le groupe des conseillers CGT.
Pour changer cela ; nous avons proposé aux autres organisations syndicales, malgré que nous ayons la majorité au sein du Conseil, de présenter un candidat unique pour les organisations syndicales afin de montrer pour la première fois un front uni face aux patrons.
Nous proposions même des présidences tournantes.
Les autres O.S. étaient d'accord sur le principe, mais la CFDT, avec l'appui de la CGC a décidé au dernier moment de ne pas appliquer ce principe.
A cela s'est ajoutée la trahison d'une de nos conseillers prud'hommes qui a préféré son ambition personnelle à l'intérêt collectif et s'est présentée contre notre candidat, résultat : la CFDT obtient la présidence avec toutes les conséquences que cela va entraîner (voir article en page 2).

Malgré tout, en cette année 2004, face à l'arrogance patronale qui a ses entrées directes au gouvernement ultra-libéral, nous pensons à la CGT que l'Unité syndicale est incontournable, et nous ferons tout pour l'obtenir, tout en restant ferme sur la défense des intérêts des salariés.

Cette année 2004 sera également l'année des résolutions du 47ème congrès confédéral.
Ainsi, la CGT a pour ambition d'arriver au million de syndiqués et l'Union locale d'Aubenas et région y prendra toute sa place et a décidé un travail de parrainage des entreprises qui commence à porter ses fruits.

Oui, devant cette arrogance patronale et la tentation d'autres organisations syndicales de cogérer avec le patronat, la CGT a besoin de conforter sa première place.

Il ne peut être question pour la CGT de faire comme la CFDT en mentant sur le nombre de ses syndiqués, en effet, celle-ci à coup de gros renforts publicitaires annonce dans la presse 900 0000 adhérents, alors qu'elle est loin derrière la CGT qui ne les a pas, et alors qu'il est prouvé qu'elle a perdu au moins 120 000 adhérents en 2003.

Ca ne sert décidément à rien de mentir, mais la seule façon de savoir est à travers les urnes, c'est pourquoi la CGT propose qu'il soit instauré régulièrement des élections professionnelles de tous les salariés (public – privé – privés d'emploi – petites entreprises) afin de déterminer la véritable représentation syndicale.

En même temps, la CGT propose une loi de démocratie sociale qui interdise d'appliquer un accord signé par une ou des organisations syndicales minoritaires.

Plus de syndiqués, plus de démocratie seront nos vœux les plus chers pour cette année 2004.

En cette année 2004, où les mauvais coups risquent d'être encore plus forts qu'en 2003 (remise en cause de la protection sociale, gel des salaires), il va être impératif d'élever le niveau de mobilisation.

La Commission Exécutive de l'Union Locale CGT d'Aubenas et région profite de ce journal pour te souhaiter, ainsi qu'à ta famille, tous nos vœux de bonheur et de santé.

SOMMAIRE

P.1 Edito
P.2 Assemblée Générale Conseil de Prud'hommes
P. 3 et 4 Repas de l'UL

ASSEMBLEE GENERALE DUCONSEIL DE PRUD'HOMMES :
Pitrerie, Mensonges et insultes...

Voilà comment on pourrait résumer ce qui s'est passé au Conseil de Prud'hommes d'Aubenas, vendredi 9 janvier 2004 à l'occasion de l'Assemblée Générale.

Auparavant, la CGT proposait aux autres organisations syndicales l'unité de candidatures pour faire face aux patrons, lors des élections des présidences.
L'ensemble des organisations syndicales était d'accord sur le principe, mais en ce qui concerne la CFDT et la CGC, pas pour l'appliquer, ce qui n'est pas très étonnant pour des syndicats qui ne cessent de signer des accords minoritaires défavorables aux salariés.
Seul F.O. décidait de nous suivre dans cette démarche.

Les salariés ayant placé la CGT loin devant les autres lors des élections prud'homales, nous revendiquions légitimement la présidence générale dans le respect de ce vote, tout en admettant de la faire tourner entre les organisations dans les années à venir.

Tout se serait donc passé normalement si certains conseillers prud'homaux n'avaient pas fait passer leur ambition personnelle avant l'intérêt des salariés.
En effet, un candidat CFDT se présentait malgré l'accord de principe contraire de son organisation.
Pire, une élue CGT, Denise BARTHELEMY, se présentait contre notre candidat CGT, Jacques BOUVIER, il est vrai que ces derniers temps elle nous avait habitué à de tels comportements très étrangers à la conception de la CGT.
A notre demande, elle considère que le mandat lui appartient alors qu'elle est élue sur une liste CGT, drôle de façon de respecter le vote des salariés...
Résultat, la Présidence générale est revenue à la fin d'une triangulaire à la CFDT.
Il va sans dire que cette conseiller ne fait plus partie du groupe CGT, et ne peut plus représenter notre organisation dans quelque instance.

Tout aurait pu en rester là, mais lors des discours de chacun à l'Assemblée solennelle, les trois parties (Médef, CGT, Barreau) parlaient d'une même voix pour traiter de tous les noms les salariés du groupe CGT.
Ce qu'auraient fait les conseillers du groupe CGT était si grave que cette année, exceptionnellement, l'apéritif d'honneur qui suit habituellement l'assemblée était annulé.

Quelles sont donc les fautes su graves qui ont offusqué tout ce beau monde ?
Tout simplement, notre candidat CGT avait demandé lors d'une audience, au bâtonnier IMBERT de mettre sa robe, ce qui est obligatoire.
Maître IMBERT était alors monté sur ses grands chevaux, traitant le tribunal de Prud'hommes de " pitrerie ".
Mais c'est notre conseiller, qui sur insistance du barreau et à la demande du président patronal du Conseil de Prud'hommes et de la vice-présidente (Denise BARTHELEMY) a été convoqué devant le premier président de la cour d'Appel de Nîmes.
Il est à noter que celui-ci n'a rien eu à reprocher sur le fonds à notre camarade.

Il est raconté que le bâtonnier aurait été insulté, si tel était le cas, n'ayons aucun doute, celui-ci aurait porté plainte, ce qui n'est évidemment pas le cas, la seule plainte connue a été justement déposée contre le bâtonnier pour outrage à magistrat...

Voilà donc les raisons qui ont poussé ce petit monde à faire de l'assemblée solennelle un réquisitoire contre les conseillers du groupe CGT (sans avoir le courage de les nommer une seule fois, au contraire en semant la confusion.

Ces trois partis toujours (Médef, CFDT, Bâtonnier) ont tous les trois reproché aux conseillers du groupe CGT d'être des militants (ce qui pour nous est un compliment.)
De la part du Médef et du bâtonnier, ce n'est pas surprenant, voire normal, mais venant du conseiller CFDT, aujourd'hui président du Conseil, c'est plus que regrettable…
Quelle idée du syndicalisme fait-il passer ?
A-t-il oublié si vite sa profession de foi dans laquelle il a été élu conseiller prud'homme et dans laquelle il s'engageait à défendre les intérêts des salariés ?

A-t-il oublié si vite que la partialité du Conseil de Prud'hommes est due à sa parité, c'est à dire deux parties (organisations syndicales de salariés et d'employeurs) qui justement prennent partie.

Il n'avait pas dû lire la presse syndicale de la veille relatant un récent arrêt de la cour de cassation qui reconnaît implicitement cette partialité qui caractérise le conseil de prud'hommes ?
La plupart des conseils autres qu'Aubenas reconnaissent implicitement cet état de fait…

Pour finir sur une note positive, la CGT a obtenu les présidences des sections commerce, activités diverses et encadrement (agriculture à la CFDT et Industrie à Denise Barthelemy candidate libre)

En ce qui concerne le groupe CGT, tout en regrettant ces mascarades et autres sournoiseries qui n'arrangeront pas la réputation de ce conseil qui n'avait vraiment pas besoin de ça, et qui une fois de plus n'iront pas dans l'intérêt des salariés, ils continueront à être des militants défendant les intérêts des salariés

21 FEVRIER 2004 - REPAS DE L'UL
SALLE POLYVALE NTE
Espace Deydier - PONT D'UCEL

Comme chaque année, l'Union Locale organise sa soirée conviviale.

C'est l'occasion de nous retrouver tous ensemble, syndiqués ou non, autour d'un bon repas avec une animation musicale (programme au verso.)

Cette année, la soirée sera animée par le groupe « REGARDS » reconnu pour la qualité de ses prestations.

Pour rester accessible à tous, nous avons voulu, malgré la qualité du repas et de l'animation conserver un prix modeste : 17 € tout compris (repas, animation, vin à volonté), repas gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Tout en discutant de l'actualité du moment, cette soirée nous permettra de passer un bon moment, c'est pourquoi nous comptons sur la présence de tous pour sa réussite.

✂ -

BULLETIN DE RESERVATION A renvoyer avant le 18/02/04 à :
Union Locale CGT – Combegayre – Avenue de Sierre – 07200 AUBENAS
☎ 04 75 35 17 33 - Fax. 04 75 35 21 91 - Courriel. lacgtaubenas@wanadoo.fr

NOM Prénom :
Adresse :
Nb de personnes : X 17 € = €
Ci joint mon règlement par chèque.

21 FEVRIER 2004

UNION LOCALE CGT

Assiette de crudités
Confit de canard
Pommes sarladaises
Fromage
Pièce montée

SALLE POLYVALENTE
PONT D'UCEL

Animation musicale par le groupe

REGARDS

VENEZ NOMBREUX
A PARTIR DE 19 heures

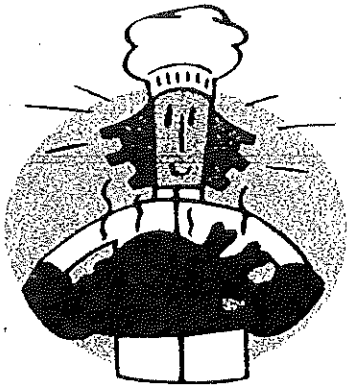

Tarifs:
Adultes: 17 €
Enfants: gratuit
jusqu'à 12 ans

RESERVATION: contacter l'UL CGT
04 75 35 17 33

N° 24

Avril 2004

DEBOUT

La Tête Haute

Journal de l'Union Locale C.G.T. d'Aubenas et Région

EDITO

Santé-sécu
Des objectifs solidaires

Après les mauvais coups assénés par le gouvernement Raffarin, et en particulier la casse de la retraite, les français ont majoritairement rejeté cette politique.

Le gouvernement doit tenir compte de l'expression démocratique du 28 mars 2004.

Le droit à la santé pour tous, l'égalité de traitement pour l'ensemble des citoyens, l'objectif de bien-être dans sa vie professionnelle, personnelle quel que soit son âge, sa catégorie sociale constituent les objectifs essentiels de la CGT.

En agissant comme si le programme d'inspiration libérale avait un soutien populaire, le gouvernement a accumulé des mesures dont le Médef était le principal inspirateur et le seul bénéficiaire, sans tenir compte de l'opinion des syndicats de salariés les plus représentatifs.

Face à l'insécurité sociale, l'emploi, la solidarité, le développement économique doivent être au cœur des politiques publiques.

Les syndicats de salariés ont une grande responsabilité à assumer. Ils doivent ensemble, prendre le temps de l'analyse et explorer les voix de leur action commune pour faire face, avec le plus grande efficacité, aux rendez-vous des prochaines semaines.

Dans ce but, la CGT propose la réunion d'un sommet intersyndical destiné à dégager les axes d'une intervention unitaire auprès du gouvernement et du patronat.

C'est ce qu'a tenté de faire l'Union Locale CGT d'Aubenas et région en conviant les autres organisations syndicales locales à une réunion de préparation pour un grand 1er mai unitaire. Hélas, celles-ci n' ont pas répondu présent.

L'UL va œuvrer dans les prochains jours au rassemblement des salariés le plus large possible, avec ou sans les autres organisations syndicales.

COUP de Gueule: NON !

Le nouveau gouvernement vient d'être connu et ressemble à l'ancien, il est évident qu'il est là pour accélérer les mauvais coups. Nicolas SARKOZY tout juste nommé à l'Economie et aux Finances annonce la couleur: entre autres contrats d'objectifs individuels, primes au mérite, etc... autant de mesures rejetées massivement par les personnels qui viennent de placer la CGT première organisation syndicale aux dernières élections professionnelles.

Il annonce de plus une baisse sensible de l'Impôt Solidarité sur la Fortune pour « relancer l'économie »; pas étonnant don que son ami le baron Ernest Antoine Sellières, patron du Médef jubile son contentement de voir « Le ZIDANE du gouvernement » à un poste clef .

Nous ne laisserons pas faire, et le troisième tour social sera à la hauteur du mécontentement.

SOMMAIRE

1. Edito
2. La Sécu est en danger
3. Jaujac 2004: l'affiche
4. Jaujac 204: Le programme
5. L'Emploi, parlons-en
6. Paroles de Bibs

LA SECU EST EN DANGER !!!

Quelques notions de base :
l'article 1 de l'ordonnance de 1945 dit, « *il est institué une organisation de la sécurité sociale, destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.(...)* »
Toujours l'article 1 : « *la couverture des charges de la sécurité sociale est assurée par des cotisations assises sur l'ensemble des rémunérations perçues par les bénéficiaires de chacune de ces législations.* »
La sécurité sociale garantit un droit. La couverture de ce droit est assurée par les salariés eux-mêmes. L'argent de tous sert à chacun, lorsqu'il en a besoin, c'est la solidarité ouvrière.
Le financement de la Sécu est assuré par une part de notre salaire que nous ne touchons pas, c'est le **salaire différé** (cotisations dites part ouvrière et part patronale).
La Sécu est une conquête ouvrière, elle a été arrachée au patronat au sortir de la guerre, depuis elle a toujours été l'objet des attaques incessantes du patronat et des gouvernements.
Aujourd'hui c'est par l'intermédiaire des commissaires européens que les attaques ont lieu. En intégrant les comptes de la Sécu dans les comptes de l'état (1995), ils exigent, les non élus, à réduire les dépenses pour combler le TROU.
Le TROU, d'où vient-il ?
Depuis 20 ans la Sécu est victime d'un pillage éhonté par les exonérations de cotisations. Une exonération de charge c'est un pourcentage de la charge dite patronale qui au lieu d'être versé à la Sécu, est donné à l'employeur, lui permettant de baisser le coût du travail. En 2002 ces exonérations ont représenté 19,5 milliards d'euros, elles ne sont compensées qu'en partie par l'Etat. (*lire article dans DEBOUT n°22 septembre 2003).*
Le TROU, le déficit dont on nous rebat les oreilles, est crée de toutes pièces par le pillage organisé au compte du MEDEF, (pour soit disant favoriser l'emploi – la courbe du chômage suit l'augmentation des allègements.) par les gouvernements successifs.
Aujourd'hui les commissaires européens exigent le démantèlement de notre protection sociale, pour la sauver !!!
Il est urgent d'organiser la riposte, mais peut-on l'organiser sérieusement si nous partageons le même diagnostic que le MEDEF et le gouvernement Raffarin, la CFDT ?
Peut-on organiser la riposte si nous considérons que le « déficit » issu du pillage est structurel ?
Se situer sur ce terrain c'est se situer sur le terrain des pilleurs ,des casseurs, toutes les « réformes » récentes sont des contres réformes, celle que nous propose le « diagnostic partagé » en est une supplémentaire.
Exigeons le remboursement des exonérations, l'augmentation des salaires, l' arrêt des licenciements, le retrait de toutes les contres réforme.

sm

La Sécu est en danger, sauvons là !
Elle est à nous, c'est notre salaire différé.

Jaujac 2004

Fête champêtre
de l'Union Locale CGT
d'Aubenas et région

Entrée gratuite

1er Mai 2004

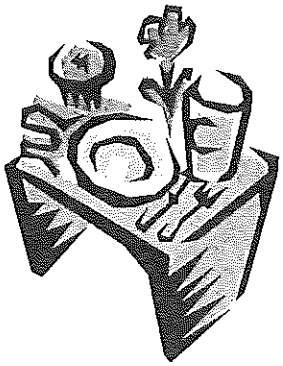

Participez à la traditionnelle fête des travailleurs

Votre rendez-vous annuel ouvert à tous, proposé par les camarades CGT d'auberas et région

Au programme

Animations et spectacle

Toute la journée de nombreux jeux pour les enfants

Tournoi de foot

Concours de pétanque

Dans le cadre champêtre de la colonie de Bobigny

De quoi vous rafraîchir,
vous restaurer...
vous amuser ! !

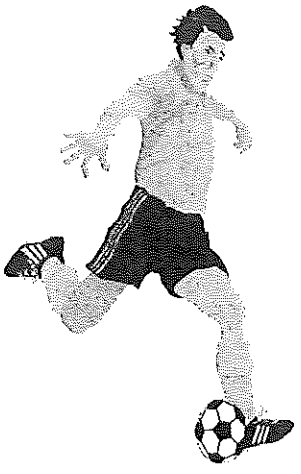

Prix des repas: adultes: 10 €
Enfants: 5 €

L'emploi parlons en !!!

Je travaille dans une entreprise de moins de 10 salariés, j'ai 55 ans dans quelques mois. Dans l'entreprise il n'y a pas d'opposition à un départ pour ce que l'on appelle une retraite progressive.(départ à mi-temps compensé par une embauche sur le mi-temps)
Deux employés en bénéficient déjà, cela a permis la création d'un emploi à plein temps en CDI.
En ce qui me concerne, l'entreprise embaucherait, deux jeunes en CDI pour un mi-temps dégagé.
Mais voilà, la donne a changé grâce à messieurs Fillon et Chérèque : Aujourd'hui pour pouvoir bénéficier de cette mesure il faut que l'entreprise verse aux ASSEDIC une somme équivalente à 10 millions de Centimes (15000 € environ).
Pourquoi cela ? Il y a quelques années un dénommé Chirac accompagné d'un dénommé Jospin ont signé à Barcelone un accord Européen prévoyant l'allongement de la durée d'activité de 4 à 5 ans. L'accord pour la soit disant pérennisation des retraites, qui nous fait travailler plus longtemps au grand plaisir du MEDEF, s'inscrit dans ce cadre. Politique de « droite », de « gauche », je ne sais pas, elle est appliquée par tous les gouvernements qui refusent de rompre avec l'Europe de Maastricht. En attendant derrière les beaux discours sur l'emploi, je travaillerai à plein temps et d'autres plus jeunes chômeront à plein temps.

MS

7ÉME CONFÉRENCE NATIONALE DES PRIVÉS D'EMPLOI ET CHOMEURS

justice pour les chômeurs

Les travaux de la 7éme conférences des chômeurs CGT se sont tenus à Montreuil du 23 au 26 mars 2004. Nous y étions. Elle a réaffirmé l'importance d'une organisation spécifique aux privés d'emplois et précaires dans la CGT en correspondance avec les objectifs du 47ème congrès.

La CGT est la seule organisation syndicale à proposer aux travailleurs désorganisés une telle structure. La conférence a réaffirmé sa solidarité avec toutes les associations oeuvrant dans la même but, tout en posant les revendications spécifiques des privés d'emploi et précaires, en termes de revendications catégorielles.

Elle a entériné et approuvé l'action en justice pour les « chômeurs recalculés », lancée à travers toute la France par les comités de chômeurs existants. cette action a pris une ampleur historique, puisque 78 Tribunaux de Grande Instance sont concernés pour plus de 2000 dossiers déposés. 17 dossiers de l'Ardèche seront jugés à Valence. Les 3 autres associations nationales de chômeurs ont délégué à la CGT le soin d'instruire ces dossiers reconnaissant par là, la force de notre organisation.

De nombreux comités de chômeurs CGT se sont crées en France. Ils obtiennent des résultats fantastiques grâce à leur détermination ; Sapin de Noël pour les enfants de chômeurs ; des locaux équipés ; gratuité de transports, logements, tableaux d'affichage dans les ANPE, avec les copains d'EDF ils arrêtent les coupures. Ils empêchent les expulsions, organisent des formations syndicales ou autres.

Camarades précaires et chômeurs ! c'est quand vous voulez !!
04 75 35 17 33 06 98 46 41 06

A ne manquer sous aucun prétexte.

Dans le cadre des manifestations du 1er Mai nous diffusons avec le cinéma le Navire à Aubenas, PAROLES DE BIBS, la réponse des ouvriers de Clermont Ferrand au livre de François Michelin « Et pourquoi pas? ».
Des camarades de Clermont acteurs du film seront présent pour débattre avec tous.

Jeudi 29 avril 2004 à 20h30

Dans un livre publié fin 1998, François Michelin mettait en avant sa conception humaniste du capitalisme quelques mois avant l'annonce d'une vague de licenciements dans son entreprise. **Paroles de Bibs** est le droit de réponse des ouvriers de Clermont-Ferrand, le fruit d'une rencontre ludique entre la littérature d'un grand patron et la réalité quotidienne de ses employés, les Bibs.

N° 26

novembre 2004

Journal de l'Union Locale C.G.T. d'Aubenas et Région

La Tête Haute

EDITO

Les vases communiquant

C'est ainsi que l'on peut résumer la politique salariale; en effet, à mesure que les profits des entreprises ainsi que les salaires de leurs dirigeants, les salariés et les retraités voient leur pouvoir d'achat diminuer.
En un an, les dirigeants des principales entreprises françaises se sont généreusement augmentés de plus de 25 %; ces mêmes dirigeants arguent la crise pour refuser toute augmentation à leurs salariés.

Le gouvernement n'est pas en reste puisque le dernier accord salarial dans la Fonction publique remonte au 10 février 1998 et traitait de mesures pour les années 1998 et 1999.
Pour les années 2000, 2001 et 2002, il n'y a eu aucune négociation avec les organisations syndicales.
2003 fut une année blanche !
Puis, le Gouvernement a pris des décisions unilatérales ponctuelles avec une majoration de la valeur du point d'indice de 0,5 % au 1er janvier 2004.

NOUS NE DEVONS PLUS LAISSER FAIRE !!!

Les retraités ont montré la voie avec le rassemblement du 21 octobre, tous ensemble nous devons dire « ASSEZ » et nous mobiliser dans l'unité la plus large possible.

Assez des mesures « libérales » du gouvernement qui ne fait que répondre aux revendications de ses amis du Médef !

Ce gouvernement est largement aidé dans ses mesures antisociales par la « politique européenne » aux ordres du Fond Monétaire International et du grand capital.

A ce sujet, la CGT engage un débat avec ses adhérents pour prendre position sur le Traité de constitution européenne.
L'Union Locale d'Aubenas et région vous invite à vous informer et donner votre avis.

La Commission Exécutive a déjà eu un premier débat et en tire une première analyse:
Le projet de constitution, en imposant un ordre libéral, s'oppose frontalement à l'Europe sociale.

- La constitution européenne telle qu'elle est conçue, constitue une grave dérive libérale, une attaque des services publiques et de nouveaux reculs en matière de protection sociale en encourageant la privatisation de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et de la retraite.
- Elle a pour objet de nier le Code du Travail, puisque le Droit Communautaire s'appliquerait avant le Droit Français.
- Elle remet gravement en cause le droit de grève, et même le droit d'expression dans certains domaines.
- Elle menace la laïcité, en reconnaissant les Églises, elle donne un poids à la hiérarchie religieuse avec ses valeurs patriarcales qui mettent les femmes au second rang; de plus, le projet veut les enfermer dans un travail reproductif et domestique...
- Ce projet est une attaque contre les pouvoirs des syndicats par la centralisation des politiques à Bruxelles selon une orientation unique, mais de plus, la chartre des droits fondamentaux est un net recul par rapport à notre droit du travail.
- Elle fait obligation à l'Union Européenne d'augmenter son armement et de rester enchaînée à l'OTAN; quelle aurait été la position de l'Europe sur la question de l'Irak avec une telle constitution ?

- En bref, **une constitution qui ne répond pas aux besoins des populations !!!**

SOMMAIRE

1. Édito
2. Le privé à l'Hôpital d'Aubenas !
   Leclerc: licenciée pour 22,50 € !
3. Quand Raffarin prend aux pauvres...
   C'est la Totale !
   MUR un film à voir
4. En toute franchise
   Complémentarité Centre hospitaliers Aubenas et Vals...
5. Fermeture de l'accueil EDF-GDF
8. Élections professionnelles

Le privé va-t-il faire un peu plus son entrée au Centre Hospitalier d'Aubenas ?

Tout le laisse à penser...
En effet, depuis quelques temps, des contacts ont été pris avec des entreprises de nettoyage.

Cela aurait pour conséquences à cour terme de supprimer les emplois précaires (C.E.C.) qui ont rendu d'énormes services en assurant ces tâches depuis de nombreuses années.

Lors d'une réunion de service; le Directeur des Services Économiques, répondant à une question posée sur le devenir de ces emplois dont une grande partie cesse fin juin 2005, a clairement répondu qu'il n'avait jamais promis une embauche au terme de ces contrats et que, s'il ne recevait pas d'aides à l'embauche de l'État, leur avenir au Centre Hospitalier serait fortement compromis.

Cela ne ferait que conforter l'entrée du secteur privé dans l'hôpital, après le service dialyse entièrement privé, et les concessions en radiologie...

AVEC LA CGT, EXIGEONS L'EMBAUCHE SOUS STATUT DE CES SALARIES

Leclerc, St Etienne de Fontbellon: licenciée pour 22,50 € !!!

M. est caissière à la station carburants de l'hypermarché Leclerc à St Etienne de Fontbellon, un jour, elle se présente à son travail, il lui est remis une mise à pied conservatoire dans l'attente d'une éventuelle sanction; elle se rend à l'entretien préalable en vue de son licenciement, il lui est reproché divers vols pour un total de 2 800 €, dont l'employeur aurait la preuve irréfutable.
Le lendemain, elle est convoquée au Commissariat de Police en tant que témoin (actuellement sans suite) ... rien sur ces soi-disant 2 800 €.
La semaine suivante, elle est licenciée, on lui reproche d'avoir volé 22,50 € dans la caisse des appareils de lavage, sans la moindre preuve, si ce n'est qu'elle a été filmé (sans autorisation) à prendre les clefs de ces appareils.
Elle ne nie pas avoir pris ces clefs comme chaque fois que c'est nécessaire, quand l'appareil ne fonctionne pas et qu'il faut rembourser le client.
De nombreux salariés ont accès à ces appareils, même des intérimaires ont eu possession de ces clefs !!! Et peuvent s'y rendre à tout moment.
M. a immédiatement saisi le Conseil de Prud'hommes d'Aubenas et demande sa réintégration.
Quelque temps auparavant, un autre salarié avait été licencié par cette même entreprise malproprement pour vol, sans aucune preuve, il a gagné aux prud'hommes.
Apparemment, ça ne sert pas de leçon à cet employeur qui préfère payer que perdre la face, mais comment rattraper un tel préjudice moral ?
Ah, j'allais oublier, suite à un accident du travail à Leclerc, M. avait été reclassée à ce poste et devait chaque année suivre une cure pour réparer son dos meurtri par le travail, elle avait l'outrecuidance de ne pas suivre cette cure pendant ses congés.
Inacceptable pour un employeur !!!

Fiscalité: quand Raffarin prend (encore) aux pauvres pour donner aux riches !

Soit un **couple** nanti avec deux enfants, aux revenus de **75 000 euros annuels** (plus de 40 000 francs par mois) et employant une aide à domicile. Avant la mesure Raffarin (déduction fiscale pour emplois familiaux), ce couple payait 2 500 euros d'impôts. **Désormais, il n'en payera plus, alors que leur employée (13 100 euros de revenus annuels) restera, elle, assujettie à l'impôt sur le revenu** si elle n'a pas d'enfant. Pour cet heureux couple, la domestique corvéable dix heures par jour reviendra à 625 euros par mois, calcule cette fois un expert de la Caisse Nationale des Affaires Familiales, si les enfants sont âgées de moins de 6 ans grâce à l'AGED (Allocation de Garde d'Enfants à Domicile).
Nul besoin d'expert pour savoir où résideront les gagnants du nouveau loto Raffarin, à coup sur aux mêmes endroits que ceux du Loto Sarkosy qui envisage de **baisser l'Impôts Solidarité sur la Fortune !** (32 millions d'euros d'allégement)

MAIS où va-t-on trouver le manque à gagner pour l'État, engendré par ces cadeaux fiscaux ?

Réponse:

Pour de strictes raisons budgétaires, le gouvernement va **abroger le dispositif du prêt à taux zéro**, qui permettait chaque année à 100 000 ménages modestes d'accéder à la propriété. Parmi ces familles, 27 000 ont des revenus inférieurs à deux SMIC et 40 000 disposent d'entre deux et trois SMIC...

Le Navire et le Collectif Solidarité Palestine Ardèche Méridionale (auquel participe l'UL CGT d'Aubenas et région) présentent:

MUR
Un film de Simone Bitton

« Un soir de l'été 2002, j'ai vu les premières images du mur au journal télévisé. Cette nuit là, je n'ai pas réussi à dormir. L'idée même de ce mur entre Israéliens et Palestiniens me déchirait physiquement. Au cours des semaines suivantes, une grande détresse s'est emparée de moi. J'ai eu le sentiment qu'on allait me couper en deux et nier tout ce que je suis: une juive arabe dont la vie entière est un lieu de dialogue permanent. [...]
Le mur n'est pas seulement une souffrance symbolique infligée à ceux qui veulent la paix, un crime contre l'un des paysages les plus beaux et les plus chargés d'histoire du monde. Pour les Palestiniens, c'est aussi et surtout une machine de spoliation et d'expropriation. Quant aux Israéliens, c'est terrible de voir comment ce peuple, le mien, qui a traversé les mers pour fuir les ghettos, s'emprisonne aujourd'hui de son plein gré »

Simone Bitton

Projection suivie d'un débat avec la réalisatrice

Cinéma le Palace
35 Bd Gambetta Aubenas
Lundi 13 décembre à 20 h 30

C'est la Totale !

Le baril de pétrole affiche 56 dollars à la bourse de New York. Quand vous lirez ces lignes, bien malin qui pourra dire quel nouveau record, il aura atteint. Bien sûr, on vous expliquera que c'est la faute aux Norvégiens, aux Irakiens, aux Russes, aux Vénézuéliens, au prochain hiver et surtout la faute à « pas de chance ». Un « pas de chance » qui a provoqué la colère des pêcheurs, des camionneurs, des agriculteurs, des bateliers et contraint le pouvoir à quelques mesures.
Dans le même temps, il annonce une augmentation de l'électricité, du gaz et des transports ferroviaires...
Mais qu'en est-il de la colère des salariés qui doivent prendre leur voiture ou les transports en commun chaque jour pour se rendre au travail, ou emmener leur enfant à l'école, ou remplir leur citerne de fuel, ou faire leur cuisine au gaz, ou encore faire tourner leur machine à laver ?
Des salariés qui voient leurs salaires bloqués, alors qu'une kyrielle de sociétés encaisse des sur-profits à l'odeur du pétrole. C'est la « Total »

Un peu d'histoire...

En toute franchise

Gollnisch, un poison à éradiquer

« Je ne nie pas la réalité homicide des chambres à gaz, je sis réservé quant au nombre de leurs victimes. Aucun historien sérieux n'adhère aujourd'hui, aux conclusions du procès de Nuremberg ».

Dixit Bruno Gollnisch, conseiller régional, député européen, dirigeant du Front National. *« A droite de Le Pen »* selon ses dires. Proche des intégristes tendance Mgr Lefebvre, cet individu a voté contre l'ouverture d'une enquête sur la spoliation des biens juifs à Lyon, sous l'occupation, lui opposant le sort *« des victimes de l'épuration ».*

Pas un balourd ni un skinhead, un intello diplômé en droit et langues orientales qu'il enseigne à Lyon III, l'université où sévit une poignée de négationnistes mis à l'index dans un rapport officiel. D'innocentes *« victimes de militants sionistes extrémistes, de la vieille intolérance de gauche, de la police de la pensée et de l'ignominie totalitaire ».*

Un pays civilisé ne peut tolérer de tels propos d'un de ses élus, qui plus est, enseignant. Il doit être mis hors d'état de nuire. Par une décision de justice et par la mobilisation de tous ceux qui font du respect du genre humain leur raison d'être. L'antidote au poison Gollnish.

Hôpital de Vals-les-Bains – Centre hospitalier d'Aubenas

Les représentants syndicaux CGT, de l'hôpital de Vals-les-Bains et Aubenas ont toujours été favorable à travailler ensemble pour améliorer la prise en charge des patients hospitalisés afin de limiter les déplacements inutiles d'un centre à un autre, par des complémentarités telles que le service radiologie, les analyses, etc...tout en maintenant une spécificité propre à chaque établissement.

Seulement l'hôpital d'Aubenas accuse aujourd'hui un déficit d'un peu plus de 1,6 Million d'euros alors que l'hôpital de Vals-les-Bains clôture son budget en excédent.
C'est la raison qui a poussée le Président du Conseil d'Administration de Vals de proposer la création d'un hôpital inter-communal où bien entendu les budgets alloués seraient revus et Vals serait « la corbeille de la mariée ».

Pour nous cette proposition, ne tient pas, le centre hospitalier d'Aubenas n'a jamais eu les crédits correspondant à son activité et prendre à Pierre pour donner à Paul n'a jamais réglé les problèmes.
D'une part, Vals n'a pas de plateau technique, les activités ne sont pas les mêmes, il ne peut-être que complémentaire.
D'autre part, l'établissement de Vals deviendrait le poumon du Centre hospitalier d'Aubenas, c'est-à-dire : fusion de service, réduction de personnel, départs à la retraite non remplacés et les plus menacés serait les services logistiques. A ce sujet des études de marché sont en cours et ils ont beau nous faire croire que se sont des études ont sait très bien où ils veulent en venir.
Quand on nous parle de budget à l'activité tout est dit.

Nous voulons garder notre identité propre, développer les complémentarités entre établissements et surtout être les interlocuteurs de toutes négociations qui auraient lieu, nous ne voulons plus subir comme par le passé, la réduction de l'offre de soins que nous subissons depuis la signature de la convention passée avec la Clinique du Vivarais et l'hôpital d'Aubenas qui font qu'il n'y a pratiquement plus d'urgences ophtalmologie et O.R.L.

Nos élus devraient en tenir compte et ne pas brader les services que se soit ceux de l'hôpital ou ceux de la Clinique, sur une logique absurde de rentabilité « **LA SANTE N'A PAS DE PRIX** »

Edf Gdf Distribution Drôme et Ardèche

Avenir du Service Public à AUBENAS et en Ardèche

Une **dizaine d'agents sont employés à Aubenas** pour assurer l'Accueil Physique et l'encaissement (y-compris en espèce) des factures des usagers . Cet accueil est ouvert 5 jours sur 5, de 8h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de Joyeuse est également assuré par ces agents. Ce personnel assure également la réception des appels téléphoniques des usagers du Gaz et de l'Electricité pour la prise de rendez-vous, modifications de contrat, de construction branchements, de conseils tarifaires...La technologie actuelle permet d'orienter les appels des usagers vers Aubenas et les autres sites de l'Ardèche et de la Drôme.

La direction **EDF GDF** Distribution Drôme et Ardèche **envisage la suppression de ce service pour délocaliser les emplois** vers Montélimar. Cette réforme entraîne ainsi la **fermeture pure et simple des accueils de Joyeuse et d'Aubenas**.

Les **accueils du Cheylard, de Lamastre, de Tournon, de La Voulte seraient également supprimés.** Seul le site de Privas conserverait un accueil des usagers sans pour autant en connaître les conditions (jours et horaires d'ouverture, activités concernées,...).

Les Usagers seraient invités à se rendre dans les bureaux de La Poste pour y être accueilli par des « présentoirs ».

Concernant l'exploitation et la maintenance du réseau, la Direction envisage le regroupement de quasiment tous les moyens matériel et humain sur la vallée du Rhône.

L'objectif de la direction est simple il est axé sur trois idées principales :

- **Aménagement du territoire** : il s'agit ici de « renforcer », ou plutôt de maintenir les implantations, l'emploi et les moyens matériel sur les gros bassins d'emplois (vallée du Rhône) et de s'en tenir au strict minimum sur les autres sites contribuant ainsi à la désertification des campagnes

- **Diminution de l'emploi** : toutes les réformes engagées ont pour objectif la suppression d'emploi, y-compris l'emploi industriel induit par réduction des budgets et des investissements.

- **Dégradation du Service Public** : En s'éloignant physiquement des usagers et en diminuant les moyens, la réponse aux besoins des usagers est fortement dégradée, en particulier auprès des plus fragiles (Démunis, personnes âgées, ...).

La bataille de la CGT :

La CGT Energie Drôme et Ardèche a écrit à tous les élus des deux départements afin qu'ils interpellent la direction d'EGD. Des pétitions sont également en cours de signature auprés des usagers.

Elections profesionnelles: progression CGT

LYCEE ASTIER Aubenas: La CGT première organisation syndicale !!!

Ce n'est pas fréquent de voir la CGT devancer la FSU aux élections dans l'Éducation Nationale.
C'est pourtant ce qui s'est passé lors des élections du Conseil d'Administration au Lycée Astier, où la liste CGT a obtenu 49 voix, alors que la liste commune FSU– SUD n'en a obtenu que 39.
La CGT obtient donc 4 sièges sur 7.
Quant aux personnels non enseignant (ATOS), la liste CGT seule liste élue remporte la totalité des sièges.

Il s'agit là d'un résultat très encourageant pour notre volonté de syndiquer les personnels tant enseignants que non-enseignants à la CGT

Cartonnages Vincent Jouret Aubenas

Les élections de la délégation unique (Comité d'Entreprise et délégués du personnel) avaient lieu le 2 novembre.
La CGT présentait une liste entière (3 titulaires et 3 suppléants).
La liste a été élue dès le 1er tour
Sur 51 électeurs inscrits, 45 ont voté, 6 bulletins nuls, les candidats CGT ont obtenu entre 35 et 39 voix.
Nous souhaitons aux élus une bonne activité et restons à leur disposition.

La Poste: la CGT confirmée 1 ère organisation syndicale !

Le 19 octobre, le personnel de la Poste a élu ses représentants dans les Commissions Administratives Paritaires pour les fonctionnaires et dans les Commissions consultatives Paritaires pour les contractuels.
La CGT demeure la première organisation syndicale en progressant parfois comme sur le plan national (+ 1,5 %), elle obtient entre 35 et 40 % des suffrages.
Chez les cadres, la CGT devient également la première organisation avec 34 % de voix exprimées et une progression de + 5,2 %.

C'est un fameux encouragement pour l'action et pour la démarche entreprise par la CGT

EDF - GDF: progression CGT

Le 21 octobre se déroulaient les élections aux conseil d'administration des caisses mutuelles complémentaires d'action sociale (CMCAS).
80,48 % des agents ont voté, à 52,46 % ils se sont prononcés pour la CGT qui enregistre une progression de 0,51 % par rapport à 2001.
Dans une période où la CCAS fait l'objet des attaques que l'on sait, ce vote constitue un véritable camouflet pour tous ceux qui ne cessent de décrédibiliser la gestion ouvrière des activités sociales et mutualistes.

Conseil d'Administration de France Télécom: Poussée CGT

Les élections ont eu lieu ce 9 novembre; au niveau national, la CGT progresse de 1,5 % et reste la première organisation syndicale avec 28,67 %.
En Ardèche, elle progresse de 4%, avec 46% des voix, elle dépasse les 50% dans 4 bureaux sur 5.
C'est sur le secteur de l'UL d'Aubenas et région que la CGT réalise ses meilleurs scores: Aubenas, progression de 32% pour arriver à 64%; St Privat, progression de 32% avec 77,7%.
Cet excellent résultat s'explique par le travail des administrateurs, mais aussi par l'activité des collectifs militants sur le département et notamment des sections syndicales d'Aubenas et St Privat, qui s'est également soldé par des adhésions ces derniers mois.

DEBOUT
La Tête Haute
Journal de l'Union Locale C.G.T. d'Aubenas et Région

EDITO

N° 30
Mai 2005

Et après le premier mai ?

Le rassemblement revendicatif, ce premier mai 2005 à AUBENAS n'a pas été à la hauteur de ce que nous airions pu espérer.
Même si nous étions plus de 150 au champ de Mars, ça né répond pas aux exigences revendicatives exprimées par les salariés en ce début 2005.

Mais, nous avons marqué notre présence comme nous le faisons depuis le 1er mai 1890.

La CFDT d'Aubenas et région, non contente de ne pas vouloir appeler à un rassemblement avec les autres organisations syndicales, a fait le contraire:
Elle a appelé les salariés à ne pas se mobiliser, à l'aide d'un tract distribué à la population.

Dans l'histoire du syndicalisme, c'est la première fois que nous assistons à une telle trahison du monde salarié par une organisation locale; le plus curieux est que jamais l'UL Cfdt ne distribue de tract à la population, si ce n'est pour les démobiliser...

Ce tract renie l'histoire même du 1er mai et du mouvement ouvrier, se contentant de faire allusion à « la fête du travail » instaurée par Pétain pendant la guerre.

Non, ce n'est pas la Fête du travail que nous honorons chaque année, mais la fête des travailleurs
La même qui a connu des répressions sanglantes par les pouvoirs publics, faisant des dizaines de morts.
Respectons au moins cela !!!

Notre fête des travailleurs à JAUJAC a connu, comme chaque année un franc succès dont nous vous rendrons compte plus trad.

L'heure est encore à la mobilisation.
C'est ce que disent l'ensemble des Unions Départementales syndicales de l'Ardèche et de la Drôme qui veulent faire **du lundi 16 mai 2005** (Pentecôte) **une journée sans travail. Avec une manifestation à Privas à 11 heures** (suivie d'un pique nique revndicatif)

Nous vous proposons un prérassemblement à **AUBENAS, 9 h 30, Champ de Mars**

SOMMAIRE

1. Edito
2. Premier mai: un peu d'histoire
3. 16 mai: appel intersyndical
4. 16 mai: tract CGT

Premier Mai

Un peu d'histoire...

Suite à l'attitude de la CFDT qui a décidé d'appeler les salariés à rester chez eux le premier mai pour ne pas rejoindre le cortège intersyndical, un peu d'histoire s'impose, ça fait du bien à la mémoire.

Acte de naissance

« il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays, et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail, [...]. Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er Mai par l'American Fédération of labor, dans son congrès de décembre 1888 tenu à St Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale. »
Résolution adoptée à Paris par le congrès international du 14 au 20 juillet 1889.

Fourmies 1891

Fourmies est une cité ouvrière du Nord où s'est implantée l'industrie textile. Ce 1er mai 1891 la manifestation s'écoule calmement... Des militaires ouvrent le feu, on relèvera 10 morts et plusieurs dizaines de blessés. Parmi les morts un nourrisson au sein de sa mère et plusieurs jeunes dont Maria Blondeau, tisseuse de 18 ans, qui portait à la main un bouquet d'églantines, un « bouquet de mai » que son fiancé venait de lui offrir selon la tradition.

Le 1er mai naît avec le syndicalisme: une première fois à Chicago, une deuxième fois à Paris. C'est la revendication de la journée de huit heures qui amène les syndicats américains à décider en 1884, face à l'obstination patronale, que « huit heures constitueront la durée légale de la journée de travail à dater du 1er mai 1886 ».

En France les premiers mai vont battre au rythme de la vie sociale. Des premiers mai martyrs de Fourmies (1891) à l'enthousiasme du Premier Mai unitaire de 1936, dans la tourmente de 39-44 où la journée internationale de luttes des travailleurs devient la « fête du travail », de la Libération à Mai 1968, jusqu'au Premier Mai 2002 où au lendemain des résultats de l'élection présidentielle, le monde du travail va fortement se faire netendre pour faire reculer l'intolérance, le racisme et la xénophobie, et porter les exigences de justice sociale et de liberté.

Au cours du 20ème siècle le Premier Mai est devenu une journée mondiale de manifestation des travailleurs.
Et en cette année 2005, notre Premier Mai n'était pas un « fourre-tout » comme le prétend la Cfdt, mais les revendications portées par l'ensemble des salariés le 10 mars:
Salaires, emplois, temps de travail.
Ce jour là, toutes les organisations syndicales appelaient à manifester...

Plus que centenaire, cette journée porte aujourd'hui comme hier, et portera encore longtemps les revendications, les espoirs, et pourquoi pas les utopies, de toutes celles et de tous ceux qui vivent de leur travail.

Pourquoi le premier mai ?

Selon Gabriel Deville, un historien qui étudia minutieusement l'histoire du mouvement ouvrier américain, la date du 1er mai fut retenue par les syndicats en 1884 car, à cette époque en Amérique du Nord, c'était la date d'échéance pour la réglementation des locations, baux, contrats, transactions économiques, ...
C'est par référence à l'initiative américaine que les délégués réunis à Paris retiennent la date du 1er mai. Mais d'autres considérations ont pu les conforter dans leur choix, ainsi le 1er mai était la date du culte païen de renouveau de la fécondité, où à l'occasion de diverse festivités populaires, on s'offrait des fleurs d'aubépine ou de muguet, on plantait des arbres de mai symbolisant la justice, la liberté et la paix.

La fête de travail aux USA

Les syndicats américains ne participaient pas au congrès de Paris en 1889, aussi ne sont ils pas partie prenante de la décision prise de faire du premier mai une journée de lutte internationale.
L'AFL n'a jamais rejoint cette manifestation, c'est le premier lundi de septembre qu'est célébré le Labor Day

C'est en souvenir à Maria Blondeau, tombée à Fourmies un bouquet d'églantines à la main, que longtemps les manifestants ont porté une églantine à la boutonnière le 1er mai. Ce n'est qu'en 1936 que les premières ventes de muguet sont organisées à l'occasion du premier mai.

Unions départementales CFDT - CFECGC – CFTC – CGT – FO – FSU – UNSA
De l'Ardèche et de la Drôme

communiqué

Faire du Lundi 16 Mai une journée sans travail

Les Unions départementales CFDT - CFECGC – CFTC – CGT – FO – FSU – UNSA de l'Ardèche et de la Drôme se sont réunies le 27 Avril 2005 pour préparer la riposte nécessaire contre la suppression du jour férié du Lundi de Pentecôte.

Elles ont analysé la situation qui se développe et constaté que dans de nombreux secteurs économiques des mesures avaient déjà été prises pour permettre de garder le Lundi de Pentecôte comme jour de repos, souvent compensé par un jour de RTT ou un jour de congé. Ceci aboutit de fait à un allongement de la durée du travail annuelle sans être payé.

Sous couvert de solidarité, le gouvernement veut imposer le travail obligatoire gratuit. De plus pour ceux qui travaillaient déjà ce jour là, la conséquence est une diminution de salaire par suppression de la compensation due pour travailler un jour férié

Le prétexte de cette instauration d'une journée de travail gratuit serait la solidarité envers les personnes âgées suite à la canicule de 2003. Celle-ci a eu des conséquences dramatiques aggravées par la politique de diminution des dépenses sociales menée par le gouvernement.

La Solidarité « imposée » reposera sur les seuls salariés qui financent déjà par leur travail l'essentiel de la protection sociale et notamment les prestations vieillesse. En fait le travail gratuit du Lundi de Pentecôte va enrichir un peu plus les entreprises sans rien ajouter dans les poches des salariés et sans garantie que l'argent aille à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

Refusant cette logique absurde et cette injustice flagrante, les Unions départementales CFDT - CFECGC – CFTC – CGT – FO – FSU – UNSA De l'Ardèche et de la Drôme appellent les salariés à faire du Lundi 16 Mai 2005 une journée sans travail.

- **En ce sens elles appellent leurs organisations à prendre toute initiative nécessaire dans les entreprises, les administrations, les services etc auprès des Directions pour garder à cette journée son caractère de jour de repos.**
- **Elles en appellent aux dirigeants des organisations patronales de l'Ardèche et de la Drôme, pour qu'ils incitent les entreprises, à maintenir ce jour de repos.**
- **Elles en appellent aux responsables administratifs, aux collectivités locales pour qu'ils décident le maintien de la fermeture de leurs services.**

Elles appellent les salariés qui seraient contraints à ce travail obligatoire à participer aux arrêts de travail organisés en faisant grève le Lundi 16 Mai :

- **contre le travail gratuit,**
- **contre l'allongement de la durée du travail,**
- **pour une solidarité renforcée par une Sécurité sociale forte,**
- **pour un meilleur partage des richesses permettant cette solidarité,**
- **pour l'augmentation des salaires**
- **pour un emploi rémunéré correctement pour tous.**
- **Pour la réduction véritable du temps de travail pour tous les salariés**

Les Unions départementales soussignées appellent partout les salariés – actifs, retraités et chômeurs à exprimer le 16 mai leurs revendications, leur solidarité en refusant de travailler et en participant aux rassemblements organisés à partir de 11 heures :

- **Pour l'Ardèche devant la Préfecture à Privas et au Champ de Mars à Annonay**
- **Pour la Drôme au Champ de Mars à Valence.**
- **Ces rassemblements seront prolongés par un pique-nique sur place.**

CFDT 2607 – CFECGC 07 et 26 – CFTC 2607 – CGT 07 et 26 – FO 2607 – FSU 07 et 26 – UNSA 07 et 26

Tous ensemble !

le 16 MAI 2005

A l'appel des UD CGT – CFDT – FO – FSU – CGC – CFTC – UNSA

GREVE & MANIFESTATIONS

✓ ***PRIVAS 11 h. devant la Préfecture***
« Pique-Nique » revendicatif

✓ ***ANNONAY 11 h. Place du Champ de Mars***

➲ Pour dire NON au travail gratuit le lundi de Pentecôte.

➲ Pour ouvrir des négociation, pour de vrais solutions, pour de vrais solidarités avec les personnes âgées.

➲ Pour des augmentations de salaire permettant de relancer la croissance.

➲ Pour des investissements qui favorisent le développement industriel et la présence des Services Publics de qualité et de proximité, créateurs d'emplois public/privé, source de financement de la protection sociale.

➲ Pour une application des 35 h. pour tous....
« Augmentez nos salaires pas nos horaires ! »
Les profits doivent être redistribués !

TOUS ENSEMBLE PROLONGEONS LA JOURNEE DU 10 MARS POUR DE VRAIS NEGOCIATIONS A TOUS LES NIVEAUX !

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... **Ville :** .....

Tel. : .....**Entreprise :** .....

A retourner à : UD CGT 25 av. de la Gare BP 428 07000 PRIVAS – Tel. 04 75 66 76 66 - fax 04 75 64 54 84
e.mail ud7@cgt.fr

ou à remettre à un militant CGT de votre connaissance

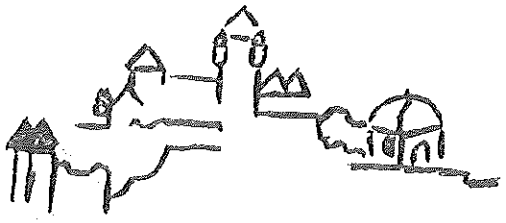

DEBOUT

La tête haute

EDITO

N° 33
Décembre 2005

Désintégration

En cette fin 2005, nous avons beaucoup de mal à souhaiter nos vœux tant la situation sociale est dégradée.

Jamais, gouvernement et Médef n'avaient montré autant de détermination à porter des mauvais coups contre les salariés.

Après avoir refusé toute négociation à la SNCM, aidé par l'autisme de la municipalité de Marseille à la RTM (Transports en commune marseillais), le gouvernement porte l'entière responsabilité de l'échec des négociations salariales dans la Fonction Publiques ce 6 décembre.
Le ministre Jacob n'avait aucune proposition chiffrée à présenter aux organisations syndicales.
La CGT a quitté la salle, rejointe par la plupart des autres organisations syndicales.

Heureusement, dans ce contexte morose, les cheminots avec la CGT ont montré la voie de l'action qui paie

Et que dire du problème des banlieues ?
Le feu couve depuis trois dizaines d'années. Les industriels ont déserté la banlieue. Ils sont allés construire les usines à la campagne à grands coups de subventions payées par nos impôts. Les générations d'enfants d'immigrés, comme les salariés dont ils sont voisins, n'ont connu que le chômage, et un horizon *no future*. Le marché du travail s'est désintégré, le service public est en panne. Nombre d'associations de terrain ont vu leurs aides fondre ou disparaître ces dernières années.
Désintégration ? Comment ne pas établir une proportionnalité entre la destruction des emplois et les incendies de voiture ?

La banlieue brûle d'autant plus facilement que le capitalisme est un totalitarisme sauvage au service d'une loi unique, celle du profit des actionnaires.

Pendant ce temps, Villepin rétrocède le service public de l'État à la haute finance. Pas un jour ne passe sans suppressions d'emplois alors que les statistiques honteusement truquées sur le nombre de chômeurs ne trompe personne...

Cet incendie couve depuis trois décennies. Les dernières campagnes électorales se sont gagnées sur la peur. Sarkozy a entamé la sienne en usant de caméras judicieusement convoquées pour filmer ses insultes en direct.
Son modèle ce sont les ghettos, à l'américaine, où l'État n'intervient qu'en cas extrême par la force armée.

L'issue passe par des mesures immédiates qui assurent l'avenir et l'emploi à toutes et à tous, une sécurité sociale professionnelle, un service public de qualité pour tous.
C'est la bataille de l'emploi contre l'insécurité sociale qu'il faut gagner, pas une nouvelle bataille d'Alger.

Voilà les vœux que nous pouvons souhaiter pour cette année 2006.

SOMMAIRE

1. Edito.
2. Un 11 novembre pas comme les autres.
3. Séjour en Allemagne
4. Élections Super U - La Poste.
5. Le Travail tue deux fois plus que la bagnole !
6. L'emploi des seniors: la CGT ne signe pas.
7. Aide à domicile
8. L'action paie

Un 11 novembre pas comme les autres

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération nationale des associations des amis des monuments pacifistes et républicains, et la « Libre pensée » ont organisé un rassemblement devant le monument aux morts de Joyeuse.
L'Union Locale CGT a répondu très favorablement à l'invitation, et est intervenue devant ce monument qui a la particularité d'avoir un caractère pacifiste: sur ce socle s'élève une poignante composition sculptée d'un couple de paysans cévenols recueillis, intitulé à l'origine: *« Ce qui nous reste »* puis rebaptisé: *« ce qui ne meurt pas ».*

Nous avons reproduit ci-dessous l'intégralité de notre intervention:

Joyeuse, le 11 novembre 2005

L'Union Locale CGT d'Aubenas et région s'associe sans réserve à ce rassemblement pour la paix et la liberté proposé par l'association laïque des amis des monuments pacifiques et antimilitaristes de l'Ardèche.

En effet, l'histoire du syndicalisme, dès son origine, s'est construite sur des idées de paix entre les peuples et sur une condamnation de toutes les guerres impérialistes.

Il est malheureusement nécessaire de le répéter encore et encore :
La guerre est obscène, la guerre est barbare, la guerre signe la défaite de l'idée de progrès, la guerre est menée contre le peuple et profite à la minorité contrôlant les complexes militaro-industriels.
La guerre est aberration, monstruosité, souffrance et mort.

La cérémonie d'aujourd'hui prend une coloration particulière en regard à l'état de guerre sociale que vient d'instaurer le gouvernement en recourant, pour maintenir l'ordre dans les banlieues, à des mesures d'exception en application d'une loi de 1955 mise en place pendant la guerre d'Algérie.

Tout recours à la violence est un constat d'échec.
Effectivement, la population qui s'exprime depuis quelques jours par des flambées de violence est une population en échec, et ce moyen d'expression n'est pas acceptable.
Mais la réponse gouvernementale n'est pas davantage acceptable : garde à vue, comparution immédiate, condamnation, bientôt reconduite à la frontière, couvre-feu, perquisition arbitraire.

La responsabilité des pouvoirs publics est totale :
Autisme des gouvernements successifs face aux nombreux signaux d'alerte.
Politiques sociales et économiques de désengagement de l'état.
Augmentation de la pauvreté et de l'exclusion.
Cette offensive sans précédent du gouvernement et du patronat contre les droits sociaux, l'emploi, les services publics génère inégalités et discriminations, augmentant l'insécurité sociale.
Le gouvernement tente maintenant de profiter de ce nouvel état de tension pour renforcer le contrôle sécuritaire et accentuer encore la destruction sociale.

Pour la CGT, la lutte pour la Paix est indissociable au plan national et international de la lutte contre la pauvreté et du développement social et économique.
C'est dans cet esprit de justice sociale, de progrès humain que la CGT est présente à cette initiative en faveur de la Paix

Elle soutient toutes les initiatives de culture de paix prescrivant le respect, la dignité et le progrès pour tous. La CGT appelle à la lutte contre les inégalités qui s'aggravent actuellement entre les individus et les pays à cause de la dictature du marché.
Comme le disait Jean Jaurès :

"Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage"

COMPTE RENDU SEJOUR ALLEMAGNE 10 au 12 octobre 2005

Depuis longtemps, nous rencontrons chaque année, à Largentière, un groupe de syndicalistes allemands de Ver.di du sud de la Hesse (région de Frankfort).
Ver.di est une branche du DGB (la plus importante avec IG Métal) qui regroupe entre autres les services publics, la santé, le transport, presse et médias.
A l'occasion de notre rencontre de cette année, ils m'ont questionné sur la position de la CGT à propos du traité constitutionnel, puis Jurgen, le responsable de la formation, m'a demandé d'animer un débat en Allemagne.
En arrivant à Frankfort, Jurgen m'a dit que la première délégation CGT à Frankfort était en 1962, conduite par un jeune militant qui s'appelait Louis VIANNET…

Avant le débat qui avait lieu le soir du 11 octobre, nous avons fait d'importantes visites avec chaque fois rencontre des syndicalistes de base:
Rüsselsheim : ville de 60 000 habitants, siège social d'Opel qui comptait jusqu'à 42 000 salariés et qui n'en a plus aujourd'hui que 18 000.
Visite d'une régie communale qui s'occupe de la voirie, mais qui rend aussi des services commerciaux (vente de bois de chauffage ou de charpente, …)
Visite d'un service municipal qui s'occupe des espaces verts, et qui fait aussi du commerce (vente de plantes) qui va certainement passer en régie (directive européenne sur la concurrence).
Visite d'un jardin d'enfants: structure extrascolaire qui s'occupe des 3 à 13 ans (activités, restauration, etc.)
Dans ces trois secteurs, le taux de syndicalisation est environ de 75 %.
(le taux moyen en Allemagne est en dessous de 30%, avec une baisse de plus de 30% en 20 ans)

Darmstadt : siège du sud de la Hesse où se trouve ce qui se rapproche de nos conseils généraux.
Cette ville d'environ 170 000 habitants a le siège de Deutz-Télécom, c'est la ville des médias et des arts.
Grand secteur de l'imprimerie qui a perdu en quelques années les deux tiers de ses salariés (6000 à 2000 aujourd'hui)
Visite du Conseil Général qui compte 1200 salariés dont 180 syndiqués seulement.
Visite d'une entreprise de presse (Darmstädter Echo) de 605 salariés qui cette année ont fait grève pour le maintien des 35 heures.
J'ai assisté au Conseil d'entreprise constitué de 13 salariés élus par le personnel (9 ouvriers et employés de Ver.di, 4 journalistes dont 2 de Ver.di et 2 d'une association indépendante.)
Ce conseil a parlé des départs à la retraite et embauches, de la formation professionnelle et syndicale, puis d'une négociation avec les patrons qui proposent aux salariés de travailler 33 heures payées 33 contre la garantie de l'emploi.
Discussion sur une convention retraite : possibilité de travailler à mi-temps entre 55 et 65 ans (âge de la retraite en Allemagne), payés à 80% (85% pour ceux qui travaillent la nuit), ou de travailler 5 ans à temps plein puis 5 ans en préretraite.
Le conseil demande de reporter la fin de cette convention de 2007 à 2009.
Crainte que la coalition au gouvernement ne remette en cause cette disposition (comme en France)

Rencontre des permanents de Ver.di + DGB
Ver.di du Sud de la Hesse compte 26 000 adhérents de 800 entreprises réparties en 13 branches, 24 permanents et administratifs dont une avocate.
Beaucoup de formation syndicale locale.
Problèmes de privatisation des services publics, en particulier dans la Santé.
De nombreux parallèles avec la situation en France (quel service public voulons-nous)
Ver.di est contre le nucléaire, d'autant plus que l'industrie atomique en Allemagne est privée.
Je donne le point de vue de la CGT et sur les problèmes environnementaux (effets de serre) :quelles solutions autres que le nucléaire aujourd'hui pour les pays en voie de développement, avec la croissance de la Chine cela risque d'être une catastrophe…
Quelle indépendance énergétique ?
Nous avons évoqué les coopérations dans les Comités d'Entreprise Européens où les salariés se rencontrent peu, barrière de la langue, etc.

Ver.di souhaite développer nos relations, demande les possibilités que nous avons pour venir en Allemagne, souhaite organiser des contacts entre entreprises ou branches, voire des échanges entre jeunes, des séminaires sur des questions essentielles : mondialisation, santé, énergie, eau, transports, etc.
J'ai répondu ne pas avoir de mandat, que j'en référerai à l'UD et au Comité Régional, ça me semble difficile pour la seule UD de l'Ardèche (surtout pour les échanges de jeunes).
J'évoque les moyens financiers.
Le secrétaire général de Ver.di répond qu'il ne doit pas y avoir de barrière financière, ils ont beaucoup de moyens et sont prêts à prendre en charge tout l'hébergement, voire plus.
Il nous resterait au maximum le transport avec des possibilités de financement annexe.
Nous-nous sommes quittés avec l'objectif de prendre une décision en février.

Débat sur le traité constitutionnelle
Ver.di avait établi l'ordre du jour sur 3 questions :
1. Pourquoi les français ont-ils voté NON ?
2. Positionnement de la CGT dans la campagne
3. Positionnement de la CGT sur l'Europe.

J'ai expliqué les raisons du vote NON, qui si elles sont diverses, sont majoritairement d'ordre social : les français considèrent qu'il s'agit d'un recul social.
Sur le positionnement de la CGT dans la campagne, j'ai expliqué que nous n'avions pas vocation, mais que de nombreux adhérents et militants avaient participé aux différents collectifs.
Enfin, j'ai donné la vision de la Cgt sur l'Europe avec les besoins de normes sociales, de solidarités, mais aussi de coopérations entre les branches et entre les organisations syndicales.
J'ai enchaîné sur le syndicalisme, les besoins de faire évoluer au plus près les relations syndicales internationales et le besoin de plus de démocratie dans le syndicalisme.

Les différentes interventions des syndicalistes allemands portaient sur leur regret quant au positionnement de Ver.di et du DGB pour le OUI, sans aucun débat et aucune consultation des syndiqués.

Il y a eu finalement très peu de contradictions, Ver.di du sud de la Hesse étant dissident du reste de Ver.di et du DGB, se sentant beaucoup plus proche de la conception CGT du syndicalisme.
Après questionnement, il semble que cette tendance représente environ 35%.

Élections C.E. Super U Ruoms

Vendredi 18 novembre 2005, les salariés de Super U Ruoms votaient leurs représentants à la Délégation Unique du Personnel.

La liste CGT enregistrait une forte hausse et a obtenu l'élection de deux élues: une titulaire et une suppléante.

Fortes de cette représentation à la Délégation Unique (C.E. + D.P.), les élues CGT s'efforceront tout au long de son mandat (4ans) de représenter aux mieux et de défendre tous les salariés de l'entreprise.

La Poste
La CGT en progression

Le 22 novembre, près de 78% des 303015 salariés du groupe La Poste ont voté pour élire leurs représentants au Conseil d'Administration.
La CGT recueille 35,14% des voix (42,73% en Ardèche), avec un gain de 0,74% devant Sud (21,53%) et FO (17,92%). Elle progresse parmi les fonctionnaires comme parmi les salariés de droit privé. C'est parmi les cadres, où le nombre d'inscrits est en forte hausse, que le résultat de la CGT est le plus spectaculaire (+ 4,93%). En ce qui concerne les employés malgré les filialisations, 38,95% ont accordé leur confiance à la CGT, soit + 2,05%. Pour la fédération, *« ce succès s'inscrit dans une progression constante de la CGT dans les différentes élections depuis plusieurs mois tant dans le secteur postal que dans le secteur de Télécommunications. »*

RAPPORT

Le travail tue deux fois plus que la bagnole!

2,2 millions de personnes meurent chaque année d'accidents ou de maladies liés au travail. Un chiffre mondial en augmentation de 10 %, révèle le BIT. La santé des entreprises vaut bien quelques sacrifices humains...

C'est une vérité statistique méconnue: l'entreprise provoque deux fois plus de décès que la voiture. Quand 1,2 million de personnes perdent la vie chaque année sur les routes[1], 2,2 millions sont tuées par leur travail. Cette hécatombe sociale a été rendue publique par le BIT[2] à l'occasion du Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, qui se déroulait à Orlando (Floride, États-Unis) du 18 au 22 septembre. Mais la nouvelle n'a pas eu l'écho qu'elle mérite. Sans doute parce qu'elle dérange un ordre économique bien établi.

La comparaison est d'ailleurs éloquente: alors que la sécurité routière, sujet neutre, préoccupe les gouvernements (en France, c'est un des grands combats de Jacques Chirac) au point qu'ils financent de grosses campagnes publicitaires afin de responsabiliser les automobilistes, l'amélioration des conditions de travail ne paraît pas prioritaire. A-t-on déjà vu des spots télé alertant les citoyens du danger vital qu'ils courent en étant employés dans une entreprise où le patron ne respecte pas la législation en vigueur et les normes de sécurité?

Travailler donne le cancer.

De plus, bien qu'il soit énorme, ce chiffre de 2,2 millions de personnes sacrifiées chaque année à la valeur travail (auquel il faut ajouter 160 millions de personnes rendues malades et 270 millions de victimes d'accidents non mortels mais entraînant une incapacité de travail de plus de trois jours) est largement sous-estimé. *« 2,2 millions, ce n'est que la partie visible de l'iceberg, à cause des mauvaises méthodes de déclaration dans les pays en développement »*, explique le bureau du BIT à Genève. Et, au lieu de baisser, le nombre de cadavres annuel croît: le BIT a noté une augmentation de 10 % par rapport à l'enquête précédente.

Pourquoi la situation empire-t-elle? À cause de *« la mondialisation »*, affirme Lucien Royer, responsable de la santé et de la sécurité au travail à la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) et expert auprès de l'OCDE: *« D'un côté, dans les pays en développement, de plus en plus de gens travaillent dans des industries, mais en l'absence de normes. De l'autre, dans les pays industrialisés, comme les États-Unis et l'Europe, il existe des normes suffisantes, mais pas respectées. Ce que l'on constate également, et qui a des conséquences négatives sur la santé et la sécurité, c'est qu'on implique de moins en moins les employés dans la prise de décision: ils gèrent de moins en moins les conditions de travail avec le patronat. »*

Travailler est dangereux pour les femmes enceintes.

Vu la situation, le BIT ne cache pas, à la fin de son étude, qu'il s'inquiète de la fragilisation de l'inspection du travail, attaquée (« assouplie », diront les libéraux) dans de nombreux pays: États-Unis, Angleterre, France... Or, en France, cette casse intervient au moment où il va devenir de plus en plus difficile aux employés de faire respecter leurs droits: les mesures de contrôle des chômeurs tendent en effet à rendre le travail obligatoire. À quand un permis de tuer pour les entreprises?

nploi des Seniors

CGT ne signera pas l'accord.

t nécessaire que l'ensemble des salariés et de leurs organisations syndicales porte la revendation d'un véritable droit à l'emploi pour tous.

nsultation des organisa- Cgt, la Commission Exé- édérale décide de ne pas ccord du 13 octobre dit loi des seniors ».

rd n'est pas en lui-même ole de garantir l'accès à un des salariés les plus âgés. e, il est très grave de propoeule précarité en guise de fin rière pour tous ceux qui ont clus de l'emploi par les entres. Un syndicat ne peut sous- à une telle perspective. D'autant que le raisonnement appliqué aux seniors pourrait être étendu à toute catégorie en difficulté.

Pour sa part, la Cgt va s'employer, avec toutes ses forces, à ce que l'exigence d'une réelle sécurisation des parcours professionnels s'exprime dans toutes les entreprises, et pas seulement au moment des restructurations. C'est la garantie de pouvoir travailler dans un emploi avec de bonnes conditions jusqu'à l'âge de la retraite dont les salariés ont besoin.

La Cgt va s'appuyer sur les dispositions concernant la formation professionnelle abordées dans l'accord interprofessionnel de décembre 2003 comme sur les prérogatives des CHSCT. Elle va continuer à revendiquer un droit à une formation qualifiante reconnue pour tous les salariés avant 45 ans.

CGT
SAD BCPR

SYNDICAT CGT SAD BCPR
Service d'Aide à Domicile Balazuc, Chauzon, Pradons, Ruoms
7 rue Alphonse DAUDET

07120 RUOMS

L'aide à domicile de RUOMS et sa région existe depuis plusieurs décennies et le 15 février 2001, est né notre syndicat CGT, créé et animé par des salariées motivées.
Depuis sa création il y a une constante évolution dans les actions. Dépassant les problèmes que nous avons pu rencontrer au sein de notre association et de notre syndicat, nous avons su rebondir grâce à un fort esprit d'équipe de tolérance et de solidarité.
Aujourd'hui, nous nous appuyons sur une force syndicale qui représente la moitié des salariées de l'association, nous nous en félicitons et sommes en permanence préoccupées par le renforcement de notre syndicat, et nous sommes sur la bonne voie.
Notre qualité de travail est reconnue depuis de nombreuses années, notamment par la CRAM, et par les personnes aidées sur le terrain. Le respect et la dignité retrouvés par les salariées suite à la séparation avec l'ADMR, ont permis:
L'épanouissement, la formation sans discrimination, et des relations sereines avec l'équipe de direction; on ne peut que s'en féliciter.

Le bureau du syndicat

Toutes nos félicitations à ce jeune syndicat pour qui l'action n'a pas toujours été facile:
L'ADMR ayant poursuivi l'association en justice, l'ensemble des emplois était menacé.
Aujourd'hui, la justice a rendu son verdict et a donné raison à l'association SAD BCPR qui dans le même temps a été agréée par la région (seul organisme en Ardèche à ce jour) ce qui constitue aussi la reconnaissance du professionnalisme des salariées.

Congrès de l'Union Locale des syndicats CGT d'Aubenas et région
1er et 2 juin 2006 - LAURAC

Dans le cadre de la préparation du congrès, nous souhaitons rencontrer tous les syndicats; certains d'entre eux ont déjà été contactés ou visités, d'autres le seront prochainement.
Comme le syndicat CGT SAD BCPR, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles sur la vie de vos syndicats, vos luttes et succès, les résultats des élections, etc.

La Commission Exécutive de l'Union Locale travaille en ce moment à l'élaboration du rapport d'activité, votre aide nous sera très utile.

Les candidatures à la prochaine Commission Exécutive de l'UL peuvent dores et déjà se faire connaître, et ce jusqu'au 1er mai 2006, date de clôture des candidatures conformément à nos statuts.

L'action paie !

Après avoir contraint le gouvernement à s'engager par écrit sur la non privatisation de la SNCF et sur la maintien de toutes les lignes, la mobilisation des cheminots a obligé le Président de la République à annoncer la 22 novembre 2005 au matin que la SNCF reste et restera une entreprise publique.
La grève a également obligé la direction de l'entreprise à s'asseoir à la table des négociations le 22 novembre 2005.
Des acquis ont été obtenus et des engagements ont été pris sur l'ensemble des revendications, service public et restructurations, emplois, salaires et pouvoir d'achat, porté par les cheminots et la fédération CGT.
L'ensemble des avancées obtenues est à mettre à l'actif de la mobilisation.

Salaires et pensions
Doublement d'une gratification, soit au minimum 120 € par agent.
Augmentation des salaires et pensions de 0,3% en janvier 2006 et ouverture négociations.
Mesures pour les bas salaires.

Plan Fret
2006 sera une année de reconquête et non de casse comme prévue.
Relance de la politique de volume.
Objectifs trafic 2006 supérieurs à 2005.
Maintien de toutes les dessertes.
1,5 milliard d'euros investis dans le développement du fret.
Etc.

ID TGV
Cette filiale privée sera dissoute et intégrée dans le périmètre SNCF.

Emploi
950 emplois ont été arrachés pour 2006.

Distribution vente
La direction a réaffirmé la complémentarité des différents canaux.
Les suppressions d'emplois sont ramenées de 520 à 420.
200 emplois nets sont créés pour ESCALE.

Projets de réorganisation
L'ensemble des projets sont gelés ou reportés.

Ces avancées sont à mettre au crédit de l'action des cheminots dans un contexte politico-médiatique exécrable rarement égalé dans et hors entreprise.

C'est ainsi pour la majorité parlementaire qui n'a pas manqué de fustiger les cheminots et le service public, avec l'appui des médias qui se sont prêtés à ce jeu dangereux. C'est encore vrai dans l'entreprise avec une direction qui a usé et abusé d'une communication agressive vis-à-vis des fédérations qui ont appelé à la grève et notamment la CGT.

De même les fédérations CFDT et CFTC, reprenant à leur compte les arguments de la Direction et du gouvernement, ne sortent pas grandies d'avoir combattu la grève.

Nos détracteurs en sont pour leurs frais au regard des acquis du 22 novembre 2005.

Comme La fédération CGT des cheminots, l'Union Locale CGT d'Aubenas et région réaffirme qu'il était indispensable d'aller à l'action. Elle tient à féliciter les cheminots. En participant à la grève, ils ont su résister à la pression et fait preuve de responsabilité pour défendre le service public, l'entreprise publique intégrée, l'emploi, les salaires et leur statut.

Bonnes fêtes de fin d'année...

DEBOUT

La tête haute

N° 34
Janvier 2006

LAURAC EN VIVARAIS
1er & 2 juin 2006

Spécial congrès
Rapport d'activité

Notre prochain congrès aura lieu les 1er et 2 juin prochains à Laurac en Vivarais.

Il sera l'occasion de débattre, de construire la CGT que nous voulons sur Aubenas et région, de définir nos axes de travail pour les trois années à venir, d'élire notre commission exécutive et secrétaire général(e).

Nous avons décidé d'élaborer deux documents préparatoires au congrès:

Un BILAN D'ACTIVITÉ depuis le dernier congrès

Un DOCUMENT D'ORIENTATION

A quoi sert l'Union Locale CGT ?

Son siège est situé à Combegayre, Avenue de Sierre , AUBENAS
Elle a pour rôle en priorité:

- *D'aider au fonctionnement des syndicats.*
- *De contribuer à la syndicalisation, à la création de bases.*
- *D'informer les syndicats en faisant connaître l'analyse de la CGT sur les sujets d'actualité, afin d'impulser et de coordonner les luttes.*
- *D'analyser en permanence l'évolution de la situation économique et sociale dans notre région afin de mener au mieux notre activité.*
- *D'assurer la représentation de la CGT dans tous les organismes où sont en jeu les intérêts des salariés...*
- *D'assister les salariés dans leur défense individuelle (devant le Conseil de Prud'hommes)*

Un bassin d'emploi sinistré

Le bassin d'emploi d'Aubenas correspondant au territoire d'implication de l'Union Locale CGT est de plus en plus sinistré économiquement.
Toutes les études tendent à démontrer qu'il est le plus sinistré de Rhône-Alpes, notamment par:

- Le taux de chômage (plus de 4000 demandeurs d'emploi)
- Le nombre de RMIstes (plus de 1500)
- Le manque de perspectives (seul le « tout tourisme » intéresse nos pouvoirs publics)
- La déficience des transports.
- Le vieillissement de la population la plus âgée de Rhône-Alpes.

Depuis notre dernier congrès, notre tissu industriel déjà amoindri a encore empiré avec la disparition de nombreuses industries (Imprimerie Lienhardt, Textiles Veyritex, Moulinages de Pont de Bridou, ACI Métallurgie) auxquelles s'ajoutent maintenant les difficultés dans le milieu associatif qui était le premier employeur, encouragé par les pouvoirs publics (fermeture récente de la crèche de Lalevade, 22 salariés) ce sont donc par centaines que les emplois ont disparu, et viennent s'y greffer tous les licenciements individuels.

Parallèlement, nous assistons à une casse sans précédent du service public, tous sont touchés: l'Hôpital, l'École, La Poste, EDF-GDF, etc.

Cela dans un contexte social morose en France: baisse du pouvoir d'achat, remise en cause de notre système de protection sociale, de notre retraite.

En bref, nous nous trouvons de plus en plus dans un climat d'insécurité sociale auquel les pouvoirs publics ne savent pas faire face.

Pourtant, nous avons des atouts, ce n'est pas pour rien si de nombreux salariés viennent prendre leur retraite dans notre sud-Ardèche.
Commençons par ces derniers: si nous considérions qu'ils constituent une richesse plutôt qu'un poids ?
Les ardéchois du sud ont un sérieux savoir-faire en matière industrielle, c'est d'ailleurs pour cela qu'a été implanté le Lycée Technique Astier avec lequel on doit travailler pour les perspectives économiques.
Pourquoi ne pas penser à des industries autour de nos richesses naturelles ? Qu'elles soient agricoles ou autres.
Pourquoi ne pas repenser le tourisme pour aller vers un tourisme sociale et culturel, créateur de vrais emplois?
Que de pistes à débattre ensemble lors de notre congrès...

Une Union Locale dynamique

Certes, nous n'avons pas été complètement à la hauteur des ambitions que nous-nous étions fixées au précédent congrès, mais notre bilan perfectible reste très riche, et peut avec quelques efforts de chacun s'améliorer encore.

Service public:

Il n'existe pas un de nos journaux sans parler du service public en milieu rural.
Celui-ci est menacé: fermeture d'écoles, d'agences postales, mise à mort de l'hôpital
De nombreuses actions ont eu lieu pour le défendre que ce soit au niveau de l'Union Locale ou au niveau départemental avec le collectif ardéchois de défense des services publics.
Les militants CGT étaient nombreux au rassemblement pour chacune de nos classes d'école menacées de fermeture.
L'agence EDF-GDF d'Aubenas a fusionné avec Joyeuse, aujourd'hui l'accueil physique est fermé à Joyeuse, et trop souvent clos à Aubenas, des actions sont en cours.
Quant à l'hôpital, il s'agit d'une attaque de tous les côtés: après l'accord de complémentarité avec la clinique, c'est la privatisation de tous les services qui ne participent pas directement aux soins, et aujourd'hui, c'est l'Hôpital d'Aubenas même qui est menacé par l'Agence Régionale d'Hospitalisation par des remises en cause de services vitaux pour cet établissement.
Le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire veut rayer Aubenas de la carte, le rattacher à Montélimar, quelles conséquences pour les soins de proximité, pour la rapidité de prise en charge des usagers, primordiale pour leur rétablissement ?
C'est ce que nous avons exprimé plusieurs fois en manifestation, et notamment samedi 14 janvier 2006 où nous défilions à un millier dans les rues d'Aubenas à l'appel des syndicats CGT et FO ainsi que du collectif de défense des usagers de l'Hôpital d'Aubenas.
C'est en nous mobilisant encore et toujours que nous sauverons nos services publics, vecteurs du développement socio-économique.

Retraite, Sécu, Protection sociale

Encore des causes de grands rassemblements dans les rues d'Aubenas ou de Privas ou Valence...
Sans toutes les citer, tellement elles ont été nombreuses, dès avril 2003, nous-nous rassemblions à l'appel de la CGT, FO, la FSU et l'UNSA.
La participation des adhérents CGT de la région d'Aubenas aux rassemblements départementaux, régionaux ou nationaux était toujours très conséquente.
Nous avons même organisé de grands débats, en particulier le 1er juin 2004 (CGT—FSU—UNSA)
Nous avons fait du lundi 16 mai 2005 (Pentecôte) un grand rassemblement à Privas et un pré rassemblement à Aubenas pour lutter contre ce nouveau travail gratuit pour lequel seuls les patrons sont bénéficiaires.

Ces luttes, si elles n'ont pas permis de considérer les propositions de la CGT en matière de protection sociale et de retraite, ont eu le mérite de freiner les ardeurs du gouvernement eu du Médef qui voulaient aller beaucoup plus loin dans le démantèlement de la sécu.

La paix

La paix dans le monde, c'est écrit dans nos statuts, est une préoccupation permanente de la CGT, pas étonnant donc nos actions contre la guerre en Irak avec plusieurs rassemblements tous les vendredis à Aubenas, et le 14 février 2003, 800 personnes qui défilaient.
Tous ces rassemblements ont œuvré favorablement pour la position de la France en Irak.

L'Union Locale CGT d'Aubenas et région s'inscrit dans toutes les initiatives qui oeuvrent pour la paix dans le monde, en association avec les association (mouvement pour la paix, Amitié France Palestine, etc.)

Libertés syndicales

Dans ce contexte de luttes, le patronat s'en prend aux militants.
Parce qu'elle a lutté contre la précarité à La Poste, notre camarade Loulou, après 32 ans d'assiduité au service des usagers, s'est vu signifier une sanction disciplinaire: une mutation d'office, alors même que le pseudo harcèlement qui lui est reproché n'est pas avéré selon les propos même de la Direction, pourtant celle-ci s'entête et met la santé de notre camarade en danger.
L'Union Locale CGT, avec son syndicat a organisé un rassemblement à Largentière pour défendre sa cause, mais ce n'est pas fini, soyons encore prêts à riposter.

A Super U Ruoms, parce qu'elle a le tort d'être élue CGT et de revendiquer, notre camarade Nicole subit des discriminations syndicales: peu de formation professionnelle, non-reconnaissance de qualification, imputation sur les primes...
Avec l'Union locale CGT, elle a saisi le Conseil de Prud'hommes pour demander réparation.

Dernièrement, à PAYEN Berrias, Chantal est déléguée syndicale centrale CGT.
Suite à une altercation verbale avec une salariée élue au CHS-CT, pendant l 'exercice de son mandat, la direction en profite pour détourner ses propos et la convoque à un entretien préalable en vue de son licenciement pour faute grave.
Toute la CGT doit soutenir Chantal.
Derrière Chantal, c'est la CGT qu'on veut chasser de l'entreprise.
Affaire à suivre...

Nous avons aussi obtenu des victoires: à la CAF d'Aubenas, Mary militante CGT, travaillant à mi-temps demandait depuis toujours un plein temps qu'elle se voyait systématiquement refuser pendant que d'autres collègues moins anciens l'obtenaient.
Avec l'Union Locale CGT, elle a saisi le Conseil de Prud'hommes d'Aubenas pour discrimination syndicale, elle a gagné; la CAF a fait appel et a été déboutée par la Cour d'appel de Nîmes et condamnée à payer 3000 € de dommages et intérêts.
De plus, Mary a obtenu un poste à plein temps.

Nous n'énumèrerons pas toutes les discriminations et atteintes aux libertés syndicales, mais sur ce sujet, nous devons rester vigilants et prêts à nous mobiliser...

Questions internationales—Europe

Qu'est-ce que les questions internationales viennent faire dans une Union Locale ?
Nous sommes dans une économie mondialisée, et nous devons développer ces questions, à tous les niveaux, ça ne doit pas rester une affaire de « spécialistes de la confédé ».

L'Union Locale s'est investi pour le NON au Traité Constitutionnel, en novembre 2004 déjà, nous alertions sur les dangers de ce traité (Debout n° 26), puis en janvier et février 2005, nous avons édité deux « 4 pages spécial Traité »
Nous avons assisté aux débats organisés par les collectifs, nous avons-nous même organisé des débats qui ont contribué au vote NON au référendum.

Depuis de nombreuses années, nous entretenons des relations avec un groupe de syndicalistes allemands de « Ver.di » (une branche du DGB) du sud de la Hesse (région de Frankfort).
Ce groupe vient chaque année en formation à Largentière, et nous-nous y rencontrons.
A l'automne 2005, ils nous ont invité chez eux pour animer un débat sur le traité constitutionnel, il y a eu également de nombreux échanges, et nous-nous sommes mis d'accord pour créer un « jumelage » et organiser des rencontres de jeunes ou des séminaires par branches professionnelles.
Cette initiative devrait se concrétiser au printemps 2006.

L'Union Locale a accueilli en 2005, un groupe de syndicalistes chinois de Shanghai, avec des échanges fructueux et pas toujours évidents sur la question du droit de grève ou du travail des enfants, mais derrière ces rencontres, il y a l'avenir des salariés chinois et ardéchois, avec toute la production industrielle qui part en Chine accompagnée du mode d'exploitation capitaliste.

Prud'hommes

Même si l'activité collective, et l'organisation des salariés restent la priorité de l'Union Locale, l'activité prud'homale demeure une activité très importante.
Les élections prud'homales constituent la seule consultation nationale des salariés du privé, et sur le Conseil de prud'hommes d'Aubenas, la CGT est largement majoritaire, avec plus de 40% des voix et 10 conseillers élus sur 20, loin devant les autres organisations syndicales.

Le souhait de la CGT est de faire l'union au sein du Conseil de prud'hommes, malgré notre majorité, dans le respect du vote des salariés, nous souhaitions partager les responsabilités et présidences avec les autres organisations syndicales.
Mais après des trahisons, mensonges et autres pitreries, cela n'a pas été possible, et en 2004, la présidence générale nous a été ravie, en 2005, en entente avec F.O., nous avons partagé les responsabilités et en 2006, nous obtenons la Présidence Générale qui nous revient.
Nous continuons néanmoins de penser que les prud'hommes constituent un lieu où les organisations syndicales de salariés doivent faire front face à l'arrogance patronale et nous continuerons de proposer l'unité et le rassemblement.

La défense individuelle des salariés prend beaucoup de temps, accapare des militants, elle demande une meilleure organisation, elle ne doit pas se faire au détriment de l'activité collective.
Autant de points sur lesquels nous avons beaucoup réfléchi, sur lesquels nous avons trouvé des mesures difficiles à mettre en œuvre.
Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas abandonner ce pan de notre activité, mais le congrès et la commission exécutive qui sera élue devront se pencher encore sur cette question, tout en réfléchissant à son importance: non seulement pour le respect et la dignité des individus, mais aussi pour ce que ça emmène à l'organisation: une aura, une influence, un salarié défendu par la CGT se tournera vers la CGT

Qualité de vie syndicale

Vie de l'Union Locale

Chaque mois s'est tenue une commission exécutive avec une très bonne participation des élus, en revanche, nous avons échoué dans la tenue régulière du bureau entre deux C.E. pour « régler les affaires courantes » et faire l'exécutif.

A la demande des syndicats, nous intervenons dans les entreprises.
Nous souhaitons visiter chaque base syndicale une fois par an.

Pour les finances de l'UL depuis de nombreuses années, nous organisons chaque année deux ou trois manifestations qui visent également à rassembler les syndiqués en toute convivialité: repas d'hiver, concours de belote, de pétanque,...
Les bénéfices servent aux investissements matériels de l'UL, mais aussi par exemple, le prochain repas d'hiver servira à financer le congrès.
Dans ce contexte, le 1er mai revêt un caractère très important: devenu incontournable, il rassemble une foule toujours nombreuses dans les rues d'Aubenas avant le repas cham-

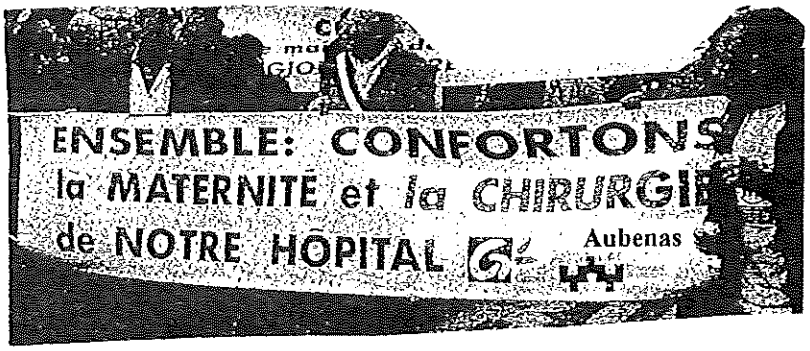

Et nos retraités ?

Les retraités de l'Union Locale d'Aubenas et région ont une activité de plus en plus structurée, avec des réunions régulières très suivies.
Ils affichent une progression dans la plupart des secteurs, et en particulier parmi les retraités interprofessionnels.
Ils participent largement à l'activité de l'Union Locale, en particulier à la commission exécutive, amis aussi aux distributions de tracts ou aux débats, et sont très nombreux aux manifestations de toutes sortes.
La population de notre région étant de plus en plus vieillissante, la part des retraités s'en fait ressentir, nous ne pouvons que saluer leur dynamisme

Formation Syndicale

Si nous voulons être à la hauteur des enjeux du congrès confédéral, nous devons améliorer encore la formation syndicale pour rendre les syndiqués toujours plus acteurs de la vie syndicale.

L'Union Locale a organisé chaque année un stage de niveau 1 ouvert à tous les syndiqués.
Certains syndicats de l'Union Locale ont organisé des formations d'accueil, l'UL est disposée à les aider dans cette démarche, le but étant que chaque syndiqué soit formé.

Des adhérents de l'UL ont participé à des formations organisées par l'UD: stage niveau 2, Eco-C.E., CHSCT, Prud'hommes,

Syndicalisation

Un plan de syndicalisation a été mis en place par la commission exécutive, par des parrainages, des distributions de tracts, des collages, en particulier pour syndiquer dans le commerce, le BTP et l'Éducation Nationale, il commence à porter ses fruits grâce à une création de base, quelques adhésions individuelles et des résultats probants aux élections professionnelles, mais il faut persévérer pour de meilleurs résultats.
Des bases nouvelles ont été créées dans des entreprises importantes: Béthanie, Eurovia...
Plus de 700 syndiqués constituent l'Union Locale dont plus de 110 « isolés »; la mise en place du Cogitiel devrait permettre prochainement une meilleure connaissance de l'ensemble des syndiqués.
L'Union Locale a décidé d'organiser chaque mois une « journée UL » destinée en partie à ce plan de syndicalisation.

Élections professionnelles

Ces trois dernières années ont vu la CGT progresser nettement aux élections professionnelles, que ce soit dans le public:
En octobre 2004, la CGT devient pour la première fois le 1ère organisation syndicale dans l'Éducation Nationale au Lycée Technique Astier, et y est aujourd'hui majoritaire.
Progression de 1,5 % à La Poste pour arriver entre 35 et 40 %, progression de 32 % au CRT de St Privat (77,7 %), + 0,51 % au CCAS d'EDF pour obtenir 52,46 %, progression aux Impôts, à la DDE, etc.
Ou dans le privé: Élections remportées au 1er tour aux cartonnages Vincent Jouret, percée CGT à Béthanie où la CFDT était majoritaire, idem à Super U où la CGT progresse à chaque scrutin au détriment de la CFTC (aujourd'hui, on partage le nombre d'élus), élections emportées au 1er tour à EUROVIA, etc.

Communication

Notre journal « Debout » a une parution de plus en plus régulière, même si elle peut progresser, nous avons édité depuis le dernier congrès 16 numéros, soit environ 5 par an.
Nous rendons compte de chaque réunion de la Commission Exécutive.
Un progrès reste à faire pour notre adresse aux syndiqués isolés (envoi de la presse fédérale), mais ça demande un travail très précis.
Nous essayons d'utiliser le plus possible les médias locaux(presse écrite: Dauphiné Libéré, La Tribune, Terre Vivaroise; parlée: Fréquence 7, France Bleue; télévisuelle: FR3, mais ce n'est pas toujours évident.

Saisonnalité

La région d'Aubenas a la particularité de connaître, avec le tourisme une activité saisonnière très importante, avec un nombre de salariés qui se multiplie pendant la saison.
Ce sont des salariés souvent précaires, surexploités qui connaissent des problèmes de droits du travail, de logement, de transport, etc.
L'UL a décidé une activité spécifique envers les saisonniers par des distributions de tracts ou de livrets spécifiant leurs droits.
Avec l'UD, nous avons organisé une descente de l'Ardèche, initiative que nous souhaitons faire progresser, populariser, pour qu'elle soit connue le plus possible par les saisonniers.

DEBOUT
La tête haute

N° 35
Mars 2006

LAURAC EN VIVARAIS
1er & 2 juin 2006

Spécial congrès
Rapport d'orientation

Notre prochain congrès aura lieu les 1er et 2 juin prochains à Laurac en Vivarais.

Il sera l'occasion de débattre, de construire la CGT que nous voulons sur Aubenas et région, de définir nos axes de travail pour les trois années à venir, d'élire notre commission exécutive et secrétaire général(e).

Vous avez déjà entre vos mains le rapport d'activité, vous trouverez ici le rapport d'orientation:

1. La réalité économique et sociale
2. L'Union locale, c'est quoi ?
3. Les objectifs
4. Les moyens et la qualité de vie syndicale

CONGRES DE L'UL CGT D'AUBENAS, 1ER & 2 JUIN 2006 ? LAURAC

PROJET DE DOCUMENT D'ORIENTATION

En préambule et conformément aux statuts de l'UL, nous réaffirmons, à l'occasion de son 100éme anniversaire, notre attachement à la charte d'Amiens de 1906. Nous réaffirmons notre volonté « *d'agir pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.* »

I. REALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

a) Situation

Aubenas 2ème agglomération de l'Ardèche – 24500 h – L'UL rayonne sur les cantons de Villeneuve, Vallon, Largentière, Joyeuse, Les Vans, Valgorge, St Etienne de Lugdarès, Thueyts, Coucouron, Montpezat, Burzet, Antraigues, Vals les Bains.

b) Economie

Industrie : BSN, SEA, CHAUVIN, UVICA, SABATON, textile –
Transport : MAZET –
Hôpitaux, maisons de retraite –
BTP : Eurovia, Tognetty –
Commerce : grandes surfaces, automobile – tourisme
Enseignement : lycées, écoles
Agriculture

c) Social

Le revenu moyen des inactifs est égal – supérieur aux revenus moyens des actifs
Augmentation des loyers
Augmentation du nombre de RMI
Augmentation du nombre de demandeur d'emploi offres très faibles (ANPE 250)
Salaires inférieurs aux moyennes régionales et nationales
Tourisme génère des emplois précaires, saisonniers (12500 emplois directs et indirects)

Tous les « indicateurs sont au rouge comme disent les économistes, les salaires sont inférieurs aux moyennes régionales et nationales

Salaire annuel net moyen par CSP (Source : INSEE DADS 2001)

CSP	Ardèche	Région Rhône-Alpes
Chefs d'entreprise	33 883	39 281
Cadres supérieurs	37 456	38 993
Professions intermédiaires	22 731	23 000
Employés	15 313	15 874
Ouvriers	15 484	16 415
Apprentis et stagiaires	8 320	8 084

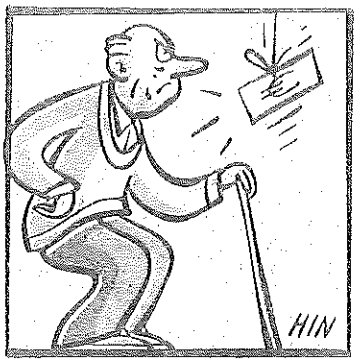

d) Commentaires

Depuis le dernier congrès la situation n'a pas progressé positivement.
L'hyper centralisation de l'activité économique vers les grands centres urbains, la crise du textile,(sur 752 empois perdus en 2004, 586 proviennent du textile, soit 78%), sont une partie des éléments expliquant cette situation.

La situation géographique de notre région, l'éloignement des grands axes routiers et ferroviaires, la difficulté de déplacement à l'intérieur même, sont d'autres éléments pour appréhender les problèmes.

Il y a quelques années a été établi une carte à l'échelle de l'Europe délimitant les zones dites zones « utiles » de l'ensemble de l'Europe, notre région à l'ouest du Rhône, n'est pas dans la zone utile.

L'afflux des retraités du nord du pays vers le soleil, entraîne une hausse de l'immobilier augmentant les difficultés pour les faibles revenus en particulier en zone touristique.

L'application de mesures nationale issues de directives européennes met en danger notre système de santé,(fermeture de service en application du SROSS à l'hôpital d'Aubenas le transformant à terme en établissement de « proximité !»

La volonté du gouvernement de détruire le code du travail en application de directives européennes sur l'emploi- favoriser l'employabilité- (CNE- CPE) ne vont qu'accélérer le processus de précarisation de l'ensemble des salariés.

Tous ces éléments doivent nourrir notre réflexion , il n'est pas possible d'accepter la régression sociale, les syndicats sont indispensables pour ce faire.

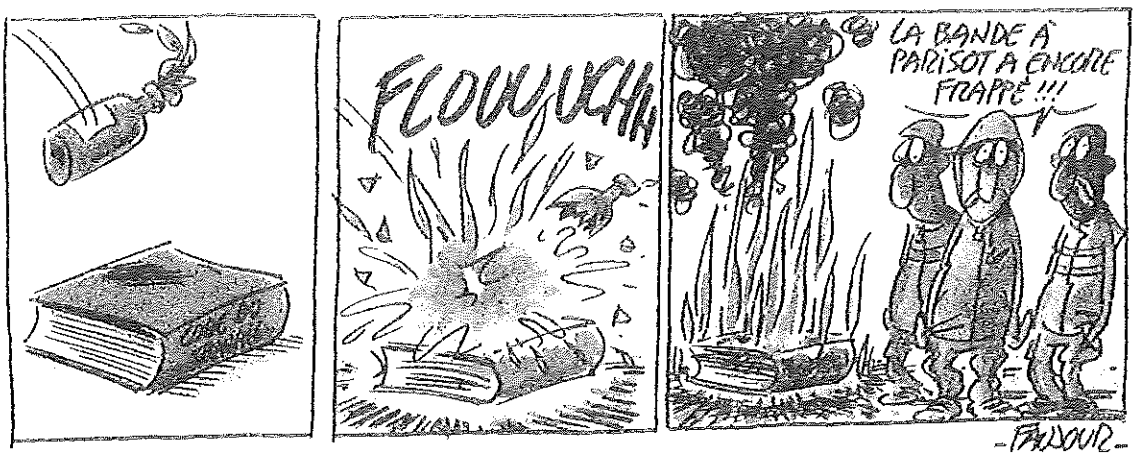

UNION LOCALE

L Union locale c' est l' union locale des syndicats d'AUBENAS et REGIONS
Ou se rencontrent et travaillent en commun des camarades pour traiter des revendications de toutes catégories de salariés : sans emploi , retraités ,jeunes,cadres, ouvriers. Mais aussi pour informer ,alerter, regrouper,agir, faire vivre la CGT dans la région, défendre l'intérêt général des salariés.

COMPOSITION DE L'UL

- **Un secrétaire général**
- **Une commission exécutive**
- **Un bureau**
- **UN secrétariat**
- **Une commission financière et de contrôle**
- **Une commission juridique**

L'UL impulse les décisions de l'UD et fait partie intégrale de la confédération générale du travail à MONTREUIL ou est le siège.

FONCTIONNEMENT

L'UL est constituée d une CE (commission exécutive) : camarades présentés par leur syndicat et élus au congrés qui à lieu tous les trois ans.
La CE est dirigée par un secrétaire général qui est élu au congrés par la CE
Elle se réunit une fois par mois, et est convoquée par le bureau ou le secrétariat.
Elle met en place plusieurs commissions qui sont les outils de travail pour la direction de l'UL
Elle a le rôle des décisions et des actions.

-Le secrétaire général

Il veille au développement du travail du travail collectif, représente l'UL dans tous ses actes et engage la CE.

-Le secrétariat

Il a la qualité d administration de l'UL
(application des décisions ,préparer le bureau et la CE)

-Le bureau

Il est chargé d appliquer les décisions , et les orientations de l UL

- Commission financière et de contrôle

Elle est élue par le congrés , comprend trois membres, vérifie la comptabilité,contrôle la gestion financière,elle élie un président chargé de la convoquer à chaque congrés, comité général,comité syndical, elle présente un rapport financier et peut être contrôlée par le FISC.

- Commission juridique

Elle aide les salariés à la défense de leurs droits
Son rôle est de faire assurer le suivi des dossiers d'assistance des salariés, ci besoin devant les prud'hommes.

SON BUT SON ROLE

L'UL impulse et coordonne l'activité de la CE dans son secteur , elle est le lieu privilégié ou les syndicats et sections syndicales des secteurs privés et publics peuvent définir leurs objectifs communs ,épauler leurs actions ,et donner efficacité aux luttes d' ensembles.

Elle développe les solidarités entre les salariés ayant un emploi ou pas, contribue à la création et au développement de nouvelles bases syndicales.

Elle fait siens les buts énoncés par les statuts confédéraux
Défense aux cotés de tous les salariés , de leurs droits et intérêts professionnels,moraux , matériels ,sociaux, économiques.

Elle combat l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'abus du patronat

Elle agit pour un syndicalisme démocratique, unitaire, et contribue à la construction d'une société solidaire, de justice, d'égalité, et de liberté.

Elle milite en faveur des droits de l'homme et de la paix.
Désigne des délégués syndicaux et apporte son concours à la mise en place de syndicats et sections syndicales.

Elle négocie les protologues préélectoraux et envoie des listes de candidats aux employeurs,et peut désigner des représentants syndicaux au comité d'entreprise.

C' est ce qui fonde son caractère de masse et de classe.

LES OBJECTIFS

Si nous devons avoir un objectif général, c'est d'être incontournable en tout ce qui concerne les salariés.

Cela doit nous rappeler nos valeurs et nos principes tels qu'ils sont formulés dans le préambule des statuts :
« Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société. Depuis sa création il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine ».

Pour cela nous devons être présents partout, dès que les salariés sont concernés, et cela nous implique de nous renforcer, tant quantitativement que qualitativement :

1) Syndicalisation

Nous devons continuer à travailler par ciblages avec deux orientations :

1.1 création de bases nouvelles

Il s'agit de cibler avant tout les professions importantes sur la région d'Aubenas, et dans lesquelles nous sommes peu implantés :

- Commerce
- BTP
- Education
- Organismes sociaux

Il est un secteur pour lequel nous devons avoir une attention particulière : les saisonniers qui ne travaillent pas toute l'année et qui ne sont pas tous résidents du sud-Ardèche, pour cela, nous devons nous appuyer sur les bases locales.
Il s'agit aussi de viser des zones d'emploi, et en particulier Vallon – Ruoms où des potentialités sont là et qui nous permettraient de nous appuyer mieux pour les saisonniers.

1.2 renforcement des syndicats

L'Union Locale doit aider les syndicats à se renforcer, pour cela il convient d'organiser un suivi régulier de l'ensemble des syndicats, avec une attention plus particulière pour les syndicats « en difficulté » et les bases nouvelles.
Pour cela nous pouvons nous appuyer sur les suivis actuels qui marchent, et tirer les leçons de ce qui ne marche pas : les référents que nous avions instaurer.
La Commission Exécutive doit assurer un suivi régulier.

2) Qualité de vie syndicale

L'améliorer, ce qui doit être vu dans un autre chapitre (Formation syndicale – communication - démocratie …)

3) travailler à l'Unité et au rassemblement

Une de nos tâches essentielles est d'éviter que la diversité ne se transforme en division, ce à quoi ne cessent de travailler le patronat et les directions locales des administrations et des sociétés.
On cherche à opposer salariés du privé et du public.
Notre conception de l'unité consiste à élaborer avec les salariés les revendications pour lesquelles ils s'engageront.
Pour autant, la question du rassemblement des organisations syndicales reste posée, les succès revendicatifs en dépendent.
Ce n'est pas facile quand telle O.S. n'appelle pas ou pire appelle à ne pas…
A l'UL, ces questions sont essentielles.
Dépasser la concurrence entre les organisations syndicales passe par la confrontation auprès des salariés des positions divergentes entre organisations syndicales.

4) L'indépendance syndicale au service de l'action revendicative

L'indépendance syndicale est un des enjeux du rassemblement des salariés, elle signifie que les positions sont prises au sein de l'organisation syndicale tenant compte de toute la diversité des syndiqués.
Cette indépendance signifie également que l'UL-CGT ne saurait apporter son soutien à un quelconque programme ou candidat politique.
Pour autant, indépendance ne veut pas dire neutralité.
Notre action doit s'ouvrir à l'ensemble des problèmes de société, car les salariés sont confrontés aux problèmes liés aux choix qui ne sont pas pris dans l'entreprise (transport, service public, école, environnement, etc.)
Nous considérons donc que nous avons vocation à nous exprimer sur toute situation, projet, document, dès lors que les salariés sont concernés.
L'UL CGT se prononce donc pour l'unité dans l'action avec tous ceux qui, en dehors du champ syndical, luttent pour l'élargissement des conquêtes sociales, combattent les idées xénophobes et racistes, et plus généralement, agissent pour un modèle débarrassé des exploitations et oppressions, cela peut être des partis politiques, des collectifs ou associations.
Cependant, nous devons rester maîtres de l'action syndicale qui doit rester du champ syndical.
Ainsi, les organisateurs des manifestations locales sur les intérêts des salariés doivent être uniquement les organisations syndicales de salariés.
Les partis politiques, associations ou collectifs peuvent appeler à se joindre à nos actions, mais en aucun cas en être les co-organisateurs, ce qui reviendrait à accepter la négation de l'organisation syndicale.

5) l'activité juridique

La défense individuelle des salariés, si elle n'est pas un des objectifs prioritaires, est et doit rester une des activités de l'Union locale.
Non seulement parce qu'on a affaire à des salariés complètement désarmés devant la cruauté et le pouvoir patronal, mais de plus parce qu'elle a des incidences sur notre activité collective et donc sur nos objectifs prioritaires :
Lorsqu'on a défendu un salarié, celui-ci se tourne plus facilement vers la CGT pour organiser les salariés de son entreprise, sans parler des syndiqués qui se sont syndiqués et qui le sont restés.
Nous manquons de camarades pour cette activité juridique, en même temps des camarades sont intéressés, mais en ont un peu peur.
Il convient donc de faire des formations qui ont d'ailleurs déjà commencé.
Il convient aussi de s'organiser mieux pour maîtriser le suivi de cette activité et ses conséquences sur le collectif.
L'activité juridique ne doit pas se faire au détriment de l'activité collective syndicale.

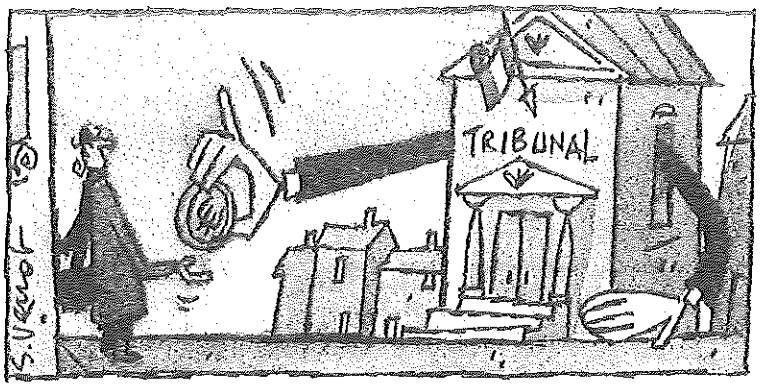

LES MOYENS ET LA QUALITE DE VIE SYNDICALE
pour atteindre les objectifs fixés

Développer et améliorer ce qui existe déjà ou mettre en place des moyens nouveaux

- Qualité de vie syndicale :

L'UL doit être un outil pour tous les syndicats et les syndiqués . Elle doit pouvoir aider les syndicats à avoir une meilleure qualité de vie syndicale où chaque syndiqué peut intervenir et s'exprimer.

- La formation et l'information syndicales :
  - Pousser à une formation d'accueil dans les syndicats (Livret de la Confédé ou mise en place d'un livret au niveau de l'UL)
  - Organiser des stages de niveau 1 (au moins un par an)
  - La presse CGT à développer et faire lire
  - Développer les outils actuels de communication (courriels et site internet de la CGT.
  - Réunir au moins une fois par an voire 2 des responsables de syndicats.

- Réorganiser la vie de l'UL :

Faire que chacun se sente à l'aise et à sa place à l'UL et puisse s'y rendre utile

- Organiser des permanences en direction des syndicats et syndiqués (1 fois / mois ou plus)
- Permanences en direction des syndiqués isolés
- Permanences par secteurs d'activité (retraités, chômeurs, FPT ...)
- Permanence en direction des non syndiqués (renseignements juridiques...)

Pour cela, nécessité de former les personnes qui assurent les permanences :

- Formation « défenseurs » (pour monter les dossiers éventuellement, si la décision est prise qu'on les monte, mais aussi pour pouvoir renseigner les gens sur leurs droits
  - Formation générale aux outils de l'UL : savoir où sont les documents, comment se servir du matériel...
  - Le Code du travail
  - Internet (Légifrance , Editions législatives, ...)

- Le Renforcement :

- Créer de nouvelles bases : continuer les parrainages – cibler de nouvelles boites à parrainer
- Les saisonniers : développer et mettre en place une action plus pérenne envers les saisonniers : antenne fixe (local) ou mobile (fourgon) à Ruoms.
- Les jeunes : travailler mieux et plus en direction des jeunes : pérenniser les contacts
- Structurer les isolés par branches
- Structurer les demandeurs d'emploi
- Les retraités : avoir présent à l'esprit dans nos syndicats qu'un syndiqué actif est un futur retraité syndiqué

DEBOUT

La tête haute

EDITO

N° 37
Mai 2006

Bilan 1er mai

Congrès de l'UL

Bilan 1er Mai

Un 1er mai revendicatif

Comme chaque année, nous appelions à un rassemblement à AUBENAS à 10 h 30, place du Champ de Mars.
Nous appelions les salariés, retraités et aussi les lycéens et étudiants à fêter la victoire contre le CPE et revendiquer contre toutes les formes de précarité, tout en scandant les propositions de la CGT sur le statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle.

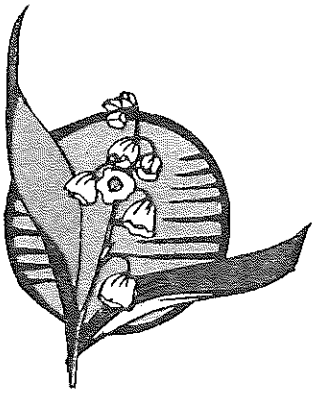

Nous nous sommes trouvés environ 200 à défiler dans les rues d'Aubenas...
...Trop peu pour les élus de la commission exécutive réunis jeudi 11 mai, mais qui a analysé la période peu favorable (long week-end et vacances scolaires)

Le 1er mai, fête des travailleurs doit rester le grand rendez-vous revendicatif annuel de l'ensemble des salariés actifs, privés d'emploi ou retraités

TIRAGE DE LA TOMBOLA

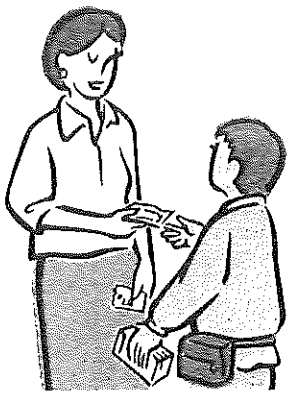

La vente des billets de tombola a une nouvelle fois été un succès et nous remercions tous les camarades qui y ont contribué.

○ 1er lot:	Un apparei photo numérique	n° 864	BACONNIER JP
○ 2ème lot:	Un VTT	n° 756	DUMONT
○ 3ème lot:	Un salon de jardin	n° 297	CLEMENT Françoise
○ 4ème lot:	Un Barbecue	n° 942	FABREGUE G.
○ 5ème lot:	Une ménagère	n° 181	ARELLANO Antoine
○ 6ème lot:	Un service de verres	n° 1917	RIVIERE Philippe
○ 7ème lot:	Un service de chopes de bière	n° 701	OLIVIERI Roland
○ 8ème lot:	Un sac de sport	n° 296	CLEMENT Françoise
○ 9ème lot:	Bouteilles de vin	n° 39	GREGOIRE
○ 10ème lot	Un sac de sport	n° 719	THIERRY Chantal
○ Lot surprise:			BASTIDE Anne-Marie

Un premier mai festif

Le premier mai, c'est la fête des travailleurs avec ses origines très anciennes comme il a été rappelé à Jaujac lors de notre traditionnelle fête de l'UL.

Nous y avons connu un franc succès et remercions toutes celles et ceux qui ont participé.
Le concours de pétanque avec de très nombreux participants a été remporté par la doublette CHAMBON Boris et Thierry de St Privat que nous félicitons.

Céline FAYARD, une voix

Sous le soleil et profitant de la chaleur printanière, nous avons pu, après un apéritif mérité, déguster les délicieuses grillades tout en écoutant les excellents artistes **Céline FAYARD**, une voix en or qui nous a régalés de chansons françaises suivie de **CAMELEON** et sa chanteuse non moins talentueuses qui nous ont délectés de chansons au rythme de sambas brésiliennes).

Nous étions encore nombreux le soir pour dîner les restes dans une très bonne ambiance.

Le discours du secrétaire général, après avoir évoqué les origines du 1er mai, portait sur les intermittents du spectacle dont le statut est une nouvelle fois remis en cause.
C'est moins de droits pour les intermittents qui doivent avoir des périodes de référence avec la recherche des droits de plus en plus exorbitantes !
Le 18 avril , le patronat a déclaré la négociation terminée, en invitant chacune des centrales syndicales à se prononcer sur la signature de ce texte d'ici le 15 mai prochain.
La Cgt s'est prononcée contre.

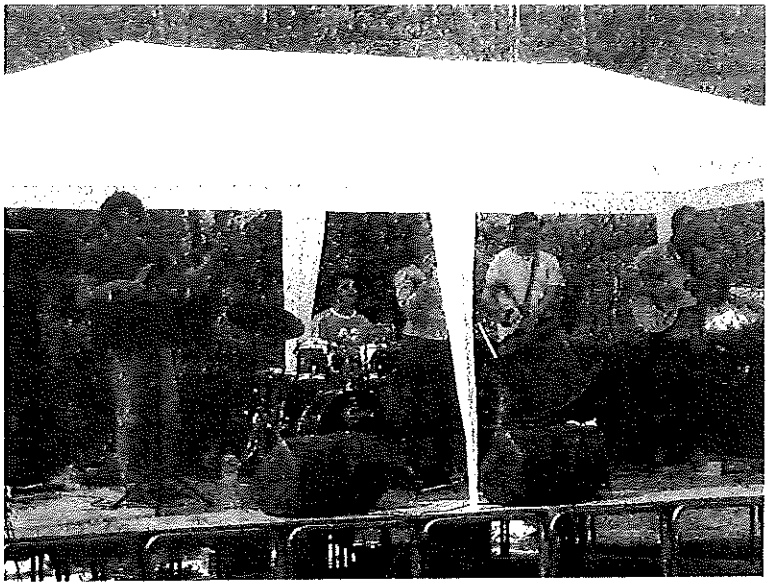

CAMELEON, un rythme.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de notre fête des travailleurs.

Un premier mai culturel

Comme chaque année, à l'occasion du 1er mai, nous organisons une soirée Cinéma suivie d'un débat.
Cette année, nous avons choisi le documentaire « Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés » qui traite de la souffrance au travail.
Le débat qui suivait avec des médecins du travail et des militants CGT a été très intéressant et fructueux, la participation était exceptionnelle.
Il est vrai que la souffrance au travail est malheureusement une situation vécue par un nombre grandissant de salariés et les témoignages sont nombreux.
Le débat s'est très vite orienté vers le libéralisme, la recherche du profit à tout prix par les capitalistes, les nouvelles méthodes de management qui accentuent la souffrance au travail.
Les conclusions de chacun se rejoignaient avec la nécessité de travailler en réseau lorsque les problèmes apparaissent (syndicats, Médecine du Travail, Inspection du Travail, etc.), et surtout pour que de telles situations de souffrances n'arrivent plus, la prévention est essentielle, avec l'organisation des salariés sur leurs lieux de travail par la création de bases syndicales.

CONGRES DE L'UL
1er & 2 juin 2006
LAURAC EN VIVARAIS

Jeudi 1er juin

- 8 h 30 : Accueil des congressistes
- 9 h 30 Rapport et vote rapport d'activité
- 10 h 30 Rapport et vote rapport de Trésorerie
- 11 h 00 Présentation COGITIEL

- 14 h 00 Rapport d'orientation et discussion

En soirée, repas spectacle à la Ferme Théâtre de LABLACHERE

Vendredi 2 juin

- 9 h 00 : Présentation C.I.T.
- 9 H 30 : Reprise discussion orientation/ vote
- 11 h 15 : Présentation Institut d'Histoire Sociale de l'Ardèche

- 14 h 00 : Discussion sur les axes de travail
- 15 h 30 : Election de la commission Exécutive
- 16 h 30: Fin des travaux

URGENT: Pour celles et ceux qui ne l'ont pas déjà fait, merci de nous faire savoir votre participation au congrès de l'UL en nous appelant au 04/75/35/17/33 (laisser un message en cas d'absence)

DEBOUT

La tête haute

EDITO

N° 36
Avril 2006

Spécial 1er mai

Fête des travailleurs

Les origines du 1er mai

A la fin du 19ème siècle, les prolétaires travaillent douze, treize, quatorze heures par jour; les enfants meurent au travail. Pour l'obtention des HUIT HEURES, la Fédération Américaine du travail appelle l'ensemble des organisations ouvrières à réaliser la grève générale lors du 1er mai 1886. Plus de 5000 entreprises débrayent.
A Chicago, « jaunes » et tueurs à gage du patronat montent des provocations. Huit dirigeants ouvriers sont condamnés à la pendaison.
Pour les huit heures, répondant à l'appel des organisations ouvrières américaines le Congrès international socialiste de 1889 réuni à Paris, décide « qu'il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire également à huit heures la journée de travail...
Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée, pour le 1er mai 1890, par l'American Federation of Labor, cette date est adoptée pour la manifestation internationale.
A cette annonce, le gouvernement français répond par la violence réprimant de façon sanglante les manifestations (Fourmies 1891, 10 morts et plusieurs dizaines de blessés).
La journée de huit heures sera obtenue en France pour l'ensemble de la classe ouvrière le 23 avril 1919.

En France, les 1er mai vont battre au rythme de l'actualité sociale:
Enthousiasme du 1er mai unitaire de 1936, tourmente de 39-44 où la journée internationale de lutte des travailleurs devient la « Fête du Travail », de la libération à mai 1968, jusqu'au 1er mai 2002 où au lendemain de l'élection présidentielle, le monde du travail va fortement se faire entendre pour faire reculer l'intolérance, le racisme et la xénophobie, et porte les exigences de justice sociale et de liberté.

Au cours du 20ème siècle, le 1er mai est devenu une journée mondiale de manifestations des travailleurs.

Plus que centenaire, cette journée porte aujourd'hui comme hier, et portera encore longtemps les revendications, les espoirs, et pourquoi pas les utopies de toutes celles et tous ceux qui vivent de leur travail.

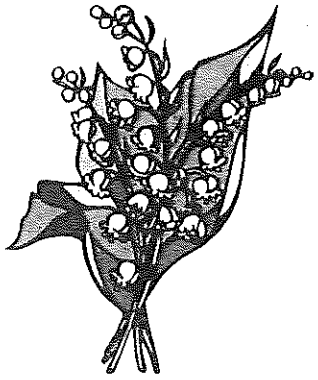

C'est en souvenir de Maria Blondeau, tombée à Fourmies un bouquet d'églantines à la main, que longtemps les manifestants ont porté une églantine à la boutonnière le 1er mai.
Ce n'est qu'en 1936 que les premières ventes de muguet sont organisées à l'occasion du 1er mai.

Retrait du CPE,
une victoire qui en appelle d'autres !
un 1er mai revendicatif

La mobilisation de millions de salariés de toutes générations, d'étudiants, de lycéens dans l'unité la plus large a obligé ce gouvernement à un recul significatif de sa politique de précarisation de l'emploi.
Le retrait du CPE, symbole « honni » de l'attaque libérale contre les garanties collectives et les statuts donne confiance pour trouver des solutions positives aux problèmes de la précarité, de l'emploi des jeunes et de toutes les catégories de salariés.

Cette victoire appelle des suites dans les entreprises, dans les branches professionnelles, dans les territoires au niveau national pour transformer l'essai:
⇒En mettant fin au Contrat Nouvelle Embauche (Cne) et le Contrat précaire pour les seniors, en les remplaçant par des CDI.
⇒En requalifiant les CDD et contrats intérims en CDI.
⇒En transformant les temps partiels imposés en temps pleins.
⇒En abrogeant l'apprentissage à 14 ans et le travail de nuit dès 15 ans.
C'est tout le sens que la Cgt donne à son projet de nouveau statut du travail salarié et de sécurité sociale professionnelle pour lutter contre la précarité et l'insécurité sociale. Cela implique de conquérir: le droit à l'emploi stable et à temps plein, les droits liés à la personne du salarié et opposable à tout employeur, les droits grantis à tous sans discrimination, le droit à une Sécurité Sociale Professionnelle.
Ce projet doit être discuté avec les salariés, les jeunes et doit servir de base aux négociations à venir.

La Cgt appelle les salariés à poursuivre la mobilisation à tous les niveaux, sous des formes diverses, dans l'unité la plus large, pour obtenir l'ouverture de négociations sociales sur toutes les revendications posées afin de gagner de nouvelles conquêtes sociales.

L'Union Locale Cgt d'Aubenas et région vous propose une nouvelle étape:

RASSEMBLEMENT à Aubenas
Place du Champ de Mars
lundi 1er mai 2006 - 10 heures 30

Comme chaque année, dans le cadre du 1er mai, l'Union locale d'Aubenas et région diffuse un film suivi d'un débat.

En cette année 2006, nous vous proposons *« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés »*

Au Cinéma Le Palace d'Aubenas, jeudi 11 mai 2006 à 20 heures 30.

ce documentaire austère vous "gifle" par son âpreté. Quatre entretiens relativement courts qui vous plongent dans l'horreur du harcèlement au travail et vous la font ressentir à fleur de peau. On voudrait se lever pour réconforter la petite dame maghrébine qui pleure en racontant son travail à la chaîne. C'est pas du cinéma, c'est du pur vécu, dans les tripes !

Télérama

Un documentaire magistral, dénonciation accablante des souffrances endurées au travail.

Les Inrokuptibles

Un documentaire passionnant, intelligent et salvateur sur la souffrance au travail.

L'Humanité

Les cinéastes recueillent cette parole dans sa durée avec une sobriété exemplaire : la caméra est posée sur un pied. Et en plaçant souvent à équidistance, dans une même valeur de plan, patients, cliniciens et spectateurs, la fixité du cadre crée un espace stable où une relation est possible.

Positif

(...) suscite avant tout l'abbatement. Malgré cela, allez le voir, c'est un bel et rare exemple de cinéma qui fait preuve de salubrité publique.

jeudi 11 mai 2006 - 20h30
cinéma Le Palace - AUBENAS

Suivie d'un débat avec des médecins du travail et des militants syndicaux

Jaujac 2006

1er mai

Repas champêtre:

Salade
Grillades - frites
Fromage
Dessert

12 €
Vin compris

Fête champêtre de l'Union Locale Cgt d'Aubenas

Diverses animations:
Concours de pétanque
Animation musicale avec la talentueuse Céline FAYARD (chansons françaises à texte) suivie du groupe «CAMELEON»
(Musique brésilienne)

Ouvert à tous, entrée gratuite

DEBOUT

La tête haute

EDITO

N° 38
Juillet 2006

Compte rendu Congrès de l'UL

Dans un cadre idéal à la Maison Familiale de LAURAC, 50 participants ont débattu les jeudi 1er & vendredi 2 juin 2006, de notre activité, la situation économique et sociale, nos orientations. Ils ont ensuite élu la nouvelle commission exécutive et la secrétaire générale.

De nombreux syndicats ont participé aux travaux du congrès:

Territoriaux Pont de Labeaume, La Poste Largentière, La Poste Lalevade, France Télécom lignes, CRT St Privat, Super U Ruoms, Textiles St Pierre, Eurovia, ADMR 07, SADBCPR, Hôpital Aubenas, Hôpital Joyeuse, Hôpital Villeneuve, Hôpital Vals, Impôts, Territoriaux Vallon Pont d'Arc, BSN OI, CMP Béthanie, SDEN (Éducation Nationale), ANPE, EDF, Union Locale de retraités, Retraités cheminots, Retraités EDF.

De nombreux syndiqués isolés et retraités participaient également ainsi que Esméralda AROZARENA-NAZZARENI et Antoine ARELLANO pour l'Union Départementale CGT de l'Ardèche; Patrick LAYBROS et Eric VIGOUROUX représentant l'Union Locale CGT d'Annonay.

RAPPORT d'ACTIVITE

Celui-ci avait été préalablement communiqué aux syndiqués dans « DEBOUT n° 34 » de janvier 2006.
Présenté par Pascal CHABALIER, il portait notamment sur le rôle de l'Union Locale, la situation économique et sociale du bassin d'Aubenas et région (très sinistré), le service public, et en particulier en milieu rural, la retraite, la Sécu, la Protection Sociale, nos actions pour la Paix, les libertés syndicales, les questions internationales, les prud'hommes et enfin la qualité de vie syndicale avec notamment la vie de l'8Union Locale, nos retraités, la formation syndicale, la syndicalisation, les résultats des élections professionnelles, la communication et la saisonnalité.

Le débat qu a suivi, très riche mettait l'accent sur le lien nécessaire entre l'Union Locale et les syndicats.
Les nouveaux syndicats, ont apprécié l'aide de l'Union Locale dans leur activité.
D'autres syndicats plus anciens reconnaissaient que par habitude, ils n'étaient pas suffisamment en rapport avec l'UL, préférant « travailler » avec leur groupe ou leur Fédération.
De nombreux participants ont souligné l'importance de la formation syndicale et la nécessité de la développer.
Dans l'ensemble, les participants ont apprécié la manière dont l'Union Locale construisait le rapport de force sur la région d'Aubenas, sans cesse grandissant avec la recherche de l'Unité d'action, même si ce n'est pas toujours facile.
Le rôle de l'Union locale dans la mobilisation pour l'Hôpital d'Aubenas a été prépondérant.
De nombreux syndicats insistaient sur la dégradation du service public, en particulier, les fermetures d'agences EDF, celle d'Aubenas étant plus souvent fermée qu'ouverte. Le Centre de Renseignements téléphonique de St Privat devient une entreprise commerciale, etc.
Le débat portait sur l'aide aux familles qui devrait être un service public, mais est confié à des associations qui n'ont plus les moyens de l'assumer compte-tenu des besoins grandissant, notamment pour les personnes en fin de vie.
Les questions du pouvoir d'achat ont fait l'objet d'un bon débat, en particulier sur les salariés précaires ainsi que les retraités qui voient leur pouvoir d'achat diminuer d'année en année.
Les questions internationales et en particulier nos échanges avec le syndicat allemand Ver.di du Sud de la Hesse ont été évoqués, étant d'actualité.
La question du CPE et du CNE, avec la précarité a fait l'objet de nombreuses interventions, avec le regrêt que les autres organisations syndicales ne nous aient pas suivi pour lutter contre le CNE qui est en tous points comparables au CPE.

Le Rapport d'activité a été voté à l'Unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Nadine PLANCHE, il a fait apparaître une gestion saine de nos finances:
Total des recettes du 01/01/2003 au 15/05/2006: 121 797,29 €
Total des dépenses du 01/01/2003 au 15/05/2006: 108 203,19 €
Ce solde positif est à atténuer car de nombreux reversements 2006 vers les structures (UD Fédérations) n'ont pas été faits, et des investissements en matériel sont à envisager, néanmoins, il permet d'envisager l'avenir sur de bonnes bases, à parer toute éventualité en cas de conflit fort.
Il a té rappelé que les recettes des festivités permettent ces bons chiffres, sinon l'UL ne serait pas en autofinancement.

Le Rapport financier a été voté à l'unanimité

RAPPORT D'ORIENTATION

Celui-ci avait été préalablement communiqué aux syndiqués dans « DEBOUT n° 35 » de mars 2006.

Présenté par Nicole PY, il rappelait en préambule notre attachement à la charte d'Amiens de 1906, réaffirmant notre volonté *« d'agir pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions. »*
Il traitait de la situation économique de la région d'Aubenas, avec ses industries en perte de vitesse, un taux de chômage très élevé, l'augmentation du nombre de RMI le plus élevé de Rhône-Alpes, des bas salaires et de nombreux retraités, le travail saisonnier qui génère beaucoup de précarité.
La volonté du gouvernement de détruire le code du travail et toute réglementation va conditionner nos actions futures.
Dans cette situation, le rôle et le but de l'UL ont été abordés, ainsi que son fonctionnement..
Des objectifs ont été proposés aux congressistes:
Syndicalisation: Création de bases nouvelles, renforcement des syndicats, amélioration de la qualité de vie syndicale, travailler à l'unité et au rassemblement, ainsi qu'à l'indépendance syndicale au service de l'action revendicative.
Nous avons évoqué les difficultés rencontrées dans l'activité juridique et la défense individuelle des salariés qui doit rester une des activités de l'Union Locale tout en ne se faisant pas au détriment de l'activité collective.
Nous avons proposés des moyens et une qualité de vie syndicale pour atteindre les objectifs fixés (formation syndicale, communication, développement des rencontres de syndicats, ciblage d'entreprises à parrainer, travail vers les saisonniers, les jeunes, structuration des syndiqués isolés par branche, des demandeurs d'emploi, travailler mieux avec les retraités...

Le congrès de l'Union Locale Cgt d'Aubenas vu par la presse (Dauphiné Libéré 3 juin 2006)

CONGRÈS DE LA CGT. L'union locale définit ses orientations

Dépasser le stade du "tout tourisme"

LAURAC-EN-VIVARAIS

C'est dans le cadre accueillant et fonctionnel de la maison familiale rurale de Laurac-en-Vivarais que l'union locale des syndicats CGT d'Aubenas et région a tenu les 1er et 2 juin son congrès en présence du secrétaire général Pascal Chabalier et d'une cinquantaine de participants représentant plus de trente syndicats de toutes branches.

Il s'agissait essentiellement après un débat sur les activités des trois dernières années, de définir les orientations et les axes de travail pour les trois prochaines années et les interrogations sont nombreuses. La région constitue en effet un bassin d'emploi de plus en plus sinistré économiquement pour reprendre les termes d'un document de travail distribué au congrès. Le tissu industriel de la région, estime-t-il, s'est sensiblement amenuisé et de graves menaces pèsent aussi sur certains services publics comme l'hôpital, la poste ou les écoles. Cette situation ne peut qu'entraîner, selon l'union locale, un climat d'insécurité sociale qu'il convient d'améliorer.

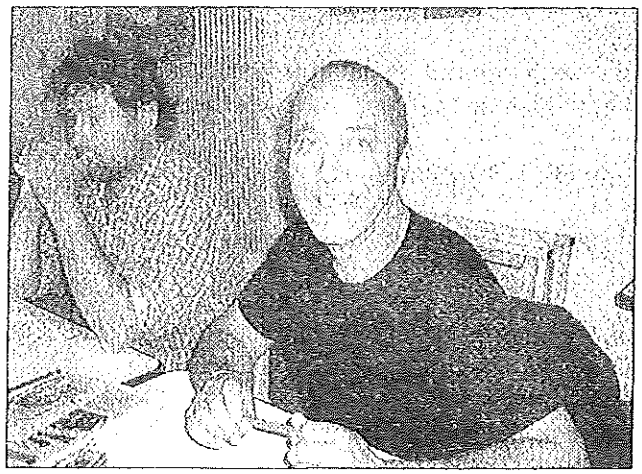

Pour Pascal Chabalier, secrétaire général de l'union locale, l'Ardèche dispose de richesses naturelles, agricoles et d'un savoir-faire industriel.

Cependant, des atouts existent, comme le savoir-faire industriel des Ardéchois du sud, qui se reflète dans l'enseignement d'un établissement comme le lycée technique Astier. La région dispose par ailleurs de richesses naturelles, agricoles ou autres, sur lesquelles pourraient se greffer des industries, afin de dépasser le stade du "tout tourisme" tout en repensant celui-ci dans une optique plus sociale.

La nécessaire syndicalisation

Le congrès de Laurac a donc débattu de ces problèmes concrets, proches de la vie de chacun, sans oublier pour autant les grandes questions nationales ou internationales comme l'Europe ou la mondialisation. Les débats ont bien fait ressortir les préoccupations d'une union locale franchement tournée vers l'avenir. Les congressistes ont insisté aussi sur la nécessaire syndicalisation avec priorité pour les secteurs où elle est peu développée : commerce, éducation... Ils ont réfléchi aussi sur la nécessité de syndiquer les jeunes salariés. Les travaux de ce congrès régional très suivi se sont terminés avec l'élection de la nouvelle commission exécutive de plus de vingt membres, qui aura pour mission de mener à bien les orientations établies. Elle a "du pain sur la planche".

Paul ROUSSEL

DISCUSSIONS SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION

Le débat a longuement porté sur le service public d'aide à la personne, confié au secteur associatif pour peser sur le coût du travail et donc sur les salaires, véritable problème de société.
De même, l'insertion est systématiquement confiée au secteur associatif, et se développent de plus en plus des associations limite « mafieuses »
Nous devons les dénoncer pour réhabiliter le service public de l'emploi.
Le service public en milieu rural a été l'objet de nombreux intervenants, avec la nécessité de mener des luttes locales pour son maintien ou son amélioration.

Le chômage et la précarité croissante sur Aubenas et région ont également été débattus à plusieurs reprises.
Les congressistes ont convenu de la nécessité d'organiser les privés d'emploi à la CGT, tout en reconnaissant que ce n'est pas facile étant donné qu'ils sont privés d'entreprise.
Il va falloir aller sur la voie publique, nous exprimer, se rendre devant l'ANPE, l'ASSEDIC...
Le débat a donc tourné sur la nécessité de populariser la revendication CGT sur le nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle.
Un sujet récurent: le pouvoir d'achat en baisse constante que ce soit pour les salariés du privé ou du public comme pour les retraités, ce sera certainement une des grandes batailles à mener prochainement avec notamment la revendication CGT du SMIC à 1500 euros.
Après la bataille contre le CPE, les congressistes ont regretté qu'on ne puisse poursuivre avec la CNE, les autres organisations syndicales ayant rapidement lâché prise.
Cela a également posé le problème de la jeunesse et des étudiants, avec de nombreuses questions: pourquoi ne syndique-t-on pas les lycéens et les étudiants, alors que pour la quasi-totalité d'entre eux, ils sont des futurs salariés en puissance? Le renforcement de la CGT passe par l'adhésion des jeunes salariés.
Cela pose la question de nous adresser à eux par tous les moyens; lorSqu'ils luttent, ils se tournent naturellement vers la CGT. L'UL a toujours mis à leur disposition sa logistique (sono, reproduction, savoir faire).
Le jumelage que nous allons faire avec Ver.di, syndicat allemand devrait nous permettre d'améliorer notre travail vers la jeunesse.

Selon les congressistes, nous aurons à travailler sur le travail saisonnier, par la distribution de tracts, la tenue de permanences, etc.
Sur ce sujet, nous devons être force de proposition et développer l'idée d'un statut du travailleur saisonnier, et pas seulement dans le tourisme, puisque l'industrie et les services développent aussi le travail saisonnier (agro-alimentaire, thermalisme, etc.).
Enfin, il a été longuement débattu de la nécessité de nous renforcer:

- là où nous sommes présents.
- dans les « déserts syndicaux » (Commerce, Bâtiment, Éducation)

Nous devrons donc développer des actions spécifiques vers ces secteurs.

Le Rapport d'orientation a été adopté à l'unanimité.

AXES DE TRAVAIL DEFINIS PAR LE CONGRES

Suite à ces discussions très riches, le congrès a défini plusieurs axes de travail prioritaires pour les trois années à venir:

- Travail sur la jeunesse et la précarité.
- Travail sur le transport (SNCF, réseau routier, transport en commun)
- Santé - Action sociale
- Formation syndicale: l'améliorer encore pour mieux fidéliser les syndiqués
- Rencontres régulières de nos conseillers prud'hommes.
- Travail sur la Formation professionnelle et sur le service public de l'Éducation Nationale
- Améliorer la communication
- Améliorer la qualité de vie syndicale de l'UL
- Avoir une meilleure connaissance des syndicats constituant l'UL
- Le renforcement par la création de bases nouvelles.

LA NOUVELLE COMMISSION EXECUTIVE

Catherine BAIOCCHI (Hôpital Joyeuse) - Claudine BERNARD (ADMR 07) - Huguette BONNAUD (Retraitée PTT) - Marie-Thérèse BRUN (Territoriaux) - Chantal RIBA (PAYEN Berrias) - Ginette LANDELLE (Retraitée Santé) - Mireille COHEN-ADDET (ANPE) - Nicole PY (Super U Ruoms) - Isabelle GIRON (SADBCPR) - Isabelle AOUSTET (La Poste Lalevade) - Gérard CROUZET (Retraité Cheminots) - Michel SABATIER (Isolé Commerce) - Christian LANDELLE (Retraité Santé) - Dominique STAZIAK (Privé d'emploi) - Julien DALMAS (SGPEN Astier) - Claude FARGIER (La Poste Lalevade) - Pierre JOURDAN (Territoriaux Pont de Labaume) - Sébastien NICOLAS (Hôpital Villeneuve) - Jean-Jacques GARDANT (SDEN Astier) - Michel MARCON (France Télécom St Privat) - Alain DI PIRRO (EUROVIA) - Alain GUILLAUME (Hôpital Aubenas) - Jean-Armel PUPPO (Hôpital Aubenas) - Pascal CHABALIER (Impôts Aubenas).

La nouvelle C.E. a élu la secrétaire générale à l'unanimité: **Nicole PY**
Le bureau: Nicole PY, Ginette LANDELLE, Marie-Thérèse BRUN, Mireille COHEN-ADDET, Claude FARGIER, Jean-Jacques GARDANT, Dominique STAZIAK.

Une équipe de travail s'est constituée:

- Responsable qualité de vie syndicale: **Ginette LANDELLE** assistée de Michel SABATIER, Claude FARGIER, Michel MARCON
- Responsable politique financière: **Marie-Thérèse BRUN**, Nadine PLANCHE ayant mis en place le Cogitiel à l'UL l'épaulera.
- Responsable Formation syndicale: **Mireille COHEN-ADDET** assistée de Jean-Armel PUPPO, Christian LANDELLE, Jean-Jacques GARDANT, Pascal CHABALIER.
- Responsable communication: **Pascal CHABALIER.**
- Responsable festivités: **Claude FARGIER** assisté de Pierre JOURDAN, Michel SABATIER.

vu dans la presse (Dauphiné Libéré 13 juin 2006)

Passation de pouvoir à la CGT

Depuis 1996, Pascal Chabalier, agent des impôts assumait les fonctions de secrétaire général de la section locale de la CGT.

Il a été sur tous les fronts et dernièrement sur celui du CPE.

Avec ses co-syndiqués, il a non seulement organisé des manifestations locales mais aussi hors département, voire internationales.

De nombreux adhésions dans différentes entreprises ont été enregistrées tout comme une nette progression professionnelle et prud'homale.

Il cède la place de secrétaire générale à Nicole PY qui a pris ses fonctions le 1er juin après le congrès de Laurac.

La nouvelle secrétaire générale est responsable d'un supermarché à Ruoms. ❑

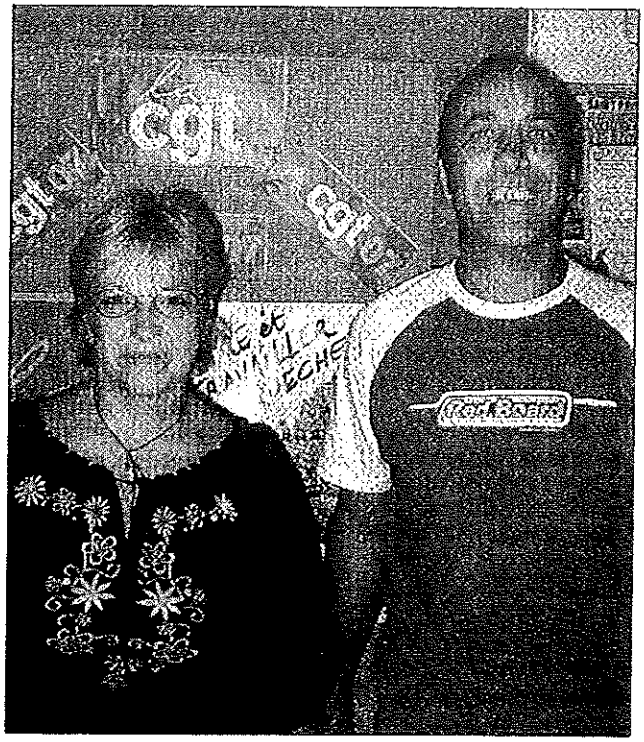

Des résolutions...

Étaient invités au congrès le C.I.T. (Culture Information Tourisme) avec qui le congrès a décidé de travailler mieux à l'avenir, notamment par le biais des Comités d'Entreprises.

De même, le tout récent Institut CGT d'histoire sociale de l'Ardèche nous a exposé son but et ses actions futures.
Le congrès a décidé d'adhérer à l'Institut auquel nous pouvons apporter notre expérience de plus de 60 ans d'histoire, précieusement conservée dans nos archives.

Libertés syndicales

Alors que nos camarades luttent dans l'intérêts des salariés, leurs directions les harcèlent, les sanctionnent, c'est le cas pour Loulou à La Poste qui a subi une mutation pour un pseudo harcèlement dont la direction reconnaît qu'il n'est pas avéré (voir nos précédentes éditions).
C'est le cas pour Chantal à PAYEN Berrias qui, ayant eu des mots dans l'exercice de son mandat d'élue du personnel, avec la secrétaire du Comité d'Entreprise qui refusait de rapporter des discussions du Comité d'Entreprise sur le Procès Verbal, s'est vue signifier son licenciement.
Fort justement, l'Inspecteur du Travail a refusé son licenciement, la Direction de Payen fait appel auprès du ministre.
C'est pourquoi, à l'unanimité, le congrès a adopté deux motions:

Motion 1

Réuni ce jour en congrès, l'ensemble des syndicats CGT d'Aubenas et région, dénonce et condamne fermement les nombreuses atteintes aux libertés syndicales et les nombreuses discriminations dont sont victimes de plus en plus fréquemment les représentants syndicaux.

En particulier, les syndicats CGT apportent leur soutien à la déléguée du personnel et déléguée syndicale de l'entreprise PAYEN qui subit de graves pressions de la part de sa direction.
Les syndicats CGT d'Aubenas et région exigent l'arrêt immédiat de la procédure disciplinaire engagée contre Chantal RIBA pour avoir défendu les droits et les intérêts des salariés de l'entreprise.
La CGT mettra tout en œuvre pour faire respecter le droit de ses représentants syndicaux.

Motion 2

Réuni ce jour en congrès, l'ensemble des syndicats CGT d'Aubenas et région, dénonce et condamne fermement les nombreuses atteintes aux libertés syndicales et les nombreuses discriminations dont sont victimes de plus en plus fréquemment les représentants syndicaux.

En particulier, les syndicats CGT apportent leur soutien à la déléguée syndicale CGT de la POSTE de LARGENTIERE.
Les syndicats CGT d'Aubenas et région exigent l'arrêt immédiat de la procédure disciplinaire engagée contre Louise LEYVASTRE pour avoir défendu les droits et les intérêts des salariés de l'entreprise.
La CGT mettra tout en œuvre pour faire respecter le droit de sa représentante syndicale et sa réintégration à son poste de travail à la POSTE de LARGENTIERE.

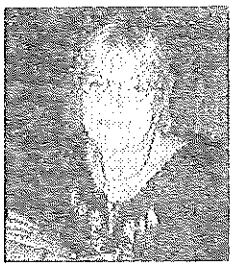

TROIS QUESTIONS À...

Nicole Py, nouvelle secrétaire de l'Union locale CGT

"Veiller au respect du salarié"

Nicole Py vient de prendre ses responsabilités au sein de l'Union locale de la CGT d'Aubenas, forte de 700 adhérents. Militante depuis 1999, déléguée dans son entreprise de commerce, elle est conseillère prud'homale à Aubenas depuis 2002.

Comment voyez-vous les actions syndicales dans un proche avenir ?
Employer toute l'énergie sur les revendications. Veiller au respect de chaque salarié dans les entreprises, dans le travail et la vie courante.

Quelles priorités envisagez-vous ?
Développer et construire la lutte pour le pouvoir d'achat des salariés et revendiquer un Smic à hauteur de 1 500 €, une revalorisation des retraites et pensions. Lutter à côté des usagers de l'hôpital d'Aubenas pour le maintien des services en étroite collaboration avec la nouvelle équipe fortement renforcée par des militantes féminines.

Votre nouvelle fonction ne vous pose pas trop de problèmes ?
Non, car ce sera un travail collectif dans lequel mon prédécesseur s'investira encore durant quelques mois et me fera profiter de son expérience.

Le Dauphiné Libéré, 13/03/06

COMPTE-RENDU COMMISSION EXECUTIVE DU 15 JUIN 2006

Ouverture de la CE faite par Nicole PY qui a salué le travail fait par Pascal Chabalier durant ces divers mandats et par les camarades de l'ancienne CE .
Pascal Chabalier aidera Nicole jusqu'à la fin de l'année .

La C.E. a travaillé à son organisation et la qualité de vie syndicale **(voir page 4)**

La commission a décidé que l'envoi des courriers , soit fait à la Poste Centrale , celle des Oliviers étant fermée toutes les après midi .

Seulement trois personnes sont concernées par les mandats prud'hommaux permanents : Pascal Chabalier, Christian Landelle, Alain Guillaume.

Juridique : Quelle position la CE doit-elle prendre ? Sachant que l'UL ne compte que trois défenseurs qu il y a de plus en plus de dossiers juridiques, que le juridique avec la défense des salariés , a son importance mais qu'il ne doit pas être l'activité principale de l'union locale ,l'activité syndicale doit rester une des priorité , c ' est pourquoi il a été demandé une réflexion sur cette problématique qu'est le juridique , ce qui sera mis à l'ordre du jour des prochaines CE. Une décision sera prise à la rentrée en septembre .

Joint à ce compte rendu les motions adoptées au congrès pour soutenir Loulou Leyvastre et Chantal Riba les deux camarades qui subissent des pressions, procédure disciplinaire et harcèlement de la part de leur Direction respective .ces motions ont été adressées à ,syndicat CGT PTT, Inspection du travail, Fédération du textile ,UD départementale,Direction usine Payen,(attendons l'accord de Loulou pour la Direction de la Poste)

L'union Locale a adhéré à Vie Nouvelle et Institut d'Histoire Sociale .

Vendredi 23juin 2006 une délégation allemande (Verdi) sera reçu à l' UL à 17h .Une invitation à été adressée au Conseil Général . Un échange entre jeunes syndiqués est à l'ordre du jour de cette rencontre.

La CGT appelle à se mobiliser, pour l'emploi, les retraites, les droits des salariés l'augmentation des salaires, les services publics, la santé .....

Mobilisons- nous ensemble ! Car c'est aussi notre affaire à tous se

L'ordre du jour étant épuisé rendez vous est pris à la prochaine CE le jeudi 20 juillet 2006 à ST Privat.

GROUPE DE TRAVAIL QUALITE DE VIE SYN DICALE

Réuni une première fois, il va proposer à la prochaine commission exécutive divers objectifs étapes conformément aux orientations adoptées par le congrès:

1ère étape: Point sur nos forces organisées

1. Nombre de syndicats
2. Nombre d'adhérents
3. Quel fonctionnement dans chaque base ?
4. Composition du bureau syndical
5. Point sur les élus aux différentes instances
6. La presse syndicale - La VO - Le Peuple
7. La formation syndicale, quel niveau ?
8. Contact avec les syndicats départementaux
9. Les isolés

A envoyer aux syndicats début août pour exploitation à la C.E. de septembre.

2ème étape: La C.E. de septembre, après analyse des questionnaires déterminera les axes de travail:

- À partir des branches professionnelles
- Déterminer les priorités pour aider au renforcement
- Détecter les bases en difficvulté pour les aider à s'organiser avec leurs syndiqués.
- Détecter les embryons de syndicats en formation et les suivre.
- Élaboration d'un « organigramme » visible de tous à l'Union Locale.
- Mise en place d'un plan de travail d'aide à la syndicalisation avec les membres de la C.E.

3ème étape:
C.E. d'octobre élargie à tous les syndicats.
Pour mieux ancrer la démarche au niveau de l'UL et dans les syndicats.

QUESTIONS INTERNATIONALES

Conformément aux orientations confédérales, l'Union Locale CGT d'Aubenas et région, avec l'Union Départementale a décidé de prendre en compte les questions internationales dans l'intérêt des salariés.
Cette question ne peut plus resté une histoire de spécialistes, mais coller au plus près des salariés.
Ainsi, nous avons depuis de nombreuses années tissé des liens avec un groupe de syndicalistes allemands de Ver.di qui s'est finalisé le 23 juin 2006 à l'Union Locale d'Aubenas par un accord de partenariat entre le syndicat Ver.di du Sud de la Hesse (région de Frankfort) et l'Union Départementale CGT Ardèche.
Évidemment, nous allons continuer à nous rencontrer chaque année à Montréal pour échanger nos points de vue sur des sujets d'actualité (la précarité en cette année 2006), mais nous avons décidé d'aller bien au-delà, avec en particulier des échanges de jeunes syndiqués entre nos deux syndicats.
Ainsi, en 2007, un groupe de jeunes syndiqués allemands viendra en Ardèche échanger avec des jeunes syndiqués ardéchois.
Cette nouvelle approche nous semble importante après le congrès confédéral qui a mis l'accent sur la volonté de se tourner mieux vers les jeunes salariés.

PARTENARIAT
entre la CGT et son homologue allemand

Priorité aux jeunes salariés

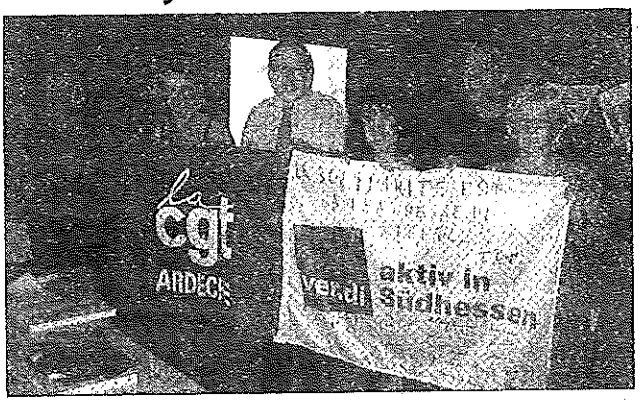

Jürgen Johann, vice-président ver. Di, Michaela Stasche, Hermann Schauss, Esméralada Arozarena-Nazzareni, secrétaire générale CGT, Pascal Chabalier et Nicole Py, union locale d'Aubenas, ont paraphé le contrat de partenariat.

AUBENAS

Le syndicat allemand ver. Di Südhessen et l'Union départementale des syndicats CGT Ardèche viennent de signer un très officiel contrat de partenariat, vécu comme un véritable protocole de jumelage.

La démarche procède d'une réalité depuis 15 ans déjà, la CGT Ardèche entretient des relations avec des syndicalistes de ver. Di, une branche de la puissante organisation syndicale allemande du DGB de la région du sud de la Hesse (région de Frankfort). Ver. Di apprécie tout particulièrement le sud Ardèche et organise régulièrement ici séminaires, rencontres, échanges...

Agir au niveau départemental est encore une démarche novatrice au sein du monde syndical confirme Pascal Chabalier de l'union locale CGT : « Il y a une mondialisation de l'économie, il ne faut pas que les échanges internationaux restent cantonnés au niveau national ou de la région, il faut les développer au plus près possible des syndiqués ».

Ce rapprochement s'effectue d'autant plus naturellement que nombreuses sont les positions communes entre les deux organisations, sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe, la directive Bolkenstein ou encore le CPE... L'une des priorités sera les échanges entre jeunes salariés. Ils pourraient voir le jour au niveau d'entreprises et des CE. ❑

Dauphiné Libéré 30/06/06

En ce mois de juin, nous nous sommes donc rencontrés à trois reprises:

- Le 23 à l'Union Locale pour signer le protocole de jumelage en présence d'Esméralda, secrétaire générale de l'UD.
- Le 26 à Montréal avec Jean-Jacques pour le SDEN et Aurélia, une étudiante de l'UNEF pour aborder le CPE et les luttes des étudiants.
- Le 28 à Montréal avec Loulou et Pascal représentant l'UL, Bernard GONDIANT pour l'UD afin d'échanger sur nos fonctionnement réciproques et mettre au point concrètement nos actions futures.

Ver.di nous invite à son congrès à Darmstadt le 21 novembre, ainsi qu'un débat public la veille.

Ensuite, le premier échange de jeunes aurait lieu en Ardèche la première semaine de mai 2007, à décider lors de la C.E. de l'UD de septembre 2006.

Dores et déjà, nous faisons un appel aux syndicats pour recruter des jeunes syndiqués qui participeraient à ces échanges, ainsi que pour proposer des activités culturelles ou sportives aux jeunes allemands.

Les syndicats interessés par cette initiatives peuvent nous le faire savoir car nous comptons développer des échanges inter-entreprises qui peuvent être très fructueux tant pour les salariés allemands qu'ardéchois.

RAPPEL : Stage Niveau 1
2 au 6 octobre 2006.
Pensez aux inscriptions et à faire la demande à l'employeur un mois avant